

L'ÉCONOMIE

Cahier du mardi

## Le Complexe Guy-Favreau le plus cher

Le Complexe Guy-Favreau est l'ensemble immobilier le plus cher de la région de Montréal et coûte une fortune aux contribuables.

page C 1

## Bonnet rouge, bleu bonnet

Le retour de Robert Bourassa à la tête des libéraux a remis à la mode le sport favori des Québécois: les guerres de chiffres.

page C 1

## Apple riposte

Apple riposte à IBM en lançant un nouveau modèle qui menace son fameux « PC ».

page C 3

## Dow Jones perd 15 points

Le pessimisme qui prévalait depuis plusieurs semaines s'est brusquement accru avec la hausse de la masse monétaire aux États-Unis. Tous les marchés ont subi des pertes importantes.

page C 3

# Les Kelly donneront la moitié des \$14 millions

□ C'est beaucoup trop, disent les heureux gagnants

■ TORONTO (d'après CP et UPC) — Stuart et Lillian Kelly, un couple de Brantford, en Ontario, qui ont pris possession hier avant-midi d'un chèque de près de \$14 millions gagnés au Lotto 6/49 du samedi 14 janvier, affirment que ce gros lot « est tout simplement trop considérable pour une seule personne ».

Pleine d'entrain et le sourire aux lèvres, Lillian, âgée de 54 ans, a dit que son mari et elle-même se proposent de partager près de la moitié de leur fortune avec des membres de leur famille et des oeuvres de charité, dont la Fondation ontarienne des maladies du coeur et l'Association canadienne du diabète.

« Nos vies ne seront pas tellement modifiées », a confié Mme Kelly qui a dû affronter une véritable meute de journalistes et de photographes lors d'une conférence de presse convoquée à la hâte par les autorités de la Société des loteries de l'Ontario.

Les Kelly ont confié avoir attendu une semaine pour prendre possession du chèque au montant de \$13 890 588,90 pour la simple raison qu'ils ne savaient pas comment disposer de leur nouvelle fortune qui venait de leur tomber du ciel.

### Investissement de \$9

Lillian Kelly a dit avoir assisté au tirage du Lotto 6/49 à la télévision le samedi soir 14 janvier et avoir noté sur son guide-télé les six numéros gagnants, soit 2, 12, 29, 31, 44 et 46. Elle a vérifié la combinaison gagnante à trois reprises après quoi elle s'est dirigée vers la cuisine pour véri-

fier les billets qu'elle et son mari s'étaient procurés.

Ils avaient acheté en tout et partout neuf billets à \$1 pièce et le deuxième qu'ils ont vérifié correspondait exactement à la combinaison gagnante.

### Elle a craint d'en mourir

Quand elle a réalisé qu'elle remportait le gros lot, elle a ressenti de vives douleurs à la poitrine et dans les bras, et sa première pensée fut de se dire: « Je vais avoir une crise cardiaque... je ne vivrai pas pour en profiter ».

Les Kelly ont alors consulté leur avocat qui leur a recommandé de déposer leur billet gagnant dans un coffret de sécurité d'où Stuart l'a retiré seulement samedi afin de le présenter à la Société de la loterie d'Ontario hier matin.

L'avocat des Kelly, George Lawrence, avait téléphoné à la Société ontarienne des loteries mercredi dernier pour dire que les Kelly avaient la combinaison gagnante. Mais leur nouveau statut de multimillionnaire n'a été confirmé qu'hier, au moment où ils se sont présentés avec le billet gagnant en main.

### Gardes de sécurité

Entre-temps, le couple a engagé des gardes de sécurité, a acheté une automobile « toute équipée » et a l'intention d'acheter une nouvelle maison. Après avoir distribué de l'argent à la famille et à des oeuvres de charité, les Kelly investiront le reste de leur fortune et s'alloueront un

voir KELLY en A 2



Lillian Kelly, 54 ans, travaille depuis 31 ans dans une buanderie. Stuart Kelly, 57 ans, est camionneur depuis 35 ans. Le couple n'a pas d'enfants. \$14 millions, c'est tout simplement trop, ont-ils dit hier en allant chercher leur chèque.

photolaser CP

AUJOURD'HUI

• ACQUITTÉ

L'haltérophile Mario Parente, accusé avec trois compagnons de l'équipe canadienne d'avoir importé des stéroïdes anabolisants, a été acquitté en raison d'un vice de procédure.

sports 16

• GINETTE RENO

Malgré la malheureuse improvisation de l'équipe technique, Ginette Reno a donné un bon spectacle dimanche au gala d'ouverture du MIDEM, à Cannes.

page A 12

• RELANCE

Pour stimuler la relance dans la région métropolitaine, Québec injectera directement \$200 millions cette année dans l'économie de Montréal.

page A 5

• DÉSARMEMENT

Le président Reagan a formellement accusé l'URSS hier d'avoir violé trois accords sur le désarmement.

page C 10

• BÉRUBÉ

Selon le ministre responsable de la réforme administrative, M. Yves Bérubé, la compression des dépenses de l'État québécois a donné des résultats probants depuis deux ans.

page A 5

• MODE

Les bijoux lumineux scintillent maintenant dans les discothèques montréalaises et ils sont l'oeuvre d'un médecin québécois, le Dr Denis Drouin.

page B 1



photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

## 624 DÉPARTS ANNULÉS La grève hante les usagers de la CTL

Moins de trois jours avant une grève à la Commission de transport de Laval (CTL), des milliers d'usagers du transport en commun de Laval ont dû recourir au système « D » hier en raison de l'annulation de 624 départs à la CTL. Cette situation n'est pas le fait des syndiqués ayant voté en faveur du déclenchement de la grève le 27 janvier, mais elle est le résultat du refus des chauffeurs de la CTL d'effectuer des heures supplémentaires de travail pour remplacer les collègues absents.

page A 3

## IL S'EN REMET AU CONGRÈS DE JUIN L'indépendance est nécessaire, dit Lévesque

■ (d'après PC) — Peu importe ce qu'en pensent ses ministres, le premier ministre René Lévesque estime que la question de l'indépendance devrait être au centre de la prochaine campagne électorale.

« Il est évident que le thème de l'indépendance devrait être un élément important sinon central de la prochaine élection », a déclaré hier en conférence de presse M. René Lévesque, qui s'en remet pour une décision finale au congrès de juin du Parti québécois, où seront élaborés les thèmes des prochaines élections.

Les propos du premier ministre nuancent et condamnent à mots couverts les déclarations de deux membres importants du PQ: le vice-président Sylvain Simard mais surtout le président du Conseil du Trésor Yves Bérubé.

La semaine dernière, dans une interview, M. Bérubé a soutenu que, s'il y avait opposition systématique de la population, l'option souverainiste pourrait être mise en veilleuse lors des prochaines élections.

Selon le premier ministre, puisque la souveraineté du Québec est la raison d'être du parti, « il n'y

Autres informations en pages A 2 et A 5

a personne que je sache qui a le moindre doute sur la pertinence de cet objectif; mais, comme je viens de le dire, il est évident que d'ici juin, tout cela sera brassé et non pas dans le sens de renoncer de quelque façon que ce soit à notre objectif ».

Comme piqué au vif par la question d'un journaliste, M. Lévesque a fait une digression à la conférence de presse sur l'économie montréalaise et il s'est lancé dans une longue tirade sur la nécessité de l'indépendance.

« Je ne vois pas d'ailleurs un seul Québécois avec une tête sur les épaules qui ne considère pas que c'est très important l'avenir collectif, national... Il faut vraiment être émasculé pour ne pas comprendre l'importance que ça reste dans le paysage et que ça continue d'être poussé par un parti politique », a-t-il conclu.

### Parizeau

Il n'y a pas que le premier ministre qui a repris son collègue. Le ministre des Finances Jacques Parizeau, farouche indépendantiste, a semoncé indirectement son collègue du Conseil du Trésor en déclarant hier devant la presse: « Je ne ferai pas de commentaires sur cette exubérance... L'objec-

voir LÉVESQUE en A 2

## Les « rouleuses » sont plus nocives

Si les ventes de cigarettes et de tabac ont connu une baisse générale de 4 p. cent l'an dernier, les ventes de tabac à rouler ont quant à elles enregistré une hausse de 7 p. cent. Or, on a appris hier, à l'occasion de la première journée de la semaine nationale des non-fumeurs, que les « rouleuses » contiennent jusqu'à cinq fois plus de goudron et d'oxyde de carbone et jusqu'à trois fois plus de nicotine que les cigarettes manufacturées.

Par ailleurs, selon un analyste d'une maison de courtage, la société Imasco-Imperial Tobacco, de Montréal, pourrait créer des surprises en se diversifiant aux États-Unis. L'analyste Thomas Law ajoute qu'Imasco, qui réussit mieux le lancement de ses nouveaux produits que ses concurrents, pourrait songer à acquérir une chaîne de pharmacies ou de magasins de produits alimentaires aux États-Unis.

pages A 2 et C 2



### SOMMAIRE

- Annonces classées. B 6 à B 9, C 5
- Arts et spectacles
  - Informations A 12 à A 15
  - Horaires C 12, C 13
- Centenaire..... A 8
- Décès, naissances, etc..... B 10
- Économie..... C 1 à C 9
- Êtes-vous observateur?..... B 6
- FEUILLETON
  - « La charge des sangliers » B 8
- Horoscope..... B 6
- Le monde..... C 10
- Mots croisés..... B 9
- Quoi faire aujourd'hui..... C 12
- Télévision..... A 12
- Tribune libre..... A 7
- Vivre aujourd'hui..... B 1 à B 5

### TABLOÏD SPORTS

- Bandes dessinées..... 11 à 14
- Mots croisés..... 14
- « Mot mystère »..... 11

**Dumoulin**  
Vente **SONY**

**Beta + PROFEEL**  
hi-fi  
Le meilleur des mondes  
au meilleur des prix...

**SONY**  
Vente

A 2 PAS DU MÉTRO JARRY  
A 2 RUES DE MÉTROPOLITAIN  
783 Montréal (télé 3888 9888)  
**388-4777**  
**SPEC**

# Bérubé et Simard contre une mort héroïque du PQ

■ QUÉBEC — Le Parti québécois doit-il ou non, contre vents et marées, mettre sa tête sur le billot avec son option indépendantiste au moment de la prochaine élection ?

**PIERRE VINCENT**  
de notre bureau de Québec

Cette question n'a pas fini de hanter les militants péquistes, qui auront, d'ici au congrès de juin, à y répondre de façon claire et précise.

Pour Yves Bérubé, président et Conseil du Trésor et homme fort du gouvernement Lévesque, et pour Sylvain Simard, vice-président du PQ, il apparaît évident que les péquistes ne doivent pas se faire hara-kiri.

« Je suis contre une mort héroïque (du PQ), à visières levées, comme le souhaitent certains dans le parti », répond spontanément Sylvain Simard qui croit que le gouvernement devra tenir compte de l'opinion publique, c'est-à-dire des révélations qu'on trouvera dans les sondages au cours des prochains mois, avant de déterminer l'enjeu exact du prochain scrutin.

Pour lui, il paraît tout à fait clair que la prochaine élection doit permettre à l'option indépendantiste de faire des progrès et non de reculer. Par conséquent, si les sondages devaient apprendre aux stratèges du PQ qu'une élection portant essentiellement sur l'option souverainiste mènerait à une baisse de points par rapport aux résultats référendaires, il faudrait trouver une formule entre « l'indépendance complète et immédiate au lendemain d'une reprise du pouvoir et une version plus ou moins forte du projet ».

Il faudrait, estime le vice-président du PQ, trouver une formule, élaborée à partir des grands consensus de société idéale auxquels le Québec est arrivé depuis une vingtaine d'années, pour éviter ce qu'il qualifie de « grand bain de sang absurde » pour le PQ.

Tout en réaffirmant, par ailleurs, que le Parti québécois ne doit pas mettre de côté son option indépendantiste, sinon « il n'y survivrait pas », le vice-président du PQ croit que, dans le contexte actuel d'impopularité du gouvernement, il faut chercher à explorer « de nouvelles voies ». Dont, il va de soi, celle qui consisterait à mettre une autre fois en veilleuse l'article numéro 1 du programme péquiste.

Cette opinion, qui peut surpren-

dre ceux qui avaient acquis la conviction que le PQ allait irrémédiablement jouer quitte ou double sur son option indépendantiste lors de la prochaine élection, est également partagée par au moins un autre péquiste influent. Yves Bérubé, ministre fort du cabinet Lévesque, qui déclarait, le week-end dernier, à Radio-Canada, que, dans l'éventualité où les sondages prochains révéleraient l'un par derrière l'autre que « seulement 25, 30 ou 40 pour cent des Québécois » sont en faveur de l'option souverainiste et que la majorité des citoyens ne se diraient pas « mûrs » pour l'indépendance, alors il faudrait que le parti revise ses positions.

Comme un peu tout le monde, depuis que la société a choisi de prendre une orientation différente de celle que je voulais (au moment du référendum), expliquait-il, je suis « torturé... Comme nous croyons en la démocratie, nous ne pouvons forcer les gens à accepter une chose pour laquelle ils nous disent qu'ils ne se sentent pas mûrs, précisait-il. Poser cette question (sur un mandat de réaliser l'indépendance), en sachant qu'on se fera répondre non, relèverait du « simple masochisme », ajoutait-il.

À partir d'une telle constatation, en admettait-il, le parti pourrait très bien décider, « demain », que la prochaine élection ne portera pas sur l'option souverainiste dans les mêmes termes qu'il en avait décidé lors du dernier congrès. Selon Yves Bérubé, cette question, qui préoccupe au plus haut point les instances gouvernementales, devra faire l'objet d'un grand débat de fond au cours des prochains mois.

Du même souffle, M. Bérubé devait également affirmer que, si son parti devait, un jour, abandonner son option indépendantiste, il quitterait la politique, expliquant qu'il était jadis entré en politique non pas par intérêt politique mais par goût du Québec, par goût de faire adopter des programmes économiques gouvernementaux susceptibles de « donner des perspectives d'avenir aux Québécois ».

Et le président du Conseil du trésor du Québec de conclure que le gouvernement péquiste devra désormais s'appliquer à faire valoir à la petite minorité francophone d'Amérique du Nord, « qui s'est lancée à l'eau les pieds et les mains attachés, qu'il est peut-être vrai qu'on peut quand même nager ainsi, mais que, pieds et mains détachés, on peut nager bien mieux ».

Sur l'heure du midi, devant quelque 300 étudiants de l'école aérotechnique, le premier ministre n'avait rien perdu de sa verve.

Accueilli plutôt froidement par un auditoire d'environ 300 étudiants massés dans le hall d'entrée de l'institution, M. Lévesque a dû essayer les huées et les quolibets de quelques jeunes visiblement hostiles au Parti québécois.

D'entrée de jeu, M. Lévesque a ironisé sur la situation, souhaitant ouvertement que les sondages de popularité entre péquistes et libéraux se répartissent comme l'accueil à cette assemblée où les applaudissements se mélaient de la même façon aux huées.

Il n'en a pas fallu plus pour que le vent tourne devant un homme politique rompu à 23 années de politique active et c'est sous une ovation que le premier ministre a quitté la salle, après s'être fait invité à présider à titre honorifique le cinquième salon de l'aéronautique organisé par les étudiants.

Pendant la période de questions, un jeune homme plutôt agressif a déclaré au micro que le discours nationaliste du chef péquiste « pue l'indépendance » ; un autre a rappelé qu'ils n'étaient pas venus pour entendre parler de « planter des sapsins ou des graines, c'est pour les avions ».

Plus tard dans sa courte tournée montréalaise, M. Lévesque avait poussé encore plus loin l'analogie contre ses adversaires en comparant les libéraux à « ces oiseaux qui salissent tous les nids dans l'espoir qu'une fois l'air irrespirable, ils vont pouvoir prendre la place ».

## LÉVESQUE

**SUITE DE LA PAGE A 1**

tif de la souveraineté est fondamental ; je respire cela depuis 14, 15 ans et je reste convaincu que c'est nécessaire ».

Refusant de mettre l'option indépendantiste sous le manteau sous prétexte que les sondages y sont défavorables, M. Parizeau a rappelé que tout le monde donnait le PQ comme battu au lendemain du référendum de mai 1980 et que le gouvernement a tout de même gagné les élections haut la main en avril 1981.

M. Parizeau se montre de plus satisfait de la formulation du document que le parti fait circuler en vue du prochain congrès et qui rappelle la promesse de tenir les élections là-dessus.

À Saint-Hubert, M. Lévesque a utilisé un ton tranchant pour parler du chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, qui veut « dresser un tableau noir de la situation en perdant le monde dans la plomberie statistique ; ils (les libéraux) ont une bien rouge que ça se mette à bien aller ».

Plus tard dans sa courte tournée montréalaise, M. Lévesque avait poussé encore plus loin l'analogie contre ses adversaires en comparant les libéraux à « ces oiseaux qui salissent tous les nids dans l'espoir qu'une fois l'air irrespirable, ils vont pouvoir prendre la place ».

# Les « rouleuses », les plus nocives des cigarettes

■ OTTAWA (PC) — Il est beaucoup plus dangereux pour la santé de fumer des cigarettes roulées que des cigarettes manufacturées, a-t-on appris hier à l'occasion de la première journée de la semaine nationale des non-fumeurs.

Des études du ministère fédéral de la Santé portant sur 13 marques populaires de tabac à rouler révèlent en effet qu'on y trouve jusqu'à cinq fois plus de goudron et d'oxyde de carbone et jusqu'à trois fois plus de nicotine que dans les cigarettes ordinaires.

En 1983, les ventes de tabac à rouler (on dit aussi « tabac à coupe fine ») étaient en hausse de sept p. cent. Le gouvernement suppose que cette hausse s'explique par le coût moins élevé de ces cigarettes-maison. À cet égard, « les augmentations récentes observées dans les ventes de tabac à coupe fine, qui occupent actuellement près de 10 p. cent du marché, me préoccupent, a déclaré hier Mme Monique Bégin, ministre fédérale de la Santé, car les consommateurs ne sont pas renseignés sur les teneurs en goudron, en nicotine et en oxyde de carbone de ces produits. Certains fumeurs peuvent abandonner la consommation de cigarettes manufacturées au profit d'un tabac à rouler qui a toutes les chances d'appartenir à la même marque ».

Or, des analyses effectuées à la demande du ministère fédéral de la Santé montrent que pour toutes les marques comparées, les valeurs de goudron et d'oxyde de carbone des cigarettes roulées nettement plus élevées que celles de leurs contreparties manufacturées, accusant dans certains cas des chiffres de quatre à cinq fois supérieurs. Les tabacs à rouler ont également affiché des taux de nicotine plus élevés, pouvant aller jusqu'au triple.

**Baisse des ventes**

D'autre part, les ventes de cigarettes et de tabac ont connu une baisse générale de quatre p. cent en 1983.

Ces statistiques ont été rendues publiques hier par la ministre fédérale de la Santé, Mme Monique Bégin, qui a également fait connaître les résultats des derniers tests de cigarettes faits à la demande de son ministère par la société Labstat, de Kitchener en Ontario.

À cette occasion Mme Bégin a demandé aux fabricants de réduire encore plus l'oxyde de carbone, le goudron et la nicotine dans les cigarettes.

En ce qui concerne les tabacs à coupe fine, la ministre de la Santé a précisé qu'elle estimait que les consommateurs devraient recevoir plus d'information sur les substances toxiques présentes dans ces produits. « Aussi, ajoutée-t-elle, j'ai demandé au Conseil canadien des fabricants des produits du tabac d'intensifier ses mises en garde contre la nocivité du tabac, de façon que soient indiqués dans les annonces publicitaires et sur les emballages de tabac à rouler les apports moyens de goudron, de nicotine et d'oxyde de carbone par cigarette ».

Signalons enfin que Mme Bégin a indiqué hier que le Conseil canadien des fabricants des produits de tabac avait consenti à apporter certaines modifications à sa politique d'étiquetage et de publicité.

Ainsi, la mise en garde contre l'usage du tabac, relativement à la santé des Canadiens, de même que les renseignements portant sur la présence de goudron et de nicotine, paraîtront dorénavant sur tous les paquets de cigarettes étrangères importées et distribuées au pays par les compagnies membres du Conseil ; sur tous les paquets de cigares fabriqués ou importés par ces compa-

gnies ; sur tous les paquets de tabac à pipe ; sur l'emballage des cartouches de cigarettes ; sur tous les panneaux-réclame faisant la promotion des produits du tabac.

Voici le tableau des résultats obtenus à la suite d'une comparaison effectuée par une machine à fumer entre les cigarettes roulées à la main et leurs contreparties manufacturées. Ce tableau montre quelles sont les principales substances toxiques émises dans chaque cas (en ordre décroissant selon les écarts d'apport en goudron).

MARQUES	TABAC À ROULER	CO	CIGARETTES MANUFACTURÉES	CO
	GOUDRON	NICOTINE	GOUDRON (X)	NICOTINE (X)
Matinée Extra douce	19	1,1	4	0,4
Craven - A - spéciale douce	18	1,2	4	0,4
Export - A - légère	22	1,3	10	0,8
Gitanes	20	0,9	10	0,5
Matinée	21	1,4	11	0,8
Craven - A - Belvedere	20	1,5	12	1,0
Players Légère	21	1,3	15	1,1
Players	21	1,4	16	1,2
Export - A - Mark Ten	22	1,3	17	1,1
Embassy	20	1,2	16	1,1
Drum	27	1,7	24	NIL

Note : « CO » signifie oxyde de carbone et « X », les valeurs imprimées sur le paquet.

Voici, par ordre croissant de contenu en goudron, la liste des marques de cigarettes les plus vendues au Canada. Le chiffre indique le niveau d'oxyde de carbone en milligrammes. Les lettres BF précisent qu'il y a un bout filtre et KS signifie « king size ».

Viscount No. 1 Ultra Douce	KSBF, 1	Rothmans Special Douce	KSBF, 15
Macdonald Select Ultra Douce	KSBF, 1	Craven A	KSBF, 12
Medallion Ultra Douce	KSBF, 2	La Québécoise Régulière	BF, 14
Craven A Ultra Douce	KSBF, 1	du Maurier Régulière	BF, 17
Viscount Extra Douce	KSBF, 4	Player's Light Régulière	BF, 16
Craven A Special Douce	KSBF, 5	Export A Medium Régulière	BF, 16
Matinée Extra Douce	KSBF, 4	Loblaws « No Name » Virginia	KSBF, 16
Viscount Extra Douce 100's	BF, 5	La Québécoise	KSBF, 17
Vantage Douce	KSBF, 6	Belvedere Régulière	BF, 18
Matinée Régulière	BF, 12	Mark Ten Régulière	FT, 21
Craven A Régulière	BF, 11	Tremblay	KSBF, 17
Player's Extra Douce Régulière	BF, 9	Black Cat No. 7	KSBF, 18
Silk Cut King Size	BF, 11	Rothmans	KSBF, 17
Gitanes Caporal Régulière	BF, 16	Mark Ten	KSBF, 19
Loblaws « No Name » Light Virginia	BF, 6	Cameo	KSBF, 20
Belvedere Extra Douce Régulière	BF, 13	du Maurier	KSBF, 18
Export A Light Régulière	BF, 12	Peter Jackson	KSBF, 17
Vantage	KSBF, 14	Player's Régulière	13
Gitanes	KSBF, 16	Export A Régulière	BF, 18
Gauloises Disque Bleu Caporal Régulière	BF, 13	Player's Régulière	BF, 18
		Gitanes Régulière	14
Gauloises Caporal Régulière	BF, 15	Gauloises Régulière	15
Craven Menthol	KSBF, 11	Sportsman Régulière	15
Matinée	KSBF, 13	Export A Régulière	15
du Maurier Special Douce	KSBF, 12	Mark Ten Plain KS	15

La Quotidienne à trois chiffres 983 à quatre chiffres 2964

## LA MÉTÉO

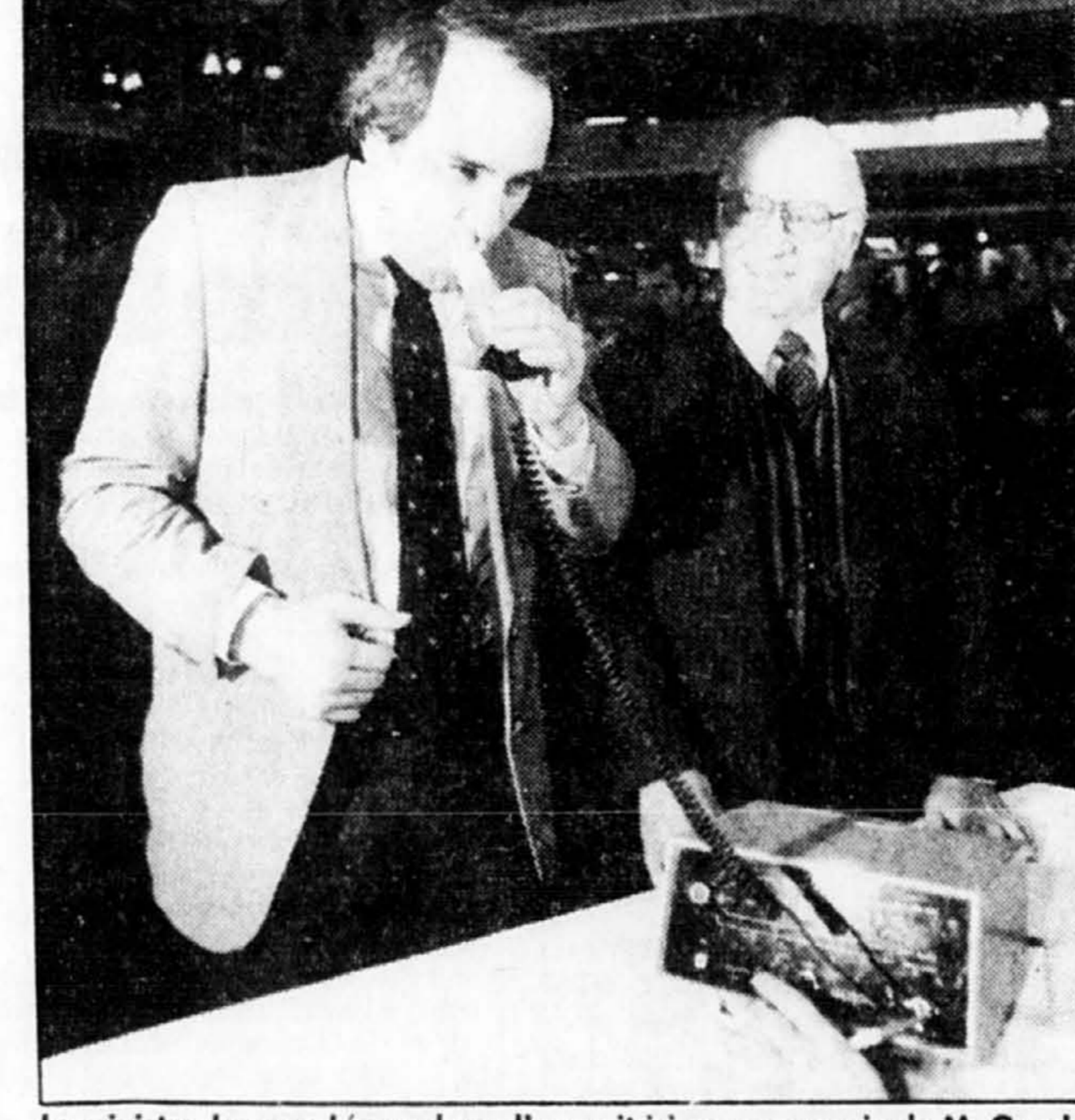
DATE: Mardi 24 janvier 1984  
AUJOURD'HUI: Min.: -12 Max.: -1

DEMAIN: NUAGEUX, AV. DE NEIGE

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-13	-4	Nuage., neige
Outaouais	-12	-1	Nuage., neige
Laurentides	-12	-1	Nuage., neige
Cantons de l'Est	-10	-2	Neige
Mauricie	-16	-4	Nuage., neige
Québec	-13	-4	Nuage., neige
La C.-St-Jean	-16	-4	Nuage., neige
Rimouski	-18	-6	Nuage., neige
Caspésie	-24	-8	Nuage., neige
B.-C.-M.	-23	-7	Neige
S.-L.	-23	-7	Neige

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	-17	-6	N.-Orléans -2 11
Buffalo	-18	-10	Pittsburgh -22 -4
Chicago	-16	-5	S. Francisco 7 13
Miami	12	25	Washington -16 -3
New York	-14	-5	Dallas

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	-4	2	Madrid	-7 16
Athènes	8	15	Moscou	-8 -2
Acapulco	-5	-2	Mexico	-11 -9
Berlin	0	7	Paris	3 10
Bruxelles	0	7	Paris	3 10
Buenos Aires	21	28	Rome	11 16
Copenhague	-4	-3	Séoul	-11 -1
Genève	0	8	Stockholm	-4 -2
Hong Kong	9	13	Tokyo	0 8
Le Caire	9	20	Trinidad	23 31
Lisbonne	11	16	Vienne	-5 -2
Londres	1	6		



Le ministre Jacques Lévesque et M. Gerald Bronfman, président de la Corporation de l'hôpital Mont-Sinaï, s'est volontiers soumis au test que propose, cette semaine, au Complexe Desjardins, la clinique mobile de l'HMS.

## KELLY

**SUITE DE LA PAGE A 1**

montant hebdomadaire. « Nous en prendrons un petit peu plus les semaines où nous voyagerons », a précisé M. Kelly, en ajoutant qu'il n'aimait pas beaucoup les voyages en avion, mais qu'il s'habituerait.

Agé de 57 ans, Stuart Kelly est un camionneur qui est à l'emploi depuis 35 ans de la firme Thibodeau-Finch Express Ltd. La semaine dernière, il ne s'est pas présenté à son travail, si ce n'est vendredi dernier, pour aller chercher son chèque de paie. Il a alors déclaré à la répartitrice qu'il quittait son emploi.

« Je l'ai vu très peu longtemps et il m'a dit qu'il avait maintenant une retraite anticipée », a déclaré la répartitrice, qui a requis l'anonymat. « Je n'ai pas songé un seul instant qu'il avait gagné le gros lot. »

Elle a décrit M. Kelly comme étant un bon travailleur dont le métier de camionneur dans la région de Brantford lui rapportait environ \$400 par semaine.

Quant à sa femme Lillian, qui est âgée de 54 ans, elle travaillait depuis 31 ans dans une buanderie, et son salaire était d'environ \$150 par semaine.

**Pas d'héritiers**

Le couple n'a pas d'enfants, donc pas d'héritiers. Stuart Kelly se propose néanmoins de faire bénéficier sa famille d'une « partie substantielle » de sa nouvelle fortune de près de \$14 millions, notamment sa mère ainsi que ses sept frères et sœurs.

Les Kelly ont également l'intention de voyager beaucoup.

Ce qui restera du gros lot après en avoir partagé près de la moitié avec la famille et avec des œuvres de charité, sera investi.

Le billet gagnant a été validé par Bifelice Grocery Ltd. de Brantford, une localité industrielle située à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Toronto. La propriétaire de l'épicerie, Mme Bifelice, a déclaré que M. Kelly venait à son magasin régulièrement depuis quelques mois et qu'il faisait deux ou trois mises au 6/49 par semaine, pas plus. « C'est un brave homme », dit-elle. L'épicière recevra un chèque de \$1 500 pour avoir vendu le billet gagnant.

Le prix de près de \$14 millions est le gros lot le plus considérable jamais gagné en Amérique du Nord.

Les gagnants ont gardé le pays tout entier dans l'expectative depuis que les numéros 2, 12, 29, 31, 44 et 46 ont été tirés au sort le samedi 14 janvier. Hier, lors de la conférence de presse, lorsque M. Kelly a expliqué que les numéros gagnants avaient été no-

## L'hôpital Mont-Sinaï: de Ste-Agathe à Montréal

■ L'hôpital Mont-Sinaï quittera Sainte-Agathe pour s'installer à Montréal. Le gouvernement québécois a ratifié ce déménagement, il y a quelques jours à peine.

C'est le président de la Corporation de l'hôpital, M. Gerald Bronfman, qui a annoncé la nouvelle, hier, lors du lancement officiel de la « semaine nationale du non-fumeur », dont le programme comprend notamment la présence, pour la durée de la semaine, au Complexe Desjardins, de la clinique mobile de dépistage des maladies respiratoires mise sur pied par l'hôpital.

### CONRAD BERNIER

Ce déménagement, Jacques Lévesque, député de la circonscription de Labelle et ministre des Affaires municipales, l'a qualifié de « bond en avant ». La direction de l'hôpital a pour sa part tenu à remercier le ministre des Affaires sociales, le Dr Pierre-Marc Johnson, et ses adjoints, pour la diligence avec laquelle ils ont étudié ce dossier, permettant ainsi de réaliser un déménagement souhaité depuis vingt ans!

M. Gerald Bronfman a aussi rappelé les modestes origines du Mont-Sinaï, fondé il y a 75 ans, qui, après avoir servi de sanatorium, est devenu « un établissement spécialisé dans le traitement des maladies pulmonaires obstructives chroniques ».

Quant aux responsables de la clinique mobile, ils proposent aux citoyens un test de respiration qui vise principalement le dépistage précoce des maladies respiratoires tels l'emphysème, la bronchite et l'asthme. Ces maladies sont aggravées par les effets de la cigarette. Jusqu'ici, plus de 350 000 Québécois ont bénéficié des services de cette clinique.

tés sur un bout de papier tiré d'un pot de margarine, sa femme l'a interrompu pour déclarer qu'ils allaient continuer à acheter de la margarine.

**Une chance sur 14 millions**

Selon les mathématiciens, les chances des gagnants de choisir les six bons numéros étaient de une sur 14 millions, tandis que les chances qu'il n'y ait qu'une seule combinaison gagnante étaient de une contre 135 millions.

Le gros lot a atteint \$13 890 588,90 du fait qu'il n'y a pas eu de gagnant pendant plusieurs semaines d'affilée. Il en est résulté une espèce de frénésie nationale, tout le monde se mettant à rêver de devenir multimillionnaire du jour au lendemain. C'est ce qui explique que pour ce seul tirage, les ventes du Lotto 6/49 ont rapporté \$67 millions.

Depuis une semaine, la Société Interprovinciale des Loteries recevait près de \$3 000 par jour en intérêts sur le premier prix de \$13,9 millions qui n'avait pas encore été réclamé, et en une semaine, le couple gagnant a donc perdu environ \$17 500. En vertu des règlements de la loterie, les gagnants ont un an pour réclamer leurs prix.

Aucun gagnant ne s'étant manifesté au bout d'une semaine, cela a donné lieu à toutes sortes de conjectures fantaisistes vou-

lant que le billet gagnant ait été déchiré par un doumier américain trop zélé. Une loi datant du 19e siècle interdit en effet de faire entrer des billets de loterie aux États-Unis.

**Les voisins sont contents**

Les Kelly n'avaient dit à personne de leur entourage qu'ils avaient gagné le gros lot et quand les voisins ont appris la nouvelle, ils se sont déclarés contents.

Ainsi, Wendy Percival, la voisine immédiate des Kelly, a déclaré qu'elle-même et son mari ne se doutaient pas le moins du monde que leurs voisins avaient fait mouche. « Ils nous ont téléphoné au début du week-end pour nous demander de surveiller leur demeure pendant leur absence. Nous leur avons demandé s'ils partaient en vacances, mais ils n'ont pas voulu nous répondre. »

« Je plaisais tant cette semaine avec mon mari, poursuit Mme Percival, en lui disant que nous devrions aller les voir et leur demander s'ils avaient gagné le gros lot. Mais c'était juste une plaisanterie. »

De son côté, Grace King, qui vit de l'autre côté de la rue, a déclaré qu'elle était « contente que des gens comme eux gagnent le gros lot, et non pas quelqu'un disposant déjà de quelques millions. Ils ont travaillé fort toute leur vie et ils méritaient de gagner. »

## Lancement d'un nouveau projet au Domaine St-Sulpice

De l'avis des autorités autant que de tous les constructeurs, le projet de construction domiciliaire du Domaine Saint-Sulpice, dans le quartier Ahuntsic, dépasse de loin tout autre développement du genre au Canada. Les divers projets en chantier laissent prévoir une implantation d'environ 4 000 unités de logements dans quatre ans, ce qui apporterait une population d'environ 12 000 personnes dans ce seul secteur urbain.

### DENIS MASSE

Hier même, l'entreprise « Ma Baie Construction » à qui a été confié tout le secteur compris entre les avenues Christophe-Colomb et André-Grasset, au nord du boulevard Crémazie et jusqu'à la nouvelle rue René-Labelle (du nom d'un Sulpicien, ancien curé de Notre-Dame et ancien supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice), a lancé la phase II des travaux qui ajoutera un nouveau chapelet de quelque 225 habitations aux 215 déjà construites (et déjà vendues) que comportait la première phase lancée il y a moins d'un an.

Le vaste projet domiciliaire réalisé par « Ma Baie » sous le nom générique d'« André-Grasset » et qui prévoit au total la construction de 825 unités de types variés, n'est qu'un des nombreux projets réalisés dans tout le domaine. Mais c'est un projet remarquable qui lui a valu notamment le prix « Habitas 83 » en architecture et le prix du Conseil canadien de l'habitation 1983 pour son design général.

### Nouvelle formule de propriété

On y retrouve des habitations familiales contigües (maisons en rangée), des triplex, des quadruplex, des 5-plex, des 6-plex et deux bâtiments multifamiliaux. Ce projet se distingue encore par sa nouvelle formule d'accès à la propriété que l'on désigne du nom de « copropriété en petite structure ». Selon cette formule, chaque ménage occupant devient propriétaire de son loge-

ment mais partage avec les autres occupants de l'immeuble les frais généraux des lieux communs, d'entretien du gazon, d'enlèvement de la neige, de l'enfouissement souterrain des fils électriques et autres éléments du genre qui profitent à l'ensemble de la propriété.

Les habitations qui y sont érigées bénéficient à la fois du programme municipal de subventions de l'Opération 20 000 logements (\$2 000) et du programme provincial « Corvée-Habitation » qui protège notamment les nouveaux propriétaires contre les fluctuations montantes des taux hypothécaires et qui leur accorde en certains cas des subventions directes de \$3 000.

### Grande faveur à Montréal

Tout fier de ce programme qui va se terminer cette année, le ministre de l'habitation, M. Guy Tardif, révélait hier, sur les lieux du chantier, que la moitié des 53 850 logements réalisés par le programme « Corvée-Habitation » l'ont été à Montréal et dans la région limitrophe « parce que, selon ses propres mots, l'on a trouvé à Montréal une volonté dynamique de participation aux programmes de construction domiciliaire ».

Autre statistique révélatrice communiquée hier par M. Tardif: 83 p. cent des 53 850 logements ont été pris par des gens qui n'étaient pas propriétaires au moment de leur achat.

Quant au président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, qui se trouvait également sur les lieux, hier, il a souligné qu'à ce jour 10 779 logements avaient trouvé preneurs dans le cadre de l'Opération 20 000 logements et que 5 500 autres projets allaient être complétés d'ici à l'été.

Les prix de vente du projet « André-Grasset » varient de \$50 000 à \$75 000 l'unité, ce qui, selon M. Roland St-Jacques, vice-président de « Ma Baie Construction », les met à \$600 par mètre carré alors que les copropriétés de grandes structures se vendent plutôt à partir de \$1 000 par mètre carré.



De nombreux usagers ont dû attendre plusieurs heures, hier au terminus Henri-Bourassa, qu'un autobus de la CTL les ramène chez eux.  
photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

# À trois jours de la grève, rien ne va plus à la CTL

Même si la grève ne doit éclater que dans trois jours (dans la nuit de mercredi à jeudi), depuis hier la CTL fonctionne on ne peut plus mal. Des milliers de travailleurs et d'étudiants ont dû recourir le « système D » ou attendre de longues minutes leur autobus, hier, alors que 624 départs ont été annulés à l'ouverture des garages.

### JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'absence de nombreux autobus dans les rues de Laval et de la région environnante n'est cependant pas attribuable aux syndiqués qui ont voté pour la grève à compter du 26 janvier, mais aux chauffeurs qui refusent toujours de faire des heures supplémentaires et remplacer des collègues.

« Nous avons été pris par surprise ce matin. Mais, il faut faire face à la réalité. Nos effectifs fonctionnent à 69 p. cent », a souligné Jacques Cantin, porte-parole de la CTL.

« C'est la réponse à la nuit de peur que plusieurs ont passée.

Nombre de chauffeurs ont été dans l'obligation de demeurer auprès de leur femme aujourd'hui (hier) parce qu'elles ne sont pas encore revenues de leurs émotions. Je ne peux rien garantir pour les prochains jours », a déclaré pour sa part Jean Desjardins, président du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la CTL.

« Tard mercredi soir et durant la nuit, reprend ce chef syndical, plusieurs familles de chauffeurs ont été tirées de leur sommeil par la sonnerie ou par des coups de pied dans la porte de leur domicile de la part de personnes venant leur livrer une copie de l'injonction obtenue par la CTL le 11 octobre. On a agi comme de véritables sauvages dans plusieurs cas. »

**Médiateur spécial**  
Les négociateurs syndicaux des chauffeurs et de la partie patronale ne se parlent plus. La CTL a fait savoir au conciliateur qu'il n'était pas question de négocier si on ne parlait pas du régime d'heures brisées, et le syndicat a décidé de ne pas se présenter si la partie patronale reste sur ses positions.

La ville de Laval appuie la CTL dans ses négociations et demande aux chauffeurs, pour le bien des usagers, d'accepter l'amplitude selon la formule proposée.

Pris dans cette impasse, le conciliateur Marcel Boisvert a fait appel à son patron, Raymond Désilet. Mercredi dernier, ce dernier, agissant comme médiateur spécial, a tenté de rapprocher les parties, mais son intervention a été vaine.

Par contre, dans une ultime tentative pour éviter la grève prévue pour tôt jeudi matin, le conciliateur Boisvert a convoqué pour mercredi matin, les représentants syndicaux des employés de bureaux, de l'entretien, des réparateurs et des caissiers, à rencontrer la partie patronale. À 20 h la même journée, ces syndicats tiendront une assemblée d'information à l'intention de leurs membres au sous-sol de l'église Saint-Norbert, boulevard Cartier.

« S'il y a grève, les chauffeurs respecteront les piquets. Mais si jamais la police ouvre les lignes, nous allons entrer », soutient Jean Desjardins.

Pour Jacques Cantin, il ne sert

à rien d'avoir recours à la police car si jamais les autobus sortent des garages, ils risqueraient d'être abandonnés un peu partout. « Avec l'absence des employés de garage personne ne peut faire leur entretien », précise-t-il.

### Le transport d'écoliers

La Commission scolaire des Mille-Îles demande d'autre part aux parties en cause dans ce litige de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux besoins de 4 000 de ses élèves.

« Nous demandons que les syndicats et la CTL s'entendent sur les services essentiels. La CSMF estime que le transport des écoliers doit absolument faire l'objet d'une entente afin d'éviter de pénaliser injustement les élèves. La CSMF ne veut pas être prise en otage dans le conflit du transport », déclare le président de cet organisme, Norman P. Miller.

La rentrée au cégep Montmorency a été quelque peu perturbée, hier, à cause de plusieurs retards dans les horaires d'autobus, principalement dans celui du circuit 40.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

L'une des nouvelles maisons proposées par le projet « Ma Baie Construction ».

## Lamarre promet un nouveau règlement sur le dépotoir Miron

Une nouvelle réglementation concernant la gestion des déchets au dépotoir de l'entreprise Miron, sera tout probablement mise en vigueur en février, a assuré à LA PRESSE le président du Comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, au cours d'une brève entrevue.

Celui-ci a cependant écarté, pour le moment, le projet d'acquisition des carrières Miron par l'administration municipale, contrairement à ce qu'ont indiqué certaines sources généralement bien renseignées au gouvernement provincial.

« Nos nouveaux règlements, a précisé M. Lamarre, concorderont avec les normes édictées

par le ministère de l'Environnement; ils s'appliquent particulièrement aux façons modernes de disposer des déchets urbains ».

Le voisinage immédiat du dépotoir Miron avec les projets domiciliaires du Domaine Saint-Sulpice, dans le quartier Ahuntsic, est encore cause de nombreuses plaintes de la part des occupants de ce secteur qui supportent mal les effluves malodorants provenant de la manipulation des déchets.

Les nouveaux règlements forceraient les propriétaires de la carrière Miron à adopter de nouvelles mécaniques d'enfouissement des déchets.

## RECOURS COLLECTIF CONTRE KAPLAN Le fonds d'État aidera les détenus d'Archambault

Le Fonds d'aide aux recours collectifs va consentir quelque \$12 000 aux détenus du pénitencier Archambault, qui, en juillet dernier, ont inscrit une procédure de ce type contre le Solliciteur général du Canada, Robert Kaplan, et le directeur de l'institution à sécurité maximum de Sainte-Anne-des-Plaines, M. André Lemarrier.

### MARIO ROY

La décision a été rendue, hier, par le président du Fonds d'aide, Jules Allard, et deux administrateurs, Gérard Auger et Yvan Gagnon, qui se disent ainsi d'avis que la procédure en recours collectif est suffisamment fondée, et le requérant suffisamment démuné, pour que l'État contribue aux frais de la cause.

La procédure en recours collectif a été logée par Roger Lasalle,

un détenu qui, à l'été 1982, purgeait une sentence de trois ans de réclusion; depuis six mois, il est vice-président du comité des détenus de l'Institut Archambault.

Au nom de quelque 424 prisonniers, Lasalle réclame \$18 millions et demi à titre de dommages exemplaires, ainsi que pour compenser les atteintes aux droits fondamentaux dont, soutient Lasalle, furent victimes les détenus à la suite de la sanglante émeute du 25 juillet 1982. L'événement avait alors coûté la vie à trois gardiens et à deux détenus.

Par la suite, et même si le calme avait été rapidement rétabli, les détenus furent pendant plusieurs semaines privés des services de leurs avocats, interrogés sans assistance juridique, soumis aux gaz, privés de douches, séquestrés dans leurs cellules, déposés de leurs effets personnels et privés de repas chauds et

équilibrés. Lasalle conclut à la « complicité et à la connivence » de Robert Kaplan et André Lemarrier dans cette atteinte aux droits reconnus par la Loi constitutionnelle de 1982.

Les administrateurs du Fonds d'aide aux recours collectifs en viennent pour leur part à la conclusion que « si les troubles n'ont duré que quelques heures et que tout s'est passé par la suite tel que stipulé dans la requête, il y a sûrement une apparence de droit suffisante pour que la Cour supérieure se penche sur le tout ».

Selon eux, il est donc nécessaire que la cause soit entendue et que l'on décide, à un stade ultérieur, si « des sandwiches non constitués pas un repas approprié », ou si un homme jugé et détenu « peut constamment se prévaloir de l'article 10 de la Charte et être en contact constant avec son avocat ».

## \$1 000 d'amende au casino flottant

Le juge Gilbert Morier, de la Cour des sessions, a imposé une amende de \$1 000 à la Sun World Lines Limited, une firme de Saint-Louis au Missouri, reconnue coupable d'avoir tenu un casino sur un navire croisant dans les eaux territoriales canadiennes. Plusieurs compagnies étaient impliquées dans cette affaire, et une autre a déjà été condamnée sous la même accusation.

Il s'agit de la désormais célèbre croisière qu'effectuait, en juin 1982, le paquebot M.V. Regi-

na Maris, un bâtiment enregistré à Singapour et affrété par la Sun World Lines pour une période de cinq ans. Le navire partait de Montréal et se rendait jusqu'à Saint-Pierre-et-Miquelon, passant par l'estuaire du Saguenay. Un casino était aménagé sur le navire, la publicité entourant cet état de cette particularité et les promoteurs croiyaient alors agir dans la plus parfaite légalité jusqu'à ce que les policiers interviennent.

En fait, l'itinéraire de la croi-

sière avait même été modifié de façon à inclure une escale dans un port étranger, facteur qui incitait les promoteurs à croire à la légalité de l'opération du casino.

« Je suis prêt à reconnaître que Sun World Lines Limited n'a pas agi de mauvaise foi, qu'il y a absence de clandestinité, qu'elle a eu une croyance erronée du droit d'opérer un pareil casino... mais cette erreur de droit ne saurait valoir comme défense pour empêcher l'acquiescement », conclut le juge Morier en imposant une amende relativement modeste.

## Tuée dans une collision

Une jeune femme de 28 ans a perdu la vie vers 11 h 45 hier matin dans la collision de deux automobiles survenue à l'intersection de la rue Cardinal et de la route C, à proximité de l'aéroport de Dorval. La victime est Mme Thérèse Lalonde Martin, du 5095 rue des Sources, à Pierrefonds.

## Enquête du coroner

(D'après UPC) — On s'attend à ce qu'une enquête du coroner commence cette semaine relativement à la mort de deux hommes abattus par le propriétaire d'un dépanneur au cours d'une tentative de vol, a déclaré hier un porte-parole de la police.

Aucune date pour le début de cette enquête n'a encore été déterminée.

Claude Bouchard, 27 ans, et Daniel Ouellet, 19 ans, qui avaient tous deux des casiers judiciaires, sont morts samedi près du magasin.

## Mystère...

HULL (D'après CP) — La Sûreté du Québec a fait appel à des experts en balistique pour tenter de résoudre le mystère entourant la mort de deux hommes tués par balles dans une ferme isolée au nord de Hull, vendredi dernier.

Le sergent Yves Terreault a déclaré à ce sujet que les enquêteurs avaient peut-être affaire à un cas de meurtre suivi d'un suicide, ou à un cas de double meurtre.

# Parizeau refuse aux hôpitaux les budgets qu'ils réclament

À la veille de préparer son prochain budget, le ministre des Finances, Jacques Parizeau, vient d'opposer une fin de non recevoir à l'Association des hôpitaux du Québec qui venait de lui réclamer « d'urgence » quelques centaines de millions pour permettre aux hôpitaux de « refaire leur parc immobilier », comme a dit le ministre dans son jargon, c'est-à-dire d'effectuer les réparations aux bâtisses et le renouvellement d'équipement médical qu'ils croient nécessaires.

## PIERRE VENNET

Les « quelques centaines de millions » en question, en effet, constituent la seule marge de manœuvre que possède le gouvernement pour relancer l'entreprise privée québécoise, bien mal en point.

Le ministre a donc expliqué aux directeurs d'hôpitaux de la région, réunis hier pour un déjeuner-causerie, qu'il ne pouvait donner ce qu'il n'a pas, et que « l'essentiel de ce que nous avons dans le moment, on va le donner à l'entreprise privée ».

Toutefois, cela ne signifie pas, dit-il, que le gouvernement est « aveugle », qu'il ne voit pas les besoins de la population et qu'il ne tient pas compte, par exemple, du facteur de vieillissement.

En fait, les investissements qui seront consentis au secteur public le seront dans le secteur de la recherche, surtout universitaire, M. Parizeau ayant souligné que les universités ayant eu plus que leur part de compressions budgétaires ces dernières années.

« Je vous demande d'être patients et de comprendre qu'il nous faut d'abord relancer le secteur privé », a dit M. Parizeau, ajoutant que, selon lui, cela ne saurait tarder. Une fois la relance effectuée, le budget d'immobilisation des hôpitaux pourra être augmenté, « mais pas pour du tapis mur à mur ».

## Efforts louables

Le ministre a toutefois noté que depuis quelques années, les hôpitaux avaient fait des efforts considérables et louables, tant au plan de l'amélioration de la productivité que des contrôles budgétaires.

Il y a quelques années, environ le tiers des hôpitaux du Québec défonçaient régulièrement leur budget. Maintenant, les délinquants ne seraient plus qu'une poignée, qu'il a d'ailleurs refusé d'identifier.

En 1981-82, le ministre des Finances avait en mains une somme de \$722 millions en factures impayées par des hôpitaux ou des commissions scolaires. La situation, grâce à un contrôle serré, est maintenant resaisie.

« Je suis dans la position d'un chef d'entreprise qui a réussi à relever celle-ci après des années difficiles et dont les actionnaires demandent immédiatement un dividende alors qu'il sait qu'il doit absolument réinvestir le maigre profit qu'il a fait. L'an dernier, vous avez effectivement réalisé un léger surplus. Cette année, vous ferez un léger déficit. Ne me demandez pas de vous verser de dividende ».

Ceci dit, M. Parizeau ne se sent pas concerné dans la querelle en-

tre le ministre Bégin et certains ministres de la Santé, puisque Québec ne permet pas « d'over scale » à l'assurance-maladie et qu'il n'y a pas de ticket modérateur dans la santé.

A ce sujet, le ministre s'est dit que quant à lui, il est un « grand amateur de ticket modérateur », qu'il songe à en imposer un, par exemple, à la Régie des loyers. Mais en matière de santé, il n'en est pas question pour l'instant et s'il y en avait un éventuellement, cela toucherait seulement ce qu'il appelle l'abus de consommation des médicaments.

## Programme PECEC: Sirros cite des cas

QUEBEC (PC) — Citant des « exemples concrets d'irrégularité », le député libéral de Laurier, Christos Sirros, a réclame hier une réévaluation en profondeur du programme PECEC, un programme gouvernemental de création d'emplois.

Dans une lettre adressée à la ministre responsable du programme, Pauline Marois, M. Sirros estime que le gouvernement devrait mener « plus qu'une inspection de routine » de ce programme.

Depuis un mois, le député de Laurier critique sévèrement le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), estimant qu'il est mal administré.

Cette fois, M. Sirros cite dans sa lettre quatre entreprises qui auraient touché d'importantes subventions, d'une façon qu'il juge irrégulière :

■ l'entreprise de produits forestiers Yvan Lacroix Ltée a reçu \$300 000 du PECEC pour maintenir 132 emplois ; elle a fait faillite depuis ;

■ Clix Inc., de Laval, où le ministre Rodrigue Biron est venu renverser la décision des fonctionnaires — qui avaient décidé de ne pas subventionner l'entreprise — pour verser \$480 000 ;

■ Carbone Shawinigan Inc., qui a reçu \$650 000 pour maintenir 235 emplois après avoir touché \$3,8 millions en subventions ;

■ Gérard Ouellet Inc., de Warwick, qui a reçu \$200 000 pour maintenir 78 emplois mais qui a fait faillite.

La semaine dernière, le député de Laurier avait rendu public un document interne du gouvernement, dans lequel un fonctionnaire critiquait le programme PECEC, le jugeant inadéquat et inefficace.



Jacques Bouchard Pierre Gravel

## Pas d'élections dans Marie-Victorin avant juin?

vesque souhaiterait que Nicole Forget, commissaire à Hydro-Québec et résidente de Longueuil, accepte de poser sa candidature. D'autres stratégies péquistes, croit-on, auraient les yeux sur Serge Guérin, un homme d'affaires longueillois adjoint au président de Pétromont qui a déjà été directeur de cabinet du ministre des Finances, Jacques Parizeau.

## Une belle bataille en vue

Si madame Forget accepte l'invitation que voudrait lui faire M. Lévesque, elle devra s'attendre à retrouver dans la mêlée plusieurs députés avec lesquels elle a déjà croisé le fer.

Lors de sa comparution devant le spectaculaire commission parlementaire sur le règlement hors cour des poursuites découlant du saccage de la Baie James, madame Forget avait vivement dénoncé le ton des questions qui lui étaient posées par les députés libéraux présents.

Ces derniers en ont gardé d'elle un souvenir un peu amer et lui ont alors attribué quelques surnoms peu flatteurs. Dimanche, certains d'entre eux, dont André Bourbeau, de Laporte et Fernand Lalonde, de Marguerite-Bourgeois, se frottaient déjà les mains d'aise à la perspective d'aller lui faire la lutte, aux côtés de Guy Pratt, lors de la prochaine campagne électorale.

Quant à Fernand Lalonde, il ne donne pas, pour l'instant, l'impression d'un homme qui s'apprête à démissionner de son poste. En plus de s'en promettre dans Marie-Victorin, il se fait une fête de voir bientôt revenir en Chambre le député indépendant de Frontenac, Gilles Grégoire. Il espère surtout que celui s'entêtera dans son refus de dé-

missionner et estime que, malgré sa démission du caucus des députés péquistes, sa seule présence à l'Assemblée nationale constitue une épave de taille dans le pied du gouvernement que l'opposition a bien l'intention d'utiliser abondamment.

En ce qui a trait à son avenir politique personnel, il se fait toujours aussi discret en réaffirmant qu'il occupe toujours pour l'instant le poste de leader parlementaire de l'opposition. Il se refuse néanmoins à affirmer qu'il exercera encore cette fonction à la reprise de la session en mars en expliquant que sa réflexion n'est pas terminée.

Son chef, Robert Bourassa ne nie pas que le comté de Marguerite-Bourgeois pourrait lui convenir s'il devenait vacant à l'automne prochain et laisse clairement entendre qu'il souhaite voir M. Lalonde attendre ce moment pour démissionner, s'il a l'intention de renoncer à son siège.

De son côté, le député libéral de Verdun, Lucien Caron, dont l'état de santé a suscité des inquiétudes récemment semble en bonne voie de rétablissement. Contrairement à ce que l'on a pu croire, tout indique qu'il conservera ce poste à l'Assemblée nationale quitte à renoncer éventuellement à la mairie de cette ville de la banlieue montréalaise qui représente pour lui une charge de travail plus lourde que celle de député. Un autre comté donc, où M. Bourassa n'aura pas à renoncer à poser sa candidature à court terme pour respecter l'engagement qu'il a pris de ne pas tenter d'effectuer un retour à Québec avant d'avoir complété la remise en place des structures du parti et regarnir les coffres de son organisation.

# JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

## Une première au Canada

Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal  
3800, Chemin Reine-Marie

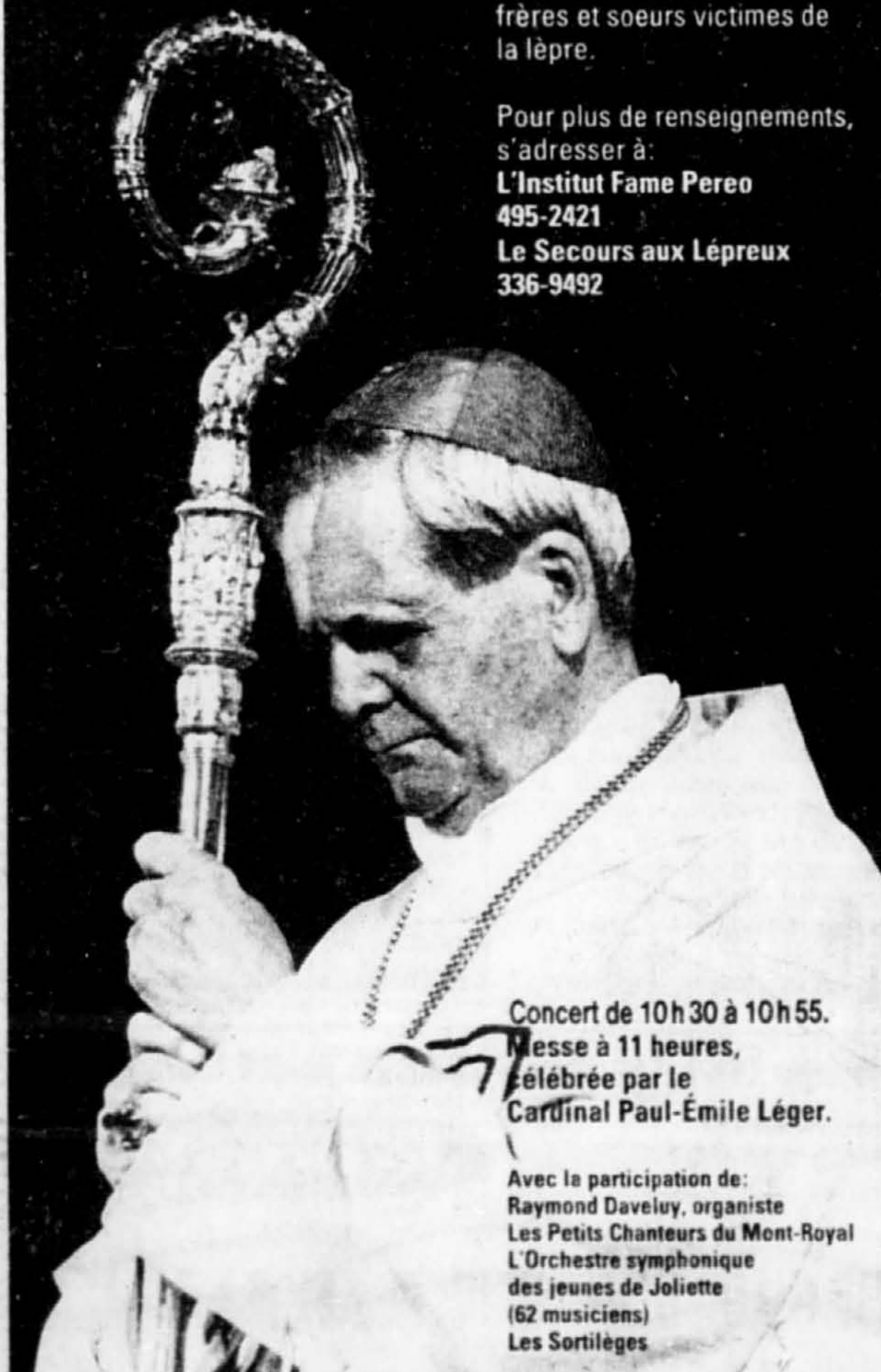


Le 29 janvier, c'est la Journée mondiale des lépreux. Un peu partout dans 127 pays du monde, des organismes se donnent la main pour rappeler le message de l'apôtre Raoul Follereau et organiser la mobilisation générale des cœurs en faveur des lépreux, l'une des minorités les plus opprimées du monde.

Pour la première fois au Canada à cette occasion, l'Institut Fame Pereo et le Secours aux Lépreux organisent conjointement un grand rassemblement pour témoigner de notre solidarité aux victimes de la lèpre et leur venir en aide.

Le Cardinal Léger vous invite à vous joindre à lui lors de la Messe qu'il célébrera dans la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph, le dimanche 29 janvier, à 11 heures. C'est un rendez-vous d'amour en faveur de nos frères et sœurs victimes de la lèpre.

Pour plus de renseignements, s'adresser à:  
L'Institut Fame Pereo  
495-2421  
Le Secours aux Lépreux  
336-9492



Concert de 10h30 à 10h55.  
Messe à 11 heures,  
célébrée par le  
Cardinal Paul-Émile Léger.

Avec la participation de:  
Raymond Davey, organiste  
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal  
L'Orchestre symphonique  
des jeunes de Joliette  
(62 musiciens)  
Les Sortilèges

# LA VENTE-FOURRURES DE JANVIER

JUSQU'À

60% DE RABAIS

SE TERMINE SAMEDI!

Vous avez toujours rêvé de posséder une superbe fourrure H.R.? Vous pouvez maintenant réaliser votre rêve. Toute notre collection sera offerte à prix de vente irrésistibles pendant encore cinq jours.

(Et même si les prix de nos fourrures ont été réduits de façon importante, la qualité H.R. demeure toujours la même — supérieure!).

HOLT RENFREW

Utilisez votre carte H.R.

Sherbrooke et de la Montagne • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h

# HOLT RENFREW

## REÉR ou CPG

Les REÉR — CPG des FIDUCIAIRES  
c'est pour les gens comme vous...

Intérêts payés annuellement.

Sans frais minimum 500 \$.

Nous vous offrons aussi:

• Fonds épargne garantie (sans frais)  
• Fonds actions (frais minimes)  
• Fonds obligations (frais minimes)

Taux sujet à changement

Appelez-nous. Les transactions peuvent se faire par téléphone.

1253 ave McGill College  
Metro McGill  
(514) 878-3351

Centre commercial Place Rosemere  
(514) 437-0710

6633 est. rue Sherbrooke  
Metro Langelier  
(514) 253-1720

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

Les FIDUCIAIRES sont inscrits à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

## Lévesque: il faut se faire un devoir d'avoir confiance en l'avenir

« Peu importe le cadre politique québécois actuel ou futur, il faut se faire un devoir d'avoir confiance en l'avenir. D'autant plus que l'économie du Québec va infiniment mieux qu'en décembre 1982 ».

**PIERRE BELLEMARE**

C'est en substance ce message d'encouragement qu'a livré le premier ministre René Lévesque, hier midi, à l'intention de plusieurs centaines d'étudiants de l'École d'aérotechnique à Saint-Hubert, une composante du cégep Édouard-Montpetit.

Récoltant quelques huées à son arrivée à cette institution, le chef du gouvernement québécois a toutefois suscité une salve d'applaudissements lorsqu'il a accepté la présidence d'honneur du 5e Salon national d'aéronautique, qu'organisent eux-mêmes les étudiants, les 27, 28 et 29 avril.

### Manque de traditions

Un de ces étudiants-organisateurs a d'ailleurs pris M. Lévesque un peu par surprise en lui faisant cette proposition publiquement au microphone, devant l'ensemble de ses confrères. On lui a également remis un chandail aux couleurs de l'École, ainsi qu'une carte d'abonnement lui donnant accès au gymnase... pour y suivre sa cure d'amaigrissement.

Deux étudiants ont déploré cependant l'absence d'institutions spécialisées où, au lieu de se contenter d'une formation de technicien en aéronautique, on pourrait accéder directement à des postes de cadre dans ce milieu.

« Vous avez raison. Ça peut s'expliquer par le fait que le Québec souffre d'un manque de tradition dans ce domaine. Éventuellement, la situation pourrait changer avec l'implantation de Bell Helicopter, dit-il.

« Si jamais, a-t-il poursuivi, cette entreprise a l'intention vraiment de s'établir chez nous avec des projets à long terme, le gouvernement verra alors à faire le nécessaire pour que nos jeunes puissent parvenir à des postes de commande. »

# Québec investira \$ 200 millions à Montréal pour stimuler la reprise

Dans son plan de relance de l'économie, le gouvernement du Québec entend toujours accorder une place prépondérante à la grande région montréalaise, le « fer de lance » de l'économie québécoise.

**MAURICE GIRARD**  
de la Presse canadienne

Pour stimuler la reprise, Québec injectera directement dans l'économie de la métropole \$ 200 millions en 1984-1985. Au cours des cinq prochains années, ce seront quelque \$ 4 milliards d'investissements qui seront effectués à parts égales par les secteurs privé et public dans la plus importante ville du Québec.

Ces évaluations sont tirées du « Tableau d'estimations des coûts et des retombées économiques » rendu public hier en conférence de presse par le premier ministre René Lévesque et par la présidente du groupe montréalais des députés du Parti québécois, Mme Louise Harel.

Au Québec, la relance économique doit nécessairement passer par Montréal, ce « moteur » de la province qui « tourne encore relativement au ralenti », estime M. Lévesque.

Au total, 27 projets spécifiques ont donc été élaborés pour Montréal où, affirme Mme Harel, 109 000 « emplois en personnes-

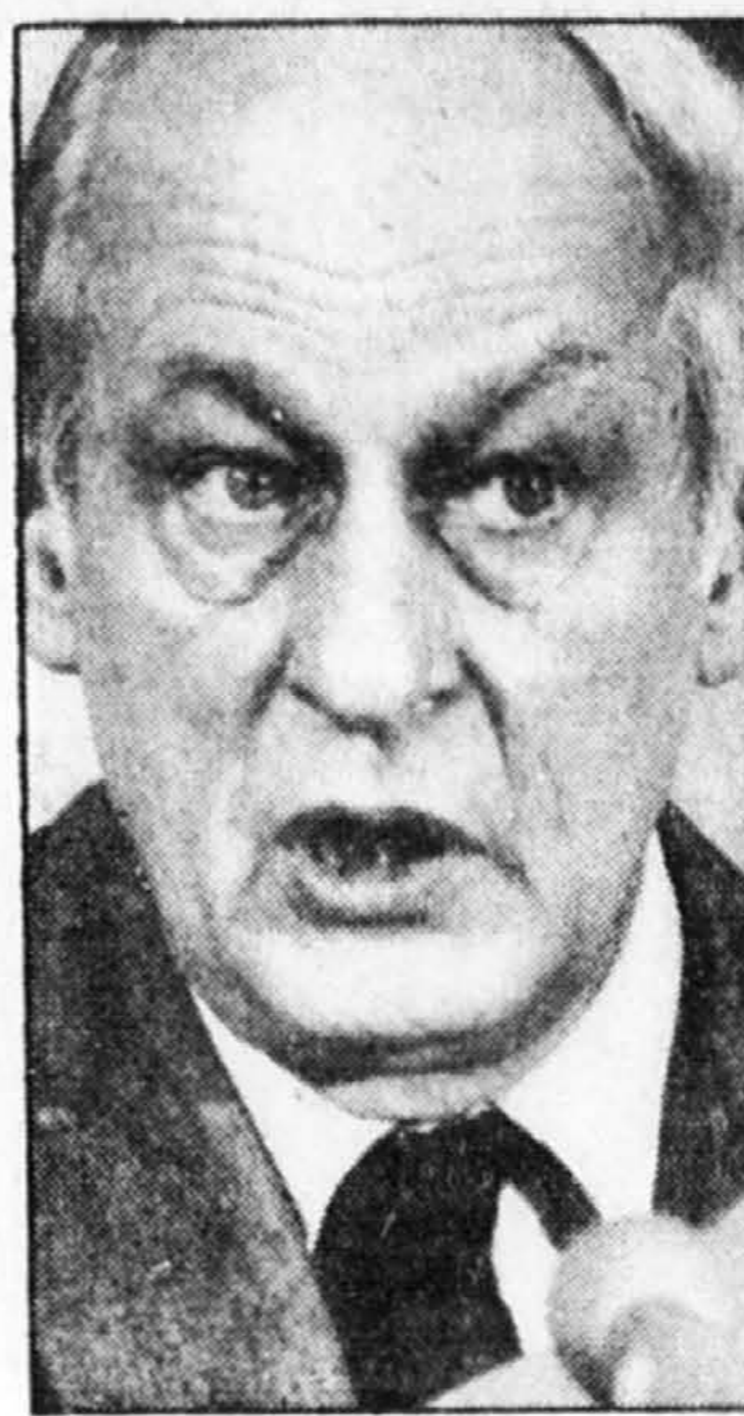


photo LA PRESSE  
**Selon René Lévesque, le moteur de la province tourne au ralenti.**

année » seront créés au cours de la mise en oeuvre de toutes les étapes de la relance.

### En hausse

Entourée des ministres Jacques-Yvan Morin (Affaires inter-

gouvernementales), Gilbert Paquette (Science et Technologie), Gérard Godin (Immigration et Communautés culturelles) et Guy Tardif (Habitation), la députée de Maisonneuve a soutenu que le volume des investissements et le nombre d'emplois seront probablement plus nombreux que prévu.

« Certains projets sont à l'étape de la négociation avec les autorités municipales ou le gouvernement fédéral. Il faut prendre ces chiffres pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire un rapport d'étape. Il s'agit d'un ordre de grandeur, ça ne peut qu'augmenter », a-t-elle précisé.

Mme Harel a indiqué que des investissements importants comme la prolongation de la ligne de métro numéro 6 et le centre de la nature de Terre des hommes n'ont pas été compilés dans ce tableau.

Le premier ministre a ajouté qu'il s'attendait à ce qu'au moins la moitié des garanties de prêts d'un maximum de \$ 2 milliards sera consentie à des entreprises de la région montréalaise.

### Suivi

Pour s'assurer que rien ne se perd, le gouvernement établira une « table de pression et de concertation », qui s'assurera du suivi avec les secrétariats général et économique ainsi que le comité des priorités.

À l'examen des données, on constate qu'il n'y a réellement rien de bien neuf dans l'annonce faite hier puisque tous les projets étaient connus, tout au plus précise-t-on dans certains cas le coût et le nombre d'emplois possiblement créés par chaque mesure.

Pour 1984-1985, \$ 49,95 millions seront consacrés à huit programmes de recherche et d'innovation (le Centre de recherche industriel du Québec, l'embauche de chercheurs, etc.) qui permettront de créer 1 465 emplois permanents dans ce secteur.

Les \$ 38,9 millions consentis à six projets culturels et touristiques (musées, salle de concert, information des renseignements touristiques) fourniront 9 786 emplois temporaires, dont 6 200 pour la seule construction de la salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal, estimée-t-on au gouvernement.

Six programmes dans le secteur de l'habitation (usines Angus, épuration des eaux, autoroute Ville-Marie, etc.) se partageront \$ 177,1 millions et embaucheront sur une base temporaire 12 300 personnes.

Les \$ 54,5 millions en immobilisations diverses procureront 690 emplois temporaires tandis que \$ 10,7 millions consacrés aux zones industrielles et aux investissements procureront 1 650 emplois temporaires.

## COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

### Bérubé crie « victoire »

QUÉBEC - L'Opération « compression des dépenses de l'Etat » entreprise depuis deux ans au Québec a été une réussite si l'on en croit le ministre de la réforme administrative, Yves Bérubé, puisque les Québécois paient à peu près le même montant pour leur système d'éducation que les Ontariens, soit 29 cents de plus par tête en 1982-1983 comparativement à \$ 60 de plus en 1981-1982.

**CLAUDE-V. MARSOLAIS**  
de notre bureau de Québec

Ces résultats spectaculaires ont pu être obtenus grâce aux coupures de salaire imposées tant aux enseignants qu'à l'ensemble des employés de l'Etat ainsi que par la révision à la hausse du ratio maître-élève qui a réduit considérablement les effectifs au niveau secondaire.

Désormais, on ne peut plus dire que nos services publics sont plus dispendieux que dans la province voisine ou ailleurs. Les enseignants québécois bénéficient toujours du ratio maître-élève le plus bas au Canada même s'ils ne gagnent plus aussi cher qu'en Ontario. De même, dans la Fonction publique nous avons réussi à diminuer sensiblement les effectifs. Je peux dire que nous sommes probablement le premier gouvernement du monde occidental à avoir réussi ce contrôle de la bureaucratie », souligne sans modestie M. Bérubé lors d'une entrevue qu'il accordait à LA PRESSE.

Ce bilan positif fait dire au ministre que les compressions budgétaires sont maintenant choses du passé. « Aller plus loin, ce serait sacrifier sur les services. Nous allons nous contenter de surveiller étroitement les dépenses et nous adapter à l'évolution de la société en réaménageant les services avec les effectifs actuels. »

Le président du Conseil du trésor soutient que la part de l'Etat dans l'économie du Québec

sera toujours plus importante que dans les autres provinces à cause de notre culture distincte. Le fait de vivre en français et de s'être doté de services culturels propres est évalué à \$ 1 milliard du produit intérieur brut qui atteint \$ 80 milliards. « Si l'on y ajoute d'autres services plus complets qui n'ont pas leur équivalent ailleurs (certains programmes spécifiques dans la santé, divers types d'assurance, etc), notre différence peut vouloir dire \$ 3 milliards du PIB. »

### En meilleure position

M. Bérubé soutient qu'après les efforts d'assainissement des finances publiques des deux dernières années, le Québec sera en meilleure position pour s'attaquer au chômage car les perspectives sont meilleures que partout ailleurs.

Il en veut pour preuve le fait que la part des chômeurs québécois dans l'ensemble canadien ne représente plus que 28,8 p. cent alors qu'il a toujours été supérieur à 30 p. cent même dans les années fastes du régime Bourassa. Selon lui, l'idéal serait que ce taux se réduise encore et qu'il soit équivalent au pourcentage de la population québécoise, environ 26 p. cent.

Croit-il que les efforts de compression des dépenses vont permettre au gouvernement d'obtenir une meilleure cote de crédit pour ses emprunts? « Le Québec a toujours payé ses emprunts plus chers que les autres. C'est ce que Parizeau appelle la prime à la latinité. On devra toujours payer plus pour ne pas être une société comme les autres et les financiers étrangers exigeront toujours une meilleure performance que pour les autres. »

A son avis, le gouvernement n'a d'autre choix que la voie de l'excellence. Il estime que la petite politique pratiquée par certains ténors de l'Opposition qui veulent faire plaisir à tout le monde par arrivisme politique ne peut mener qu'à une dégradation des finances publiques.

## À son tour, Parizeau réplique à Bourassa

(PC) — Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a donné la réplique, hier, au chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, qui l'a accusé, au cours du week-end, de tromper la population en affirmant que 121 000 emplois étaient apparus au Québec en 1983.

M. Bourassa a soutenu qu'au cours de la période de 12 mois de 1983, ce n'est pas 121 000 mais plutôt 45 000 nouveaux emplois qui ont été créés au Québec.

M. Parizeau a d'abord lancé : « M. Bourassa a peut-être changé sur bien des choses mais il dit toujours n'importe quoi ». Et devant l'insistance d'un journaliste, le ministre a accepté de s'expliquer tout en soutenant qu'il n'était « pas prisonnier d'une façon de calculer ».

Dans un document émanant du Comité ministériel permanent au développement économique, et présenté à la presse vendredi par M. Parizeau, il était écrit que « de décembre 1982 à décembre 1983, 121 000 emplois sont apparus au Québec ».

Invité par la presse à clarifier la différence entre les chiffres de M. Bourassa et les siens, M. Parizeau a utilisé l'analogie d'un automobiliste qui passe de 0 mille à 60 milles à l'heure.

« M. Bourassa dira que cet automobiliste a roulé en moyenne à 30 milles à l'heure alors que je dirai, et j'exprimerai mieux la réalité, que l'automobiliste a augmenté sa vitesse de 60 milles à l'heure. »

Il ressort que M. Bourassa a préféré faire le calcul pour chaque mois de 1983 pour établir une moyenne alors que le ministre des Finances a retenu le mois où l'écart était le plus grand soit décembre 82 et décembre 83.

Pour plus de transparence il aurait fallu que le ministre Parizeau dise qu'en décembre 1982 comparativement à décembre 1983, 121 000 emplois avaient été créés.

Empruntant un moment la base de calcul adoptée par le chef du PLQ, soit 45 000 emplois créés pour les 12 mois de 1983, M. Parizeau a fait ressortir la position enviable du Québec en cette matière.

En Ontario, a rappelé le ministre des Finances, 27 000 emplois ont été créés l'an dernier et dans l'ensemble du Canada, il y en a eu 77 000. « C'est au Québec que 60 p. cent de tous les emplois ont été créés » a-t-il affirmé.

# Solde

## «PRENEZ LE VOLANT»

# Tilden!

**Il faut réserver absolument!**  
**Valable jusqu'au 30 avril! Seulement chez Tilden!**

   	<p><b>Catégorie A</b> Coût ou comparable. Coût moyen habituel: 36,50 \$*</p> <p><b>Catégorie B</b> Horizon ou comparable. Coût moyen habituel: 39,15 \$*</p> <p><b>Catégorie C</b> Reliant ou comparable. Coût moyen habituel: 42,02 \$*</p> <p><b>Catégorie D/E</b> Dodge 600 ou comparable. Coût moyen habituel: 45,50 \$*</p>	<p>26 \$</p> <p>28 \$</p> <p>30 \$</p> <p>32 \$</p>	<p>PAR JOUR</p> <p>PAR JOUR</p> <p>PAR JOUR</p> <p>PAR JOUR</p>	<p>km</p> <p>illimités</p>
---	--	---	---	----------------------------

**Reservations: 842-9445**

Afin de profiter des tarifs spéciaux de notre super-solde, il vous suffit de réserver à l'avance. Rien de plus simple!

**Vous téléphonez. À Montréal appelez 842-9445.**

**Vous utilisez une ligne aérienne.** Air Canada, CP Air, PWA, Nordair, EPA, Québecair, et la plupart des Autres lignes aériennes canadiennes réserveront votre voiture Tilden en même temps que votre vol. N'hésitez pas à spécifier Tilden. Votre ligne aérienne peut vous assurer que le solde «Prenez le volant» Tilden est aussi avantageux que nous l'affirmons.

**Vous appelez votre agent de voyages.** Tout agent de voyages peut vous réserver une voiture Tilden aux tarifs spéciaux de notre super-solde.

**Vous passez à l'un de nos bureaux.** Réservez dans une succursale Tilden près de chez vous, au centre-ville ou à l'aéroport.

Location d'autos

# TILDEN

Tilden met en vedette les voitures Chrysler Canada

\*Coût établi à partir de la moyenne des tarifs quotidiens affichés dans les bureaux Tilden participants plus la moyenne des frais quotidiens de kilométrage excédentaires.

Cette offre est assujettie aux disponibilités. Les autres rabais et stimulants promotionnels ne s'appliquent pas. Cependant, si d'autres offres Tilden s'avèrent plus avantageuses, par exemple les aubaines spéciales du week-end, vous pouvez choisir ce qui fait mieux votre affaire.

## Bourassa face au PQ

M. Robert Bourassa, on l'a vu au cours du week-end, a maintenant la victoire modeste, fruit d'une expérience qui l'aura fait passer en six ans des sommets de la gloire au sous-sol de l'échec.

C'est pourquoi sans doute, depuis sa réélection à la direction du Parti libéral, il ne manque jamais de mettre les siens en garde contre les pièges du triomphalisme et l'illusion du pouvoir facile. Aussi, malgré l'écrasante supériorité du PLQ sur le Parti québécois au tableau des sondages, il est convaincu que l'adversaire, une fois sorti de son long tunnel, peut redevenir redoutable.

Ce message de M. Bourassa commence à pénétrer les rangs du PLQ. Quand les libéraux du Québec auront cessé de croire qu'ils sont automatiquement les meilleurs et s'efforceront plutôt de le devenir — par le travail, l'imagination, le réalisme et l'esprit de service — alors leur parti sera pleinement digne de la confiance des électeurs.

Le message circule davantage mais il n'est pas sûr que tous les militants l'aient encore vraiment compris. Voyant que les deux tiers des Québécois se disent aujourd'hui insatisfaits du gouvernement, le libéral pense que son parti arrive enfin aux portes du pouvoir. Il éprouvait la même sensation quelques mois avant les élections d'avril 1981.

Car ce qu'un parti aussi peu idéologique que le PLQ doit bien comprendre, c'est que, même porté au pouvoir avec une imposante majorité dans deux ou trois ans, il ne sera jamais «débarrassé» du PQ ou d'une formation semblable: durant plusieurs années encore, il y aura au Québec un parti qui se chargera avec foi et conviction de défendre et de promouvoir la cause de la souveraineté. C'est une donnée de notre histoire et, si la formation que dirige aujourd'hui M. Lévesque devait renoncer lors de son congrès de juin à son option d'indépendance — ou la maquiller au point de la rendre méconnaissable — un autre parti prendrait aussitôt la relève.

Cela ne signifie pas que le PQ, s'il est battu aux prochaines élections, reprendra facilement le pouvoir par la suite. Il faut plutôt reconnaître que le profond courant nationaliste qui a produit le PQ, plus ou moins manifeste suivant les époques, plus ou moins populaire selon les événements, ne cessera pas d'exister par enchantement.

M. Bourassa le reconnaissait lui-même devant la presse dimanche quand il déclarait qu'une victoire libérale aux élections générales ne suffirait pas à «résoudre le problème de l'indépendance au Québec». La réponse à cette question de fond, le chef du PLQ la connaît, tout comme son prédécesseur qui avait publié le «livre beige». Elle réside dans l'établissement d'un meilleur équilibre constitutionnel entre Ottawa et Québec et, avant tout, dans la réparation des erreurs commises par le gouvernement fédéral de 1980 à 1982 quand il a voulu rapatrier à tout prix, au point d'écarter le Québec du nouveau régime.

Sur ce point, le chef ne pourra s'écarter sensiblement de la voie empruntée par les hommes qui l'ont précédé au pouvoir depuis 1960. Seuls sont appelés à changer le style, le langage et les modalités. Mais, sur le fond, pour répondre aux attentes d'une majorité de Québécois, pour convaincre les partisans du PQ d'accepter sans amertume le régime fédéral, il faudra qu'un gouvernement provincial, une fois partis MM. Trudeau et Lévesque, obtienne par la négociation un statut distinct pour la société francophone, source de sécurité culturelle pour le Québec.

Au cours des tournées qu'il entreprendra dans toutes les régions pour mettre en chantier le programme électoral du PLQ, M. Bourassa a pris la sage décision d'écouter les militants. Mais un programme politique, résultant des aspirations et des besoins identifiés, n'acquiert sa cohérence que si le chef y imprime sa pensée. Au chapitre de l'avenir constitutionnel, malgré les résistances et l'indifférence auxquelles il se heurtera, le chef du PLQ ne doit pas perdre de vue les intérêts historiques du Québec à l'intérieur du pays.

Michel ROY

## Qu'est-ce qui va sauver le Liban?

Les déclarations du secrétaire d'État Shultz sur le Liban font partie d'un ensemble de propos tenus à la télévision américaine, à la suite de la conférence de Stockholm sur la défense et la sécurité en Europe.

Les déclarations sur le Liban venaient en queue d'interview. Ce qui en ressort de plus net est que les États-Unis n'ont pas l'intention, pour le moment, du moins, de renoncer à leur mission au Liban.

Pour le porte-parole de M. Reagan il est impératif de défendre les intérêts des USA dans cette région troublée et de tendre une main secourable au gouvernement «légitime» du président Gemayel. Même si M. Shultz a répété que le gouvernement Gemayel doit donner à son pouvoir une base plus large, de manière que toutes les tendances aient leur part de représentation.

Ce n'est pas cet hypothétique replâtrage qui va satisfaire M. Jomblatt, chef du Parti socialiste progressiste. Ce qu'exige M. Jomblatt n'est rien moins que la démission de Gemayel. Les combats au Liban ne cesseront pas «tant que le gouvernement Gemayel n'aura pas démissionné, même si cela doit signifier la destruction complète du Liban».

Il suffit à M. Shultz que Jomblatt rentre d'un voyage à Moscou et à Damas pour que ses intentions proclamées de «détruire» le Liban, si besoin est, reçoivent tout l'éclairage nécessaire. Jomblatt, c'est le prolongement de la main de Moscou, par Syrie interposée.

Qu'est-ce qui pourrait sauver le Liban? Si la question est posée à Damas, la réponse du président Hafez el-Assad est parfaitement claire. Dans une rare interview accordée à la revue *le Point* (26 décembre), le président Assad déclare: «Le Liban et la Syrie constituent un seul peuple, une seule nation. Nous sommes deux États indépendants, mais cela ne veut pas dire que nous soyons deux nations différentes... Je dirai même que ces notions de parenté entre la Syrie et le Liban sont plus profondes que celles qui peuvent exister entre deux États des États-Unis.»

Il entre bien des éléments dans le mélange opposé à Gemayel. Il y a les traditions religieuses historiques, la main de Moscou, les visées de la Syrie, les intrigues d'Israël, pour ne rien dire du sang répandu. Gemayel a succédé à son frère assassiné et le président de la Syrie compte des tués dans sa propre famille. À ce mélange explosif s'ajoute le terrorisme des États. L'Iran entraîne des kamikazes (1.500 hommes et femmes) décidés à sacrifier leur vie pour faire sauter les étrangers. À ceux-là Khomeiny promet le paradis.

Devant cette menace particulièrement grave Washington ne veut pas céder. C'est pourquoi on annonce que les USA «vont lancer des raids préventifs contre les kamikazes». Le terrorisme, a dit M. Shultz, n'est plus seulement le fait d'illuminés isolés, il est devenu l'arme de gouvernants décidés à tout casser. Il sera répondu à leur défi.

Il est devenu évident, dans ces conditions, que la Force multinationale, à laquelle le contingent américain est intégré, reçoit une vocation nouvelle. Les «marines» étaient partis protéger les populations civiles à Beyrouth et autour de Beyrouth. Quand des avions de chasse foncent vers la montagne ou que l'artillerie intervient, les opérations cessent d'être dans la catégorie des simples opérations de police.

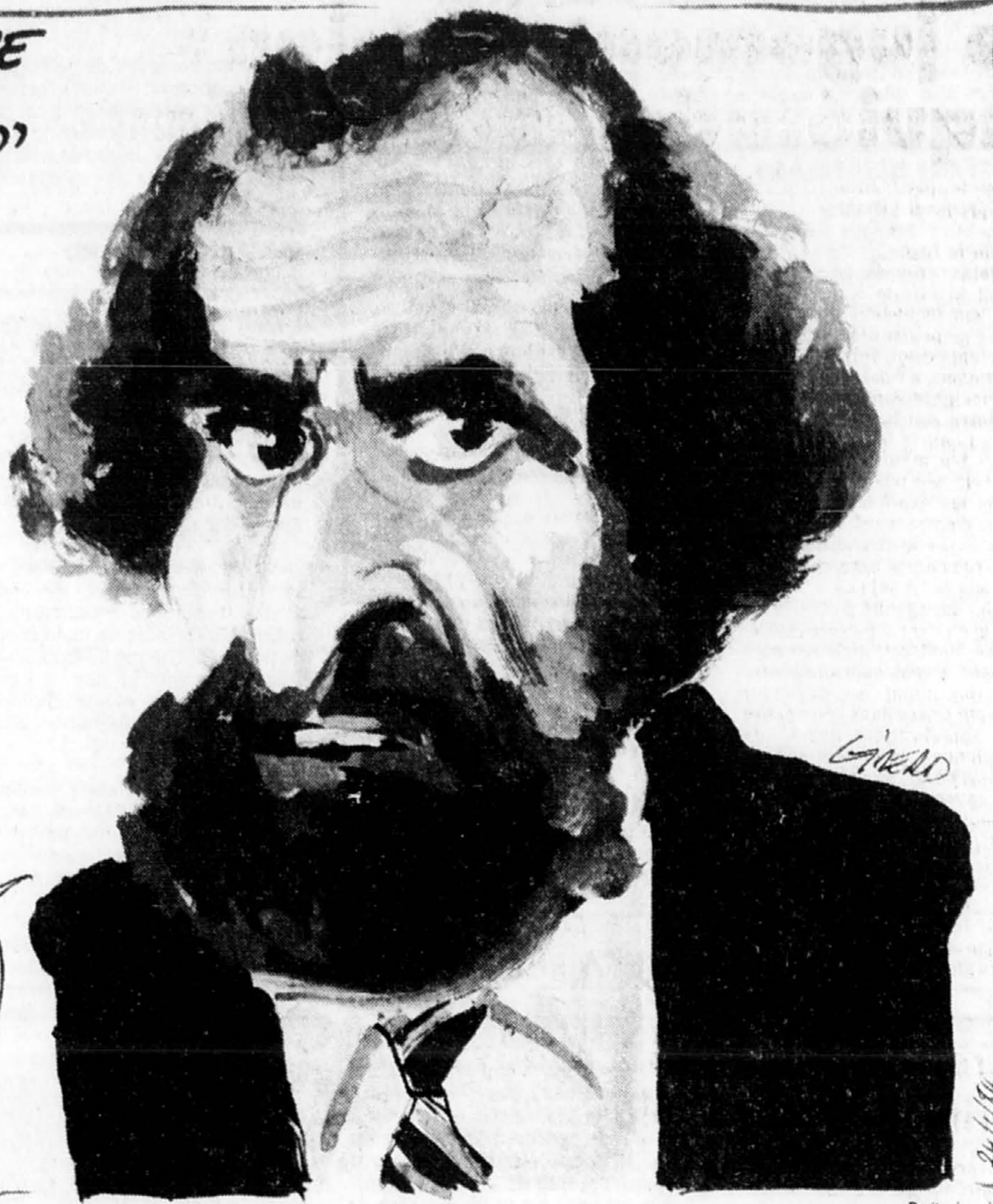
Si Beyrouth, le Liban et la Syrie ne sont que des épisodes ou des chapitres dans l'histoire des oppositions permanentes entre l'URSS et les États-Unis, les Super-Grands sont les premiers intéressés, et n'est-ce pas de leur accord que peut naître un semblant de stabilité dans cette région?

Guy CORMIER

“UN FOYER INTENSE DE VIE DÉMOCRATIQUE.”

— M<sup>me</sup> L. GAGNON

J'AI TOUT DE MÊME LE DROIT DE CONGÉDIER UNE EMPLOYÉE COMME N'IMPORTE QUEL BOSS ... SURTOUT QUE M<sup>me</sup> LALONDE N'EST PAS SYNDIQUÉE ...



Droits réservés



Marcel Adam

## Ottawa protège parfois très mal les citoyens

Il y a quelque vingt-cinq ans une cinquantaine de Canadiens, admis pour troubles nerveux à l'Institut Allan Memorial de Montréal, y furent l'objet de longues et cauchemardesques expériences de «lessivage» du cerveau, plutôt que d'y recevoir les traitements que nécessitait leur condition.

Ce n'est qu'en 1977 que nous devons apprendre que le Dr Ewin Cameron, chef de ce département de psychiatrie de l'hôpital Royal Victoria, avait reçu des fonds de l'agence d'espionnage américaine CIA pour l'aider à poursuivre l'étude de techniques de dépersonnalisation semblables à celles qui sont appliquées derrière le rideau de fer.

Sans obtenir le consentement de ses patients qui ignoraient qu'ils servaient de cobayes pour des expériences très dangereuses, le Dr Cameron (aujourd'hui décédé) leur faisait subir des séries d'électrochocs exceptionnellement puissants et de longues périodes de sommeil provoqué par des drogues, dans le but d'effacer de leur mémoire tout souvenir; pendant des semaines, il les coupait de leur environnement matériel en neutralisant leurs sens; au moyen de drogues hallucinogènes, il leur faisait vivre des expériences psychédéliques au cours desquelles ils étaient bombardés d'incessants messages préen-

registrés destinés à inculquer dans leur cerveau des comportements nouveaux; etc.

On a perdu trace de la plupart des patients ainsi maltraités parce que ce médecin les identifiait par un nom de code. Mais les neuf qui ont été retracés sont lourdement hypothéqués dans leur santé à la suite de ces expériences.

Le rôle du gouvernement canadien, depuis que cette répugnante affaire est connue, n'a pas été reluisant. Il a plutôt manifesté de l'indifférence lui qui n'a pas fait enquête et conserve les informations qui pourraient aider les victimes dans leur poursuite contre le gouvernement américain.

La semaine dernière nous apprenions que le gouvernement des États-Unis s'est excusé auprès du gouvernement canadien. Mais le ministre MacEachen refuse de fournir copie de cette lettre aux requérants. Parce que le département d'État américain ne lui donne pas la permission de rendre publics ni cette lettre ni les autres documents pertinents à la cause.

Le ministère canadien des Affaires extérieures prétend ne rien négliger pour obtenir des Américains un règlement satisfaisant de cette affaire. Les faits induisent plutôt à douter de son zèle et à penser plutôt que sa conduite a été celle d'un faible.

Ottawa donne l'impression de s'acquitter un peu mieux de ses responsabilités dans le cas des familles des victimes canadiennes de la destruction du Boeing sud-coréen, par la chasse soviétique, en septembre dernier. Dès le début le gouvernement a agi avec célérité pour obtenir compensation de l'URSS.

Comme le Kremlin avait accueilli avec une catégorique fin de non-recevoir les réclamations des pays qui comptaient des ressortissants parmi les victimes, on commençait à croire que la démarche canadienne resterait lettre morte.

Apparemment tous les espoirs ne sont pas perdus. Des diplomates canadiens révélèrent à Ottawa, vendredi dernier, qu'au cours de conversations privées entre les ministres MacEachen et Gromyko, la semaine dernière à Stockholm, ce dernier aurait dit que son pays était prêt à discuter officiellement de la réclamation canadienne.

Ces personnages officiels de la diplomatie canadienne se seraient dits d'avis que l'assouplissement de l'intransigeance soviétique pourrait être le résultat des efforts du premier ministre Trudeau. Lesquels? Ceux déployés dans sa mission de paix, ou ceux consacrés à atténuer la responsabilité du Kremlin dans la destruction du Boeing de la KAL?

On se souviendra que l'autonne dernier, au cours d'un discours prononcé à Montréal, et ensuite lors d'une spectaculaire intervention aux Communes, M. Trudeau avait soutenu fort éloquentement la thèse de l'«accident» — dû probablement à l'initiative d'un militaire subalterne, de faire abattre cet avion de ligne probablement mal identifié par la chasse soviétique. Cette thèse excluant la responsabilité des dirigeants politiques de l'URSS, ceux-ci ne méritaient donc pas, selon lui, de se faire accuser d'avoir posé sciemment et délibérément un acte criminel.

M. Trudeau a été, si je ne m'abuse, le seul chef de gouvernement affectés par cette tragédie, à accourir ainsi à la rescousse des Soviétiques, pour les aider à restaurer leur crédit dans l'opinion mondiale. Ils ne furent certainement pas insensibles à l'audace d'un homme qui osait échafauder à leur décharge une thèse qu'eux-mêmes refusaient d'invoquer puisqu'ils soutenaient sans démoder qu'ils avaient posé un acte délibéré de défense contre une opération d'espionnage orchestrée par les Américains.

Le Kremlin voudrait-il manifester sa reconnaissance en assouplissant son intransigeance qu'il ne faudrait pas s'en étonner. Est-ce à dire que Moscou est prêt à reconnaître son tort et à compenser les familles des victimes? Ça reste à voir. Les Soviétiques n'ont pas le goût de plaire au point d'être incohérents.

### BILLET

## Comment renifler les escrocs?

De tous les crimes, l'escroquerie est sans doute celui où le criminel jouit le plus de complaisance de la part de la victime. L'escroc ne soutire pas l'argent de sa victime en lui offrant légèrement mieux que les banques. Non, il lui offre dix fois plus, ou vingt fois plus. Qui dit mieux? La victime se doute bien qu'il y a quelque chose d'anormal, mais un rendement mirobolant ne vaut-il pas un risque accru? Aveuglée par son désir de s'enrichir démesurément, la victime ne se donne pas la peine de réfléchir et de voir que les dés sont pipés.

L'affaire des avions renifleurs nous montre que tout le monde peut tomber dans le panneau. Le gouvernement français a perdu une centaine de millions de dollars parce qu'il croyait pouvoir prendre une manche sur tous les autres pays dans la prospection pétrolière au moment de la crise du pétrole.

En 1974, un baron belge et un «alchimiste» italien mettent au point un procédé qui permet de découvrir des gisements pétroliers à partir d'un avion. Des intermédiaires se chargent de faire connaître l'existence de ce procédé au président français, M. Valéry Giscard d'Estaing. La société d'État pétrolière, Elf, achète le procédé, qui doit demeurer secret. L'appareil, qui n'avait pas été examiné par des spécialistes, avait décelé des signes de pétrole à Lacq et au Gabon, les principales réserves pétrolières d'Elf.

La société d'État investit des sommes importantes pour la mise au point du procédé. Toute l'affaire est conduite sous le sceau du secret, ce qui fait bien l'affaire du baron et de l'alchimiste qui préfèrent que les techniciens ne s'approchent pas trop de leur appareil. On fait même miroiter que les avions renifleurs pour-

raient détecter des sous-marins nucléaires, ce qui donne au projet une importance du point de vue de la défense nationale. C'est sans doute à cette époque qu'est née cette phrase: «En France, nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons des idées.»

La fin de cette idée-là est venue subitement en 1979. Le ministre de l'Industrie, M. André Giraud, a voulu en avoir le cœur net et en a parlé à un physicien qui a déclaré qu'il s'agissait d'une escroquerie. Lors d'un test, les deux inventeurs affirmèrent que la machine peut «voir» une règle métallique que l'on place dans une autre pièce: la règle apparaît alors toute belle et toute droite sur l'écran de leur appareil. Malheureusement, ce n'est pas ainsi qu'elle aurait dû apparaître, car quelqu'un l'avait tordue avant de la mettre dans la chambre séparée...

On pourrait penser que l'his-

toire se terminerait là avec l'entrée en scène de la justice. Mais c'est sans compter avec la complaisance des victimes pour les escrocs; complaisance qui devient bientôt de la connivence. L'affaire est étouffée et ne sera connue que quatre ans plus tard.

Il est, en effet, très difficile pour quelqu'un d'admettre qu'il s'est fait berné. C'est encore plus difficile si la victime est le gouvernement français et qu'il n'a pas utilisé le personnel hautement qualifié dont il dispose pour mettre au jour une telle plaisanterie dès le départ.

On retrouve dans cette affaire les deux sentiments qui animent presque toutes les victimes des escroqueries: au début, c'est la cupidité, qui veut obtenir un avantage sans en payer le prix; et, à la fin, c'est la honte d'avoir été aussi bête. Ces deux sentiments font admirablement l'affaire des escrocs.

Frédéric WAGNIÈRE

## Le jugement O'Brien: inquiétude, indignation

Monsieur le Juge O'Brien  
Cour suprême de l'Ontario  
Ottawa

Monsieur le Juge,

Plusieurs groupes de femmes vous ont manifesté leur indignation et leur inquiétude quant à la sentence de prison prononcée contre une femme qui, après plusieurs comparutions, a finalement renoncé à témoigner dans sa cause de viol contre son agresseur; bien d'autres femmes ont certainement éprouvé les mêmes sentiments, sans avoir cependant les moyens de vous les exprimer. En effet, chacune d'entre nous, en tant que femme, court le risque d'être un jour victime d'une agression sexuelle, si elle ne l'a déjà été.

En tant que Comité de Condition féminine du Centre de services sociaux de Montréal, nous tenons à notre tour à vous exprimer notre indignation quant aux décisions qui ont été prises dans cette cause et nos appréhensions quant aux conséquences qu'elles risquent fort d'engendrer.

Nous savons que la plupart des agresseurs restent actuellement impunis, entre autres raisons parce que leur acte n'est pas dénoncé par les victimes ou que la cause est retirée en cours de route. Loin d'inciter les femmes à maintenir leur accusation, le jugement rendu dans la cause précitée est de natu-

re à faire en sorte que beaucoup plus de femmes encore n'osent plus porter plainte, de peur de devenir victimes une seconde fois.

Nous pensons que pour inciter les femmes à porter plainte et à maintenir cette dernière, il faut agir sur les raisons mêmes qui font que beaucoup ne le font pas actuellement. Entre autres raisons: la honte, les pressions de l'entourage, la peur des représailles, le besoin «d'oublier» un événement particulièrement traumatisant.

Dans ce contexte chaque comparaison, chaque témoignage fait revivre ces sentiments; lorsque ces comparutions se multiplient et s'étendent sur plusieurs mois, voire des années, la réaction de retirer sa plainte est davantage une réaction de survie psychologique qu'un désir d'outrage au tribunal.

C'est pourquoi, les femmes victimes de viol devraient pouvoir compter sur un support qui les aide à sortir de leur silence puis à trouver les forces qui leur permettent de se trouver confrontées à de multiples reprises à un épisode de leur vie qu'elles voudraient pouvoir «oublier».

La proposition de déménager de ville, comme cela a été fait pour la jeune femme en question, va à l'encontre d'une telle aide puis-

qu'elle aurait pour conséquence d'isoler encore plus la victime, de la priver de la possibilité d'un support de la part de son entourage, de la déraciner de son milieu de vie et de l'obliger à une réadaptation d'autant plus difficile qu'elle serait non choisie et viendrait ajouter des bouleversements psychosociaux importants à ceux déjà vécus.

Considérant toujours les traumatismes importants vécus par les femmes victimes de viol, nous estimons aussi que des efforts sérieux devraient être faits pour trouver des formules qui leur éviteraient dans toute la mesure du possible, de comparaître en cour.

En tenant davantage compte de ce que vivent les femmes victimes de viol, ces mesures aideraient, nous en sommes certaines, à ce que «justice soit faite».

Comme nous l'avons dit plus haut, nous pensons extrêmement important que les femmes victimes de viol sortent de leur isolement; aussi nous joignons à cette lettre une copie que nous vous prions de bien vouloir remettre à la femme qui l'a motivée, en témoignage de solidarité et d'appui.

Recevez, Monsieur le Juge, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Thérèse WYSS  
Comité Condition féminine

## Les jeux récréatifs québécois

La Presse  
Tribune libre  
a/s de François Forest

Je voudrais, par ces quelques lignes, apporter une correction aux propos tenus par Madame Louise Wendling, du département des achats de jouets à La Baie, dans votre article du samedi 17 décembre 1983 intitulé: «Les jeux de société font un retour».

Madame Wendling disait et je cite: «... Et de toute façon, les inventeurs québécois proposent peu de jeux de société. C'est comme si nous étions un peu à la remorque de la culture américaine...». Par ces propos, je ne sais pas si Madame Wendling parle de proposition à La Baie ou aux manufacturiers, tels que: Parker & Brother, Mattel, Hasbro, Irwin Toy, etc. etc.

Si elle parle de La Baie, je crois pertinemment le choix des créateurs de jeux de ne pas le faire à moins que La Baie possède un service leur permettant de franchir adéquatement les étapes requises à la mise en marché (évaluation, test du marché, fabrication, distribution, etc.).

Si elle parle des manufacturiers, je regrette mais elle est dans l'erreur. Car beaucoup de créateurs québécois de jeux de société et autres ont frappé à maintes reprises à la porte de ces «géants» pour être virés sans même avoir eu la chance que le jeu soit regardé, sinon examiné un tant soit peu. Ces «monstres» ne se fient qu'à leur service (ou département) de création. Est-ce un manque flagrant de confiance aux autres? Est-ce par mesure d'économie? Est-ce par snobisme?

Il est difficile de «mettre le doigt» sur les raisons fondamentales. Cependant, permettez-moi d'avancer une partie de la réponse. L'économie y est pour beaucoup. En effet, les manufacturiers paient leurs créateurs seulement. Mais les créateurs extérieurs à leur service recevraient un montant de base pour la création elle-même, plus un montant pour l'exclusivité, plus les droits d'auteur, etc. Le calcul s'avère facile et la décision est simple.

Je dirais à Madame Wendling qu'il existe plus de créateurs qu'elle le dit (ou pense), prêts à réaliser une étape tant recherchée: la fabrication. Pour la suite, comme nous disons souvent en langage populaire «laissez couler». Vous noterez facilement les résultats. Un exemple à l'appui: l'Association des Consommateurs du Québec, dans la publication «Jouets 84», cite les cinq inventions québécoises avec une note de cinq sur six pour trois d'entre eux et les deux autres à six sur six (prix d'excellence). Un de ces derniers y a même investi presque tous ses avoirs afin de concrétiser ce jeu. Alors, vous voyez que le potentiel existe mais qui fera le premier pas?

Richard BRAULT  
directeur général  
Fédération québécoise  
des jeux récréatifs



Lysiane Gagnon

## Les conscrits de la participation

Sous ses allures faussement progressistes, le projet Laurin revient au passé, à l'époque où les élites d'arrière-garde se posaient, au nom des droits sacrés des parents, à la création d'un ministère de l'Éducation qui sanctionnait la prise en charge du système scolaire par l'État. (De la même façon, les élites conservatrices s'étaient opposées, auparavant, à la loi sur l'instruction obligatoire qui allait empêcher les parents de retirer leurs enfants de l'école — pour les faire travailler sur la ferme par exemple — avant l'âge de 15 ans.)

En soumettant l'école au pouvoir des parents, le ministre Laurin revient au principe qui ferait des parents les responsables ultimes non seulement de l'éducation mais aussi de l'instruction formelle de leurs enfants. C'est un principe désuet. Car si tout le monde reconnaît que l'éducation, au sens large, doit rester l'affaire de la famille, il n'en va pas de même pour l'instruction et la socialisation. Cela, c'est l'affaire de l'ensemble de la société qui, par délégation de pouvoirs à l'autorité politique, en fixe les grands objectifs, de même que l'affaire des professionnels de l'enseignement, qui sont à la fois les concepteurs et les exécutants de l'opération. L'école devient, dans cette optique, une institution distincte de la famille et non pas son prolongement comme le voulait l'ancienne mentalité et comme le souhaite aujourd'hui le ministre Laurin.

Le courant participationniste de la fin des années 60 a modifié le tableau, mais seulement temporairement car on a constaté que la majorité des citoyens ne tiennent pas à participer eux-mêmes à la gestion des institutions: toutes les formules de participation du «milieu» ou des «usagers», dans les conseils d'administration des hôpitaux, des cégeps, des universités, etc. ont échoué.

Mais envers et contre la réalité, le ministre Laurin rêve d'instaurer au primaire et au secondaire ce qui n'a fonctionné nulle part ailleurs: une communauté compacte où parents, directeur d'école, enseignants, employés de soutien et élèves travailleraient en concertation autour d'un «projet éducatif» commun, au-delà des conflits d'intérêts et des différences de classe, de statut, de scolarité, de génération, etc.

La CEQ ayant rejeté, ces dernières années, le principe de la participation aux structures décisionnelles, le ministre a dû laisser tomber un volet de son rêve et, dans une manœuvre qui ressemble à une tentative détournée de briser le monopole de la centrale syndicale sur le monde de l'enseignement, a décidé de donner le pouvoir aux parents, tout en laissant la porte ouverte — mais une minorité de sièges — aux autres groupes désireux de déléguer des représentants au nouveau conseil de direction de l'école.

Cet exercice ministériel aboutit à une formule sans équivalent nulle part ailleurs: l'instauration du pouvoir parental à l'école. Cela marque en même temps un retour au passé, à la petite communauté fermée sur elle-même (l'école, nouvelle représentation du village), et soumise à l'autorité parentale. Que ce modèle soit vu par certains comme progressiste est l'un des aspects les plus étonnants du débat.

L'infime minorité de parents déjà active dans des comités d'écoles se réjouira de cet accroissement de pouvoir, mais pour la majorité des parents que la loi obligera à «participer» sans qu'ils l'aient jamais ni souhaité ni demandé, cela équivaudra à une sorte de conscription.

L'école étant désormais dirigée par un conseil où les représentants des parents auront la majorité des voix, chaque parent devra se trainer aux multiples assemblées que lui imposera la nouvelle formule, et tomber à son tour dans la maladie de la réunionite, sous peine de voir l'école de son enfant tomber sous le contrôle d'un groupuscule quelconque.

Mise à part cette infime minorité de parents profondément intéressés par la question scolaire — et qui se recrutent règle générale dans les couches les plus instruites —, il y aura toujours des groupes de pression qui auront intérêt à prendre le contrôle de l'école. On a vu, aux États-Unis et au Canada anglais, les ravages que peuvent faire les parents fondamentalistes (la version protestante de nos catholiques intégristes): ici on réclame l'interdiction de telle ou telle grande oeuvre littéraire jugée immorale, là on veut que la biologie soit enseignée selon la théorie de la création plutôt que celle de l'évolution, etc. etc. Pourquoi le Québec échapperait-il à ces tendances ou à d'autres du même acabit?

Le système scolaire, à Montréal notamment, subit déjà l'infiltration de l'Association des parents catholiques. Mais au moins c'est au niveau de la commission scolaire — donc à un palier éloigné des élèves et de la pratique pédagogique — que se déroulent ces opérations de nouage et ces affrontements politiques. Pourquoi transporter dans la vie quotidienne de l'école la sphère politique et les luttes de pouvoir?

Le projet Laurin politise l'école parce qu'il remet le pouvoir à des groupes qui n'auront jamais les mêmes intérêts et dont la cohabitation forcée va inévitablement instaurer un régime incessant de négociations et de manœuvres politiques: parents, enseignants, personnel de soutien, élèves (au secondaire), devront s'astreindre dès la rentrée scolaire à des réunions d'élection qui seront probablement vues par une majorité comme une perte de temps et un gaspillage d'énergies. De trois choses l'une: ou bien tous ces groupes participent activement à la gestion de l'école et l'école devient vite un champ d'affrontement politique; ou bien un groupe militant émerge à la faveur de l'absentéisme général; ou bien le niveau général de participation est faible et c'est le directeur, seul gestionnaire à temps plein, qui mène l'affaire tout seul puisque ses seuls interlocuteurs sont des parents de bonne volonté, certes, mais sans qualifications en la matière.

JEUDI: les limites du pouvoir parental

## Mère Marguerite Bourgeoys mérite beaucoup plus

Avec raison, un groupe imposant de Montréalaises ont été émus par trois événements récents qui ont un lien avec leur éducation et, plus largement, avec l'histoire de Montréal et du pays: la vente de la maison mère des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame coin Sherbrooke-Atwater, le soixante-quinzième anniversaire du Collège Marguerite Bourgeoys et la fermeture prochaine de ce collège, berceau des études supérieures pour jeunes filles au Québec. Les femmes de Montréal ont pris l'initiative de demander qu'une partie de rue et une station de métro prennent le nom de Marguerite Bourgeoys. Il serait dans l'ordre des choses que l'odonymie garde le souvenir de celle qui, personnellement et par le rayonnement de la Congrégation de Notre-Dame qu'elle a fondée, a marqué si profondément la vie de Montréal, du Québec et du Canada.

Pour être impliquée depuis dix ans dans les organismes gouvernementaux voués à la commémoration des lieux et personnages historiques, je me permets cependant de faire remarquer aux initiatrices de la pétition adressée au maire Drapeau, que leur action est bien modeste. Elles pourraient réclamer beaucoup plus pour une femme qui a dominé en son temps

l'histoire de Montréal et qui a peu d'égaux dans l'histoire du pays. Pourquoi pas, au coin des rues Sherbrooke et Atwater, sur ce terrain dont la Congrégation de Notre-Dame n'a consenti à se départir qu'en faveur de l'éducation, n'élèverait-on pas un monument à la gloire de Mère Bourgeoys, qui rappellerait en même temps l'oeuvre tridentaire de la Congrégation de Notre-Dame?

On peut l'espérer, l'administration municipale donnera suite à la pétition reçue. Mais pour une commémoration plus importante, de niveau national, les amies de Mère Bourgeoys et de la Congrégation de Notre-Dame pourraient s'adresser à la Commission des Biens Culturels du Québec et à la Commission des Lieux et Monuments historiques du Canada. Ces organismes gouvernementaux ont pour mission de garder vivant le souvenir de ceux et de celles qui font la nation. Pourquoi ne pas porter devant eux une cause qui me paraît gagnée d'avance et donner à Marguerite Bourgeoys et à ces milliers de femmes qui ont continué son oeuvre dans l'anonymat une commémoration à leur taille?

Andrée DÉSILETS  
professeur  
Département d'histoire  
Université de Sherbrooke

## TV et respect

Il existe un point commun à tous les grands réseaux de télévision, américains et canadiens: ils n'ont aucun respect du public. (...)

Ainsi, CTV continuera à nous présenter des «scanners» transformés en films pour enfants et Radio-Canada des comédies devenues des énigmes où il faut retrouver les nombreux bouts de films manquants. Pour sa part, NBC poursuivra son «Late Night» avec David Letterman, mais avec 15 minutes de commerciaux, soit le quart de l'émission. Chaque réseau est libre de se fier de nous, mais la Société Radio-Canada ne va-t-elle par trop loin en utilisant nos taxes pour le faire?

Parmi les réseaux qui veulent vraiment présenter leurs films sans censure, sans coupures et sans interruptions, il n'y a que Radio-Québec, mais sa programmation ne rejoint pas les goûts de la majorité. Que reste-t-il? Quelques marginalités du câble comme TVFQ et CICO (Ontario) puis il y a la télévision payante.

Pourquoi faut-il toujours payer en double ce que vaut le respect de la personne?

Stéphane LAROSE  
Repentigny

## Un phénomène

Dans l'édition du mercredi 11 janvier 1984 en page B2, monsieur Claude Gingras semble ignorer totalement un phénomène du 20e siècle: la musique de film et John Williams. Si monsieur Gingras n'a pas écouté la deuxième partie du concert, c'est qu'il était incapable de critiquer ce qu'il ne connaît pas. Qu'il prenne donc la peine de connaître le répertoire de musique de film avant de faire acte de présence à la Place des Arts. John Williams n'a absolument rien à envier aux autres compositeurs: on n'a qu'à écouter la trame sonore de «Rencontre du troisième type» pour juger de sa valeur et reconnaître son immense talent de compositeur. Si monsieur Gingras ne croit pas que la musique de film appartienne au concert, il n'a qu'à toujours s'abstenir; on n'aura donc pas à subir ses critiques incomplètes.

Réjean DOYON  
Warwick

## N.B.:

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

**la presse**  
100 ans  
RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b>	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b>	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8h à 17h	
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
<b>PROMOTION</b>	285-7100	<b>GRANDES ANNONCES</b>	
<b>COMPTABILITÉ</b>		Détachants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

DÉCOUVREZ LES GRANDES ÉCONOMIES CHEZ

# Caplan-Duval

DE RENOMMÉE MONDIALE

## MEUBLES D'APPOINT

Voyez notre vaste choix de:

**LAMPES**  
VASTE ASSORTIMENT  
Économisez jusqu'à **50%**

**ÉPARGNES SPÉCIALES**

- chariots à thé
- accessoires orientaux et bien d'autres articles encore
- éléments muraux
- vitrines
- cuisines de cuisine

PERSONNE DANS L'EST DU CANADA NE VEND PLUS DE MARCHANDISES PARCE QUE PERSONNE NE VEND À MEILLEUR PRIX!

## SOLDE DE VAISSELLE COURANTE

SERVICES 40 pièces	Notre prix
Provence Midwinter	470.00 170.00
Duet Midwinter	320.00 160.00
Invitation-Midwinter	370.00 185.00
Stonehenge blanc Midwinter	190.00 95.00
Medina Johnson Bros	330.00 165.00
Heritage blanc — Johnson Bros	175.00 87.50
Vogue Johnson Bros	290.00 145.00
Création Midwinter	270.00 135.00
Bleu glacier Johnson Bros	272.00 136.00
Focus blanc Johnson Bros	175.00 87.50
Bleu nordique Johnson Bros	199.99 99.50
Fred Brown Dansk	496.00 248.00
Panier Villeroy & Boch	699.00 349.95
Petite fleur-Bourgogne-Johnson Bros	199.00 99.50
Early Dawn John Bros	272.00 136.00
Diamant Villeroy & Boch	299.99 149.95
Castille Denby	790.00 395.00
Denim Midwinter	470.00 170.00
Venise Denby	790.00 395.00
Earthflower/Royal Doulton	450.00 190.00
Fieldflower/Royal Doulton	450.00 190.00

Toujours un choix de plus de 100 motifs. Le service de 40 pièces comprend: 8 assiettes plates, 8 assiettes à dessert, 8 assiettes ou bols à soupe, 8 tasses, 8 soucoupes. Certains services comportent des assiettes à salade au lieu des assiettes à soupe.

## ÉCONOMISEZ 40 à 60%

Wedgewood — Denby — Royal Doulton — Villeroy & Boch — Johnson Bros. — Hormosa — Dansk — Midwinter — Arabia.

## CASSEROLES ET USTENSILES CUISINOX

Nous venons de recevoir notre nouvelle collection, ensembles «jeunes ménages». Poêlons, casseroles, marmites avec couvercles, casseroles, «bain-marie», etc.

**OFFRE SPÉCIALE ÉTUVEUSE**  
Prix cour. \$144  
Notre prix \*72

## ECONOMISEZ 30 à 50%

# Caplan-Duval

6700, ch. Côte-des-Neiges (Plaza Côte-des-Neiges) 735-3633

Sans frais 1-800-361-6482

5800, boul. Cavendish (Mail Cavendish) 489-5761

# LA PRESSE

## 100 ans d'actualités

### LE PREMIER POSTE DE TELEPHONE AUTOMATIQUE FONCTIONNERA BIENTOT

Le changement s'effectuerait en avril pour les abonnés du service Lancaster

#### EXPLICATION DU SYSTEME

Ce reportage, qui paraîtra prochainement empreint d'une certaine naïveté, vu avec les yeux d'aujourd'hui, a été publié dans LA PRESSE du 24 janvier 1925.

UNE fois terminée la construction du superbe immeuble Lancaster à l'angle des rues Ontario et Saint-Urbain, le premier poste central de téléphone automatique à être installé à Montréal, sera sur le point de fonctionner. Il y a certes encore beaucoup à faire pour terminer la canalisation des câbles souterrains et aériens, et le montage au poste central des appareils d'aiguillage n'est pas encore complété. Mais on s'attend à ce que d'ici trois mois tous les abonnés desservis par le poste central Lancaster soient pourvus d'un appareil automatique.

Le nouvel annuaire du téléphone contient un grand nombre d'abonnés du poste Lancaster et la Compagnie y ajoutera, de temps en temps, d'autres abonnés. On est à installer dans les demeures et les places d'affaires de ces abonnés des appareils téléphoniques munis de cadrans et, en temps et lieu, on leur donnera des instructions personnelles indiquant la manière exacte de se servir de ce nouvel appareil. D'après les prévisions actuelles, la Compagnie sera en mesure, en avril prochain, d'effectuer le changement au service automatique du territoire Lancaster.

#### LE FONCTIONNEMENT

« Mais comment ceci fonctionne-t-il?, demandait-on à M. Frank C. Webber, gérant de la Compagnie de Téléphone Bell, comment appellera-t-on par exemple Lancaster 0456? »

« Bien, dit M. Webber, en posant devant nous, sur le bureau, un appareil automatique, voyons quelles sont les opérations requises pour appeler le numéro que vous mentionnez — Lancaster 0456 — et dans quel ordre elles se présentent. »

« D'abord nous décrochons le récepteur et écoutons pour percevoir ce qu'on est convenu d'appeler le « ton du cadran » — un bourdonnement continu qui indique que le mécanisme est prêt à transmettre nos signaux. »

« Après avoir perçu le bourdonnement et en tenant toujours le récepteur décroché, nous signalons la lettre « L » du numéro Lancaster 0456. »

« Plaçant l'index dans le trou où apparaît la lettre « L », M. Webber tourne le cadran jusqu'au point d'arrêt. Puis il dégage le cadran qui retourna à sa position normale. »

« Ensuite, nous signalons de même la lettre « A ». Encore une fois, il tourne avec l'index le cadran jusqu'au point d'arrêt, puis le laisse revenir à sa position initiale. »

« Maintenant que nous avons signalé les deux premières lettres du nom du poste central, nous commençons à signaler les chiffres 0-4-5-6. »

« Ici M. Webber localisa à tour de rôle chacun des chiffres et, après avoir tourné le cadran jusqu'au point d'arrêt, le laissa revenir au repos. »

« Maintenant, si ce téléphone était réellement raccordé, je devrais entendre le ronron qui m'indiquerait que la sonnerie du poste appelé tinte. Nous avons complété toutes les opérations nécessaires à un appel d'un poste automatique à un autre : d'abord les deux premières lettres du nom du poste central, lesquelles sont indiquées en majuscules dans l'annuaire, et ensuite les quatre chiffres du numéro sans omettre le zéro initial. »

#### POINTS A NOTER

« Les points suivants sont à noter pour signaler, continue M. Webber. Vous avez pu constater que j'ai eu soin de ne pas toucher



au cadran pendant qu'il retourne à sa position de repos. J'obtiendrais probablement une fausse communication si j'essayais d'en hâter ou d'en ralentir le retour.

« Remarquez aussi que les lettres sont noires et les chiffres sont rouges. Ceci permet de différencier facilement la lettre « O » (noire) du chiffre « 0 » qui est rouge. Les confondre donnerait lieu à une fausse communication, d'où l'importance de les distinguer. »

« Supposons que nous éprouvions quelque difficulté? lui demanda-t-on. J'imagine que beaucoup auront besoin d'aide. »

« Remarquez le mot « Operateur » au bas du cadran, dit le gérant. Un tour au cadran vous mettra en communication avec un téléphoniste qui aura pour fonction d'aider les abonnés qui éprouveront des difficultés à signaler. Vous voyez que les abon-

nés desservis par le téléphone automatique ne doivent pas avoir l'impression qu'ils n'ont à leur disposition en cas d'urgence qu'une machine inerte. De fait, nous avons choisi certains numéros spéciaux servant à des appels déterminés — par exemple: Information 113 (trois tours au cadran); Commis des réparations 114 (trois tours au cadran); Longue distance 110 (trois tours au cadran). »

« Comment signaler un numéro de ligne double? »

« Signalez le numéro de la même façon, dit M. Webber, en y ajoutant la lettre W ou J — tel qu'indiqué dans l'annuaire. »

« Maintenant, la ligne est occupée? »

« Si le poste que vous appelez n'est pas libre, vous entendrez un « buzz buzz » rapide au récepteur, similaire à ce que vous entendez actuellement avec la télé-

phonie manuelle. Raccrochez le récepteur et rappelez un peu plus tard. »



C'est demain soir (24 janvier 1926), à 11 heures, temps officiel de l'Est, que s'ouvre la Semaine Internationale du Radio, attendue avec anxiété par tous les amateurs de l'univers. Cette semaine est consacrée aux essais radiotéléphoniques particulièrement entre l'Europe et l'Amérique du Nord, mais, l'Australie et l'Afrique se sont également inscrites et plusieurs centaines d'amateurs de ces pays tenteront également de capter les concerts transmis à l'étranger, tandis que les postes émetteurs

donneront des concerts, utilisant la plus forte somme d'énergie possible, pour être entendus au loin.

Dans tout le Dominion et dans la plus grande partie des Etats-Unis, cette semaine a été attendue avec d'autant plus d'anxiété que, depuis deux ou trois semaines, les conditions de la réception ont été plus mauvaises qu'elles ne l'ont été depuis deux ou trois ans, pour le moins.

A Montréal, par exemple, depuis des semaines, bien que nous soyons pratiquement entourés

de postes émetteurs « super-pouvoir » ou de très grande énergie, comme ceux de Pittsburgh, KDWA; New York, WJZ; Schenectady, WSGT, et maints postes à Chicago, Cleveland, Cincinnati et autres, les amateurs qui ont pu capter, chaque soir, les émissions de deux ou trois de ces postes, peuvent se compter très chanceux.

NDLR — On n'explique pas pourquoi l'ouverture officielle de la semaine qui commençait le 23 s'est effectuée le 21...

## C'EST ARRIVÉ UN 24 JANVIER

1979 — Début d'une grève des employés de la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal, la première de l'histoire dans le secteur des banques.

1975 — En cavale depuis le 24 octobre 1974, Richard Blass est abattu par la police, à Val David.

1974 — Roger Lemelin, président et éditeur de LA PRESSE, est élu membre canadien de l'Académie Goncourt.

1973 — Un cessez-le-feu intervient au Vietnam à la suite d'un accord conclu par Henry Kissinger, au nom des États-Unis, et Le Duc Tho, au nom du Nord-Vietnam.

1966 — 117 personnes trouvent la mort quand un B-707 d'Air India s'écrase sur le mont Blanc.

1965 — Sir Winston Churchill meurt des suites d'une attaque cardiaque à l'âge de 90 ans.

1963 — Reconnus coupables d'un attentat contre le président Habib Bourguiba, dix Tunisiens sont passés par les armes.

1960 — La révolte éclate entre métropolitains et extrémistes de droite en Algérie. On dénombre 27 morts. Les extrémistes réclament que l'Algérie reste française.

1952 — L'hon. Vincent Massey devient le premier Canadien à être nommé au poste de gouverneur général du Canada.

1947 — Funérailles à Québec du cardinal Villeneuve.

1939 — La ville de Chillan, au Chili, est entièrement détruite par un tremblement de terre; on dénombre 2000 morts.

1921 — Réunion à Paris des pays alliés afin de discuter notamment des réparations de guerre qui seront exigées de l'Allemagne vaincue.

1905 — Lord et Lady Grey sont l'objet de brillantes réceptions à l'Hôtel de ville et au Board of Trade.

1901 — Edouard VII est proclamé officiellement roi du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande, et Empereur des Indes.

## BABILLARD

#### Collection à vendre

Monsieur J. Philippe Barbeau, de la rue Pierre-Bédard, à Montréal, détient actuellement une collection assez remarquable

de 63 feuillets publiés par LA PRESSE, Le Canada, Le Nationaliste et Le Devoir avant septembre 1941.

Cette collection avait été conservée par le père de M. Barbeau et pourrait intéresser certains

collectionneurs qui ont déjà en leur possession une collection du genre qu'ils souhaiteraient compléter.

Pour obtenir le numéro de téléphone de M. Barbeau, il suffit de communiquer avec Guy Pinard, au 285-7070.

#### Certificats de naissance

Est-il nécessaire de rappeler aux jeunes parents dont l'enfant est né ou naîtra entre le 20 octobre 1983 et le 20 octobre 1984, que LA PRESSE leur remettra, sur présentation d'une photocopie de l'attestation de naissance, un certificat du centenaire de LA PRESSE rédigé au nom du nouveau-né. Il s'agit là d'un souvenir qui prendra l'allure d'une pièce de collection devant le petit nombre de ces certificats qui seront en circulation à la fin de l'année. Ne rater donc pas cette occasion unique.

#### Vous êtes né(e) un 29 février?

Juste quelques mots pour rappeler aux personnes nées un 29 février qu'il ne reste plus qu'une semaine pour inscrire leur nom sur la liste. La date limite d'inscription a en effet été fixée au 31 janvier.

## ACTIVITÉS

#### Club Lions de Repentigny

19h - Restaurant de Normandie — Cyrille Felteau prononce une conférence sur son livre L'histoire de LA PRESSE devant les membres du club, qui lui remettra à cette occasion une plaque rendant hommage à LA PRESSE à l'occasion de son centenaire.

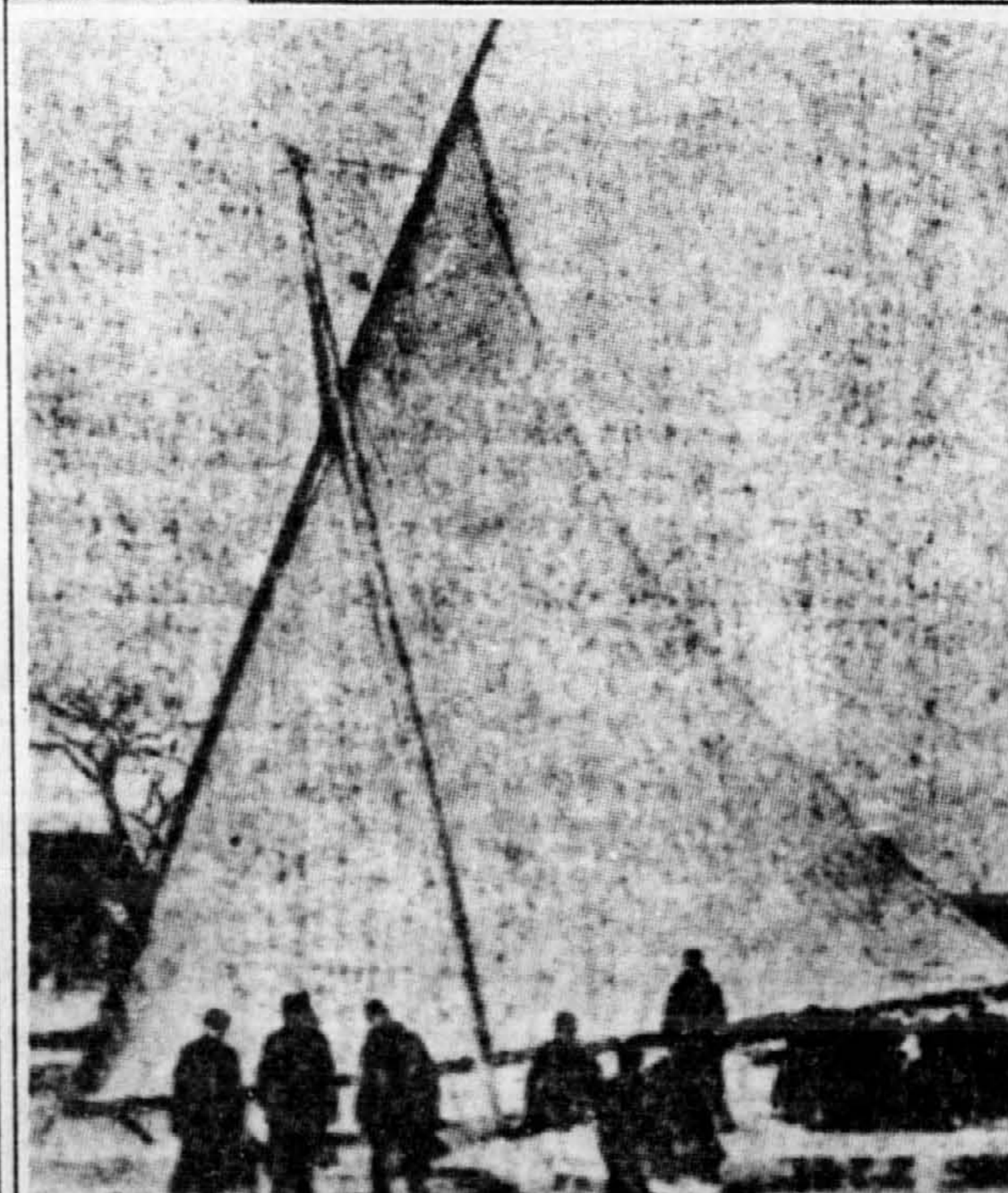
#### Expo-Habitat

Palais des Congrès — Présence au kiosque de LA PRESSE de l'exposition « Cent ans d'imprimerie », animée par des retraits du journal qui répondent à

toutes les questions du public sur la machinerie exposée et rappelant l'âge d'or de la typographie, avant que l'ordinateur ne vienne reléguer la linotype aux oubliettes. Jusqu'au 29 janvier inclusivement.

#### Festival de l'humour

Ce festival est présenté à l'Université d'Ottawa et incorpore notamment 39 caricatures de Girerd en plus d'une exposition retraçant L'histoire de la caricature dans la vie de LA PRESSE. Jusqu'au 26 janvier.



## LE YACHT

Le yachting sur glace, c'est vieux!

S'il en était qui croyaient que le yachting sur glace était une discipline sportive qu'on ne pratiquait que depuis quelques années au Québec, ceux-là seront surpris d'apprendre que ce genre de sport se pratiquait déjà au tournant du siècle comme en font foi ces photos prises lors de la course disputée le 24 janvier 1906 sur le lac Saint-Louis. Ce dessin montre l'Hurricane qui s'était enfoncé dans la glace où, comble de malheur, il devait être frappé par un autre yacht, l'Éléphant blanc.



Le nouveau poste central Lancaster, installé au coin des rues Ontario et Saint-Urbain.

Où le golf peut conduire...



Waldon Chamberlain, golfeur de l'État de Washington, a réussi le plus long coup de départ connu à l'époque, soit 650 verges. Il faut dire que ce mordu du golf avait pris tous les moyens pour réussir son exploit. Il a tiré la balle du faite d'une aiguille de 6.000 pieds dans le parc national Ranier. La balle a franchi une distance de 250 verges, pour ensuite rouler sur 400 verges. Cette photo assez exceptionnelle a été publiée à la page une de l'édition du 24 janvier 1931.

## Collision tragique près de Granby: deux morts

GRANBY (PC) — Deux personnes ont perdu la vie hier lors d'un violent accident de la circulation impliquant deux véhicules sur l'autoroute des Cantons de l'Est, en direction de Montréal.

Le conducteur d'une Chevrolet a perdu le contrôle de son volant en doublant un autre véhicule. Il a alors longé le garde-fou de la voie de gauche sur une trentaine de mètres, puis s'est mis à tourner.

Un camion lourd circulant sur la voie de droite n'a pu l'éviter et l'a frappé de plein fouet, tuant sur le coup le conducteur et la passagère assise sur la banquette arrière.

### Conciergerie d'un bar trouvé mort

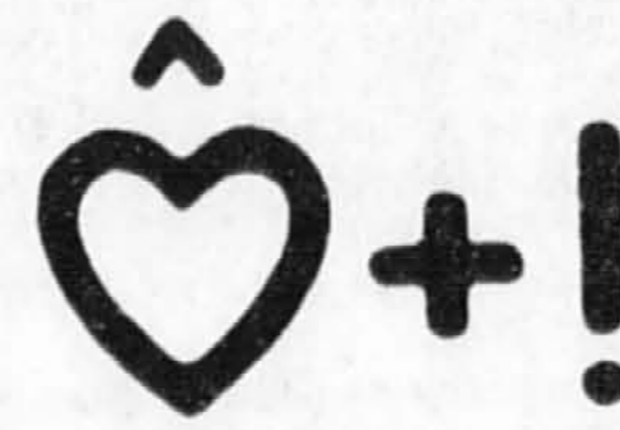
COWANVILLE (PC) — Le conciergerie d'un bar de la municipalité de Cowanville a été retrouvé mort, hier matin, au sous-sol de l'immeuble où il travaillait.

Un autre passager se trouvait sur le siège avant et, même s'il a subi des blessures assez sérieuses, son état ne soulevait pas trop d'inquiétudes. Quant au chauffeur du camion, originaire de la région de Sutton, il s'en est tiré indemne.

La police n'a toujours pas divulgué l'identité des victimes, mais on sait que les deux personnes décédées étaient un couple dans la soixantaine, originaires de Marieville. Le blessé était leur fils de 17 ans.

La chaussée était glissante lorsqu'est survenu l'accident, a indiqué l'agent René Julien, du poste de Granby de la Sûreté du Québec.

Le téléthon de la paralysie cérébrale



Cette année, MOI J'Y CROIS et je participe au TÉLÉTHON DE LA PARALYSIE CÉRÉBRALE qui aura lieu les 4 et 5 février prochain, directement du Complexe Desjardins.



4 et 5 février 1984, de 20 h à 20 h

## LIQUIDATION

50%  
CETTE SEMAINE SEULEMENT

POUR LA PREMIÈRE FOIS

OUVERT AU PUBLIC

ET JUSQU'À 70% DE RÉDUCTION

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

CONSIDÉRÉS COMME LA PLUS VASTE SÉLECTION DE TAPIS NOUËS-MAIN JAMAIS OFFERTE! PLUS DE 50.000 PIEDS CARRÉS, CES TAPIS PERSANS ÉTAIENT JUSQU'À MAINTENANT OFFERTS UNIQUEMENT AUX GROSSISTES ET MAGASINS À RAYONS; ILS SONT OFFERTS AU GRAND PUBLIC POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT.

CETTE GIGANTESQUE LIQUIDATION SE DÉROULERA

PLACE BONAVENTURE

ASCENSEURS COIN UNIVERSITÉ ET LAGAUCHETIÈRE

32 DAWSON SUR «D» MART

MARDI - MERCREDI - JEUDI

de midi à 18 heures (jusqu'à 21 heures le jeudi)

Que vous y croyiez ou non, venez en juger par vous-même; vous ne pourrez jamais acheter des tapis d'Orient à meilleur prix.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION EXCEPTIONNELLE.

Liquidation conjointe Belec Inc. & Cervone. T.A.C. Tél.: 861-8740

### CINQ TONNES!

## 30 inculpés pour trafic de cocaïne

WASHINGTON (d'après Reuter, UPI et AFP) — Les services fédéraux américains ont inculpé hier 30 personnes, dont des ressortissants de Colombie et des Bahamas, accusées d'avoir importé aux États-Unis environ cinq tonnes de cocaïne d'une valeur de \$3,8 milliards, entre juin 1982 et septembre 1983.

Ce faisant, la justice américaine croit avoir réussi à démanteler le plus vaste réseau de trafic de cocaïne de l'histoire des États-Unis.

Selon l'acte d'accusation, l'organisation démantelée était dirigée par Harold Rosenthal, originaire d'Atlanta, qui s'était réfugié en Colombie après s'être évadé d'une prison fédérale de Memphis, au Tennessee.

La justice américaine a fait savoir que Rosenthal avait été expulsé de Colombie et renvoyé aux États-Unis par des responsables colombiens. Il est accusé d'avoir tenté d'organiser des meurtres de responsables de la justice aux États-Unis et en Colombie, après son arrestation, l'an dernier, en Colombie.

Depuis la Colombie, des avions chargés de grosses quantités de cocaïne gagnaient directement plusieurs régions des États-Unis, en particulier le Tennessee, la Géorgie et la Pennsylvanie, dit l'acte d'accusation.

Sur les cinq tonnes introduites aux États-Unis pendant cette période, les autorités fédérales ont saisi quelque 1 300 kg de cocaïne dont la valeur est estimée à \$940 millions.

### SELON UN PATHOLOGISTE

## On aurait pu sauver la vie de Henri Antosz

Si une intervention chirurgicale avait été immédiatement pratiquée, il aurait été possible, selon un expert, de sauver la vie de Henri Antosz, 55 ans, un agent de sécurité qui fut abattu, le 3 mars dernier, à la Caisse populaire Saint-Marc de Rosemont, rue Beaubien à Montréal.

Le pathologiste Jean Hould soutient cela, dans son témoignage au procès d'un individu d'une vingtaine d'années, Guy Guérin, accusé de meurtre au premier degré en rapport avec cette affaire.

C'est Jean Hould qui a pratiqué l'autopsie sur le corps du quinquagénaire. Selon lui, Henri Antosz, atteint au thorax par un projectile d'arme à feu, aurait «probablement» pu être sauvé. Lorsque les policiers ont été appelés à la Caisse populaire pour répondre à un appel de hold-up, l'agent de sécurité gisait, blessé, près de la porte d'entrée. Il fut emmené à l'hôpital où il devait mourir quelques jours plus tard.

Pendant ce temps, un agent de police de la Communauté urbaine de Montréal, Denis Savard, suivait les indications données par des témoins de l'événement et retrouvait dans la neige, à l'arrière du 6342 Première avenue, deux armes à feu, un Magnum .357 et un revolver de calibre .38.

Le procès de Guérin a débuté en Cour d'assises, hier, devant un jury de dix hommes et deux femmes présidé par le juge Maurice Lagacé; l'instruction de la cause se poursuit ce matin.

## Allmand et LA PRESSE s'entendent hors cour

Un règlement hors cour est intervenu entre l'ex-solliciteur général du Canada Warren Allmand, d'une part, et le quotidien LA PRESSE et son collaborateur Marc Laurendeau, d'autre part, au sujet de l'action en libelle diffamatoire intentée par le premier, en mai 1979.

L'entente, que les parties ont convenu de garder secrète, a été conclue au moment où la cause allait être débattue devant la Cour supérieure.

Warren Allmand avait entrepris cette procédure judiciaire après un article de Laurendeau portant sur le témoignage du solliciteur général devant la Commission d'enquête McDonald sur les agissements de la Gendarmerie royale du Canada. Comme plusieurs autres journalistes l'avaient fait dans différents médias, le collaborateur de LA PRESSE avait fustigé Warren Allmand pour la façon dont il avait assumé ses responsabilités dans le fonctionnement du corps policier fédéral.

On sait que, dans une autre cause, Marc Laurendeau vient d'écopier une amende de \$5 000 pour outrage au tribunal, en rapport avec un article publié sous sa signature et traitant du rôle des délateurs dans le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

# «PESANTEUR ET ORDINATEUR AU SERVICE DU RAIL».



M. Harold E. McAfee est chef du triage général à la gare Alyth de Calgary. À l'emploi de CP Rail depuis 37 ans, il dirige une équipe qui forme en trains jusqu'à 3 000 wagons par jour en utilisant la loi de la gravité de Newton, un ordinateur et... des lunettes d'approche.

La pomme de Newton retrouvée. Depuis des années, CP Rail applique les lois de la gravité, d'abord pressenties par Kepler et formulées par Newton, à la formation de quelque 140 trains par jour dans ses principales gares de triage.

La technique de base est élémentaire. Il suffit de construire des rampes au haut desquelles les wagons sont poussés. Leur pesanteur les attire inexorablement vers le bas et ils roulent d'eux-mêmes à un endroit prédéterminé.

Mais, pour atteindre à un haut degré d'efficacité et de précision, nous avons assujéti cette force brute à un cerveau, l'ordinateur.

### LA VITESSE PROGRAMMÉE ASSURE L'ACCROCHAGE EN DOUCEUR.

Des wagons en provenance de toutes les régions du Canada sont dirigés vers nos gares de triage. L'ordinateur possède en mémoire les coordonnées de chacun: matricule, destination, contenu et poids. En comparant ces données à la température ambiante et à la force du vent, deux facteurs extérieurs qui peuvent influencer sur le rythme de descente, l'ordinateur détermine à la fraction de seconde la vitesse à laquelle se déplacera le wagon



Gare de triage CP Rail, Toronto. MM. Carl Simms, coordonnateur de triage ferroviaire, et Peter Tibando, chef du triage à butte, classent de 3 000 à 3 300 wagons par jour à l'aide d'un ordinateur de 12 millions \$.



Chaque jour, jusqu'à 3 000 wagons de marchandises peuvent être formés en trains sur les 120 kilomètres de voies de la gare de triage Alyth de Calgary. Grâce à des investissements répétés, cette gare de triage d'une capacité quotidienne de 5 200 wagons compte parmi les plus automatisées et les plus perfectionnées d'Amérique du Nord.

et le temps qu'il mettra pour atteindre un point précis.

C'est en activant des freins puissants incorporés à la voie que l'ordinateur peut contrôler la vitesse qui mènera le wagon à son branchement où il s'accrochera en douceur aux autres wagons déjà en place.

### CAPACITÉ DE TRIAGE: 18 000 WAGONS PAR JOUR.

La dernière étape consiste à regrouper les wagons sur la voie de départ où ils sont formés en trains ou dirigés vers des destinations locales.

Chaque jour, jusqu'à 18 000 wagons passent au triage dans les grandes gares de CP Rail réparties à travers le Canada. Ils transportent des produits en provenance de tous les coins du pays vers les marchés intérieurs et américains ou vers des terminaux maritimes où les produits sont bordés pour expédition outre-mer.

Tous les convois ne sont pas soumis au triage. Une voie directe traverse chaque gare pour éviter de retarder inutilement les trains rapides et les trains-blocs chargés d'un même produit et ayant une seule destination.

### NOS TRAINS SE FORMENT DANS 5 GRANDES GARES DE TRIAGE.

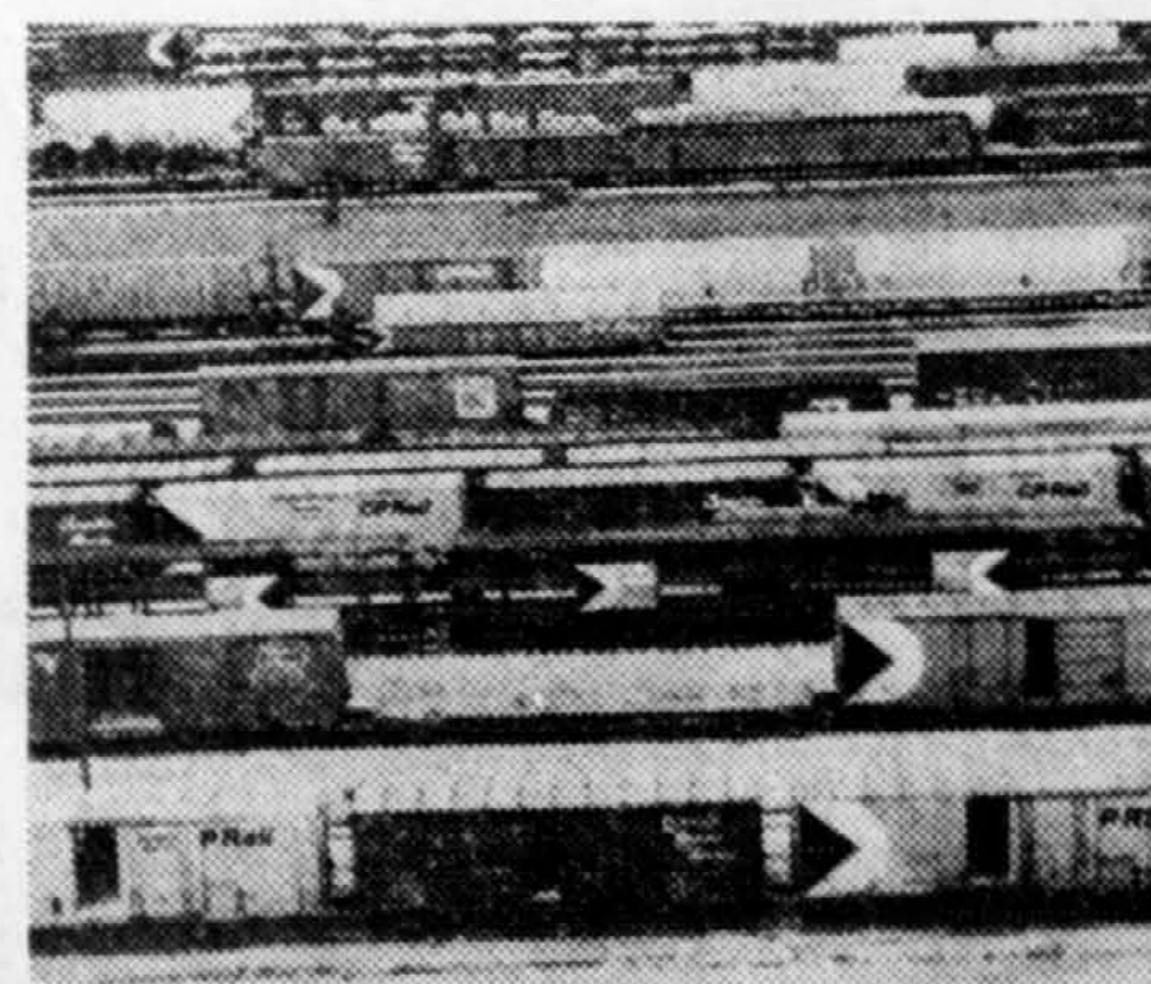
Les cinq grandes gares de triage CP Rail sont situées à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Calgary et à Coquitlam

près de Vancouver. Leur superficie varie de 170 à 565 acres. La plus vaste est celle de Montréal. Ses 198 km de voies peuvent accueillir 5 000 wagons par jour.

Dans d'autres centres, nous utilisons des gares de superficie moindre pour le regroupement et l'acheminement local. On y retrouve des terminaux spécialement aménagés pour le transport par conteneur et le feroutage; des installations de chargement et de déchargement pour le vrac et les automobiles; des voies pour la cueillette et la livraison exprès et des voies de débord accessibles simultanément à plusieurs clients.

L'ensemble de ces moyens permet à CP Rail d'offrir aux expéditeurs canadiens un système de transport sûr, efficace et rentable.

La loi de la gravité et l'ordinateur: l'utilisation conjointe d'une notion élémentaire et de la haute technologie au service du rail.



Chaque jour, dans les gares de triage de CP Rail réparties à travers le Canada, nous pouvons classer 18 000 wagons et former 140 trains. Ces gares sont intimement liées au réseau de CP Rail dont les voies couvrent plus de 25 000 kilomètres et transportent de façon sûre, fiable et rentable, les produits de l'économie canadienne.



# AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.

# Les bureaux de poste deviendraient des points de vente de paris sportifs

## Compensation possible

■ Selon le ministre des Affaires extérieures Allan MacEachen, l'URSS n'a pas catégoriquement rejeté l'idée de verser une compensation aux familles des victimes canadiennes du Boeing coréen abattu par la chasse soviétique en septembre dernier. Après une rencontre avec son homologue soviétique Andrei Gromyko, la semaine dernière à Stockholm, M. MacEachen croit qu'il serait encore possible de recevoir une telle compensation. « Il n'a pas refusé, il n'a pas rejeté l'idée du revers de la main, comme il le fait si souvent pour d'autres choses », a soutenu M. MacEachen à sa sortie des Communies. M. MacEachen entend donc revenir à la charge sous peu et a suggéré à M. Gromyko que des fonctionnaires des deux pays se rencontrent à ce sujet.

## Une responsabilité de député

■ Le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, a déclaré hier aux Communies qu'il revenait aux députés et non à une commission d'enquête royale de faire face aux inquiétudes que peut présenter l'avenir de l'industrie nucléaire au Canada. Il répondait à une proposition néo-démocrate suggérant l'étude par une commission d'enquête royale des répercussions médicales, sociales, économiques et écologiques de l'usage de l'uranium. M. Chrétien a expliqué que l'existence d'une telle commission reviendrait à une porte de salut pour un ministre qui ne voudrait pas avoir à régler le problème. Lui-même, a-t-il indiqué, il préfère qu'on lui amène les problèmes afin qu'il essaie de les solutionner.

## Bussièrès fait enquête

■ Le ministre canadien du Revenu, M. Pierre Bussièrès, a déposé, hier aux Communies, le mandat de la firme Woods Gordon, chargée d'évaluer l'efficacité des activités de son ministère et de faire des recommandations. Pressé de questions depuis bientôt sept semaines par l'opposition conservatrice, accusé de tolérer des méthodes de harcèlement, obligé d'admettre que certains de ses bureaux à travers le pays imposaient des quotas de perception à ses vérificateurs et collecteurs, le ministre Bussièrès a décidé, la semaine dernière, de confier à une firme indépendante le soin de faire la lumière sur ces questions.

## Le français au Manitoba

■ Mettant fin à leur boycottage des travaux de l'Assemblée législative, les conservateurs ont présenté un sous-amendement, hier, qui leur permettra de prolonger le débat sur les droits du français au Manitoba. Présenté par le député Bud Sherman, le sous-amendement vise à retirer de la résolution du gouvernement néo-démocrate une clause accordant une protection constitutionnelle accrue au français comme langue officielle dans la province. M. Sherman a accusé le gouvernement de vouloir imposer le bilinguisme au Manitoba comme l'a fait le gouvernement fédéral dans tout le pays. Mais les Manitobains, a-t-il ajouté, n'accepteront pas un bilinguisme plus répandu qu'il n'est nécessaire.

## Démenti du CTC

■ Le Congrès du Travail du Canada (CTC) a formellement démenti, hier, une déclaration du ministre des Finances, M. Marc Lalonde, qui parlait, mercredi dernier aux Communies, de « réaction unanime » de tous les groupes, y compris les syndicats, face aux orientations des politiques financières et économiques de son gouvernement. Dans une lettre adressée au ministre Lalonde, le président du CTC, M. Dennis McDermott, lui a rappelé les détails d'une rencontre qui a eu lieu au mois de novembre. « Je ne me souviens pas, a-t-il écrit, d'avoir alors sanctionné, ni à aucune autre occasion, l'orientation ou les détails de vos politiques économiques.

## Participation de la Chine

■ Avant de quitter le Canada et de mettre fin à son voyage de 17 jours en Amérique du Nord, le premier ministre chinois M. Zhao Ziyang a annoncé que son pays participera à Expo 86, une exposition internationale consacrée aux transports. La Chine est ainsi le 24<sup>ème</sup> pays à assurer sa présence à cet événement d'une durée de six mois, qui se tiendra dans la section entièrement renouvelée du port de Vancouver. M. Zhao, plus haut dirigeant chinois, s'est envolé vers la Chine hier après-midi. Sa tournée lui a servi à resserrer les liens culturels, technologiques et économiques de son pays avec le Canada et les États-Unis.

■ OTTAWA (PC) — En dépit de critiques acerbes sur la qualité du service postal canadien, le gouvernement fédéral projette d'utiliser ses 8 400 bureaux de poste à travers le pays comme réseau de points de vente pour le futur système de paris sportifs.

## DENIS LESSARD

Depuis plusieurs jours, la Société canadienne des postes entretient des négociations avec les dirigeants de la Société canadienne des paris sportifs pour établir le contrat qui lierait ces deux sociétés de la Couronne.

Des deux côtés, on affirme déjà que les pourparlers ne sont pas encore terminés, mais qu'on est « très intéressé » à ce que des résultats tangibles puissent être annoncés prochainement.

« Il est trop tôt pour dire quoi que ce soit, mais on regarde attentivement ce qu'ils ont à offrir », a affirmé hier M. André Villeneuve, vice-président aux Communications de la Société des Postes.

Quant au ministre responsable du dossier, M. Jacques Olivier, titulaire de la Santé et du Sport amateur, il a confirmé qu'une collaboration était considérée. Ce n'est pas avant deux ou trois semaines que le Cabinet sera saisi d'un projet élaboré par les fonctionnaires, a toutefois précisé M. Olivier.

« C'est passablement urgent ; on veut que notre produit sorte aussitôt que possible », de renchérit M. Frank Hilliard, directeur des communications de la Société des paris sportifs.

## Deniger mécontent

Les négociations entre les Postes et la Société des paris sont d'autant plus faciles que le président de la nouvelle société, M. André F. Lizotte, fut récemment le vice-président aux Postes, sous la direction de l'actuel numéro un, M. Michael Warren.

Mais des voix discordantes se font déjà entendre en marge du duo que, tranquillement, s'apprêtent à entonner les deux organismes. « Les Postes ne sont même pas capables de faire convenablement leur travail à passer le courrier, ils devraient penser à cela avant de chercher autre chose à faire », de lancer le député libéral de Laprairie, M. Pierre Deniger. « Dans mon comté j'ai des villes qui n'ont aucun service postal à domicile depuis six mois, il faut rappeler aux Postes quel

est leur vrai mandat, livrer le courrier, » de lancer le député.

## Remplir le sac

Encore hier, les responsables des deux sociétés se sont rencontrés pour discuter de leur collaboration éventuelle. « Pour nous c'est une occasion de remplir le sac (d'argent) », rappelle M. Villeneuve. La Société des Postes a récemment laissé savoir qu'elle songeait à une multitude d'acti-

tés destinées à rentabiliser ses opérations, notamment dans le secteur des transactions bancaires et des loteries.

Pour M. Villeneuve, ces nouvelles tâches ajoutées au fardeau des postiers n'amèneront pas de ripostes syndicales. « Je suis certain que M. Parrot jugera que c'est dans l'intérêt des postiers et du syndicat », a-t-il dit, rappelant que ce surcroît de travail pourrait éventuellement dissuader la

société de réduire son personnel par mesures d'attrition.

Quant à la Société des paris sportifs, elle sait déjà que les bureaux de postes seront insuffisants en nombre pour écouler les billets de pronostics sportifs qu'elle entend émettre. « Il nous en faudra des milliers de plus », de dire M. Hilliard, indiquant que l'organisme songeait à des ententes avec des banques et des chaînes de magasins.

# Trudeau porte son message de paix dans trois pays communistes

■ OTTAWA (PC) — C'est dans l'espoir d'influencer l'Union soviétique et non de provoquer une levée de boucliers contre elle que le premier ministre Trudeau entreprend aujourd'hui de porter son message de paix et de désarmement dans trois pays communistes.

C'est ce que croient de hauts fonctionnaires, interrogés hier sur le sens du voyage de M. Trudeau en Tchécoslovaquie, en Roumanie et en Allemagne de l'Est.

Dans ces pays, ont-ils dit, le premier ministre canadien va rappeler que les États-Unis ont pris des mesures, dernièrement, pour abaisser la tension internationale.

Il va signaler, en particulier, le dernier discours du président américain, qui suggère de reprendre les négociations sur le désarmement, et les entre-

tiens à Stockholm de MM. George Shultz, secrétaire d'État américain, et Andrei Gromyko, ministre soviétique des Affaires étrangères.

## Mégaphone

M. Trudeau s'élève depuis longtemps contre la « diplomatie du mégaphone » des deux superpuissances.

Pour lui, la paix est une chose trop importante pour être laissée aux soins des deux Grands. C'est pourquoi il s'est rendu jusqu'ici en Grande-Bretagne, en France, en Allemagne de l'Ouest, en Italie, dans les Pays-Bas, en Belgique, au Japon, en Inde, en Chine et à Washington.

Il aimerait bien, maintenant, rencontrer le président soviétique, M. Yuri Andropov, qu'on n'a pas vu en public depuis le mois d'août dernier.

# Une opération publicitaire coûteuse pour le Centre sur l'unité canadienne

■ OTTAWA (PC) — Le Centre d'information sur l'unité canadienne a envoyé des brochures publicitaires à près de 24 000 directeurs d'écoles, ministres et sous-ministres et à une gamme d'individus reliés de près au milieu de l'éducation à travers le pays.

## PIERRE APRIL

Cette opération publicitaire, réalisée à la mi-octobre, a coûté au seul chapitre des frais de poste \$60 050.34 en plus d'une somme de \$2 301.70 versée à la compagnie Southam Direct Marketing Services, qui s'est chargée de l'opération.

C'est le ministère de la Justice, responsable du Programme du Centre d'information sur l'unité canadienne, qui a divulgué cette information lorsqu'il a répondu à une question, posée le 15 décembre par le député conservateur de

Victoria-Haliburton, en Ontario, M. Bill Scott.

Au Centre d'information sur l'unité canadienne, les porte-parole ont indiqué, hier, que 15 716 directeurs d'école ont reçu des trousseaux d'information ainsi que 8 025 autres personnes, comprenant des ministres et sous-ministres de l'éducation, des directeurs responsables de la formation des enseignants ainsi que des programmes d'étude, des surintendants chargés de l'inspection des établissements scolaires, des cadres administratifs, des surintendants et leurs adjoints, des superviseurs régionaux et des conseillers pédagogiques.

M. Scott a souligné, hier, que cette question lui avait été suggérée par un enseignant de sa circonscription, qui se demandait pourquoi le gouvernement fédéral envoyait des documents à des

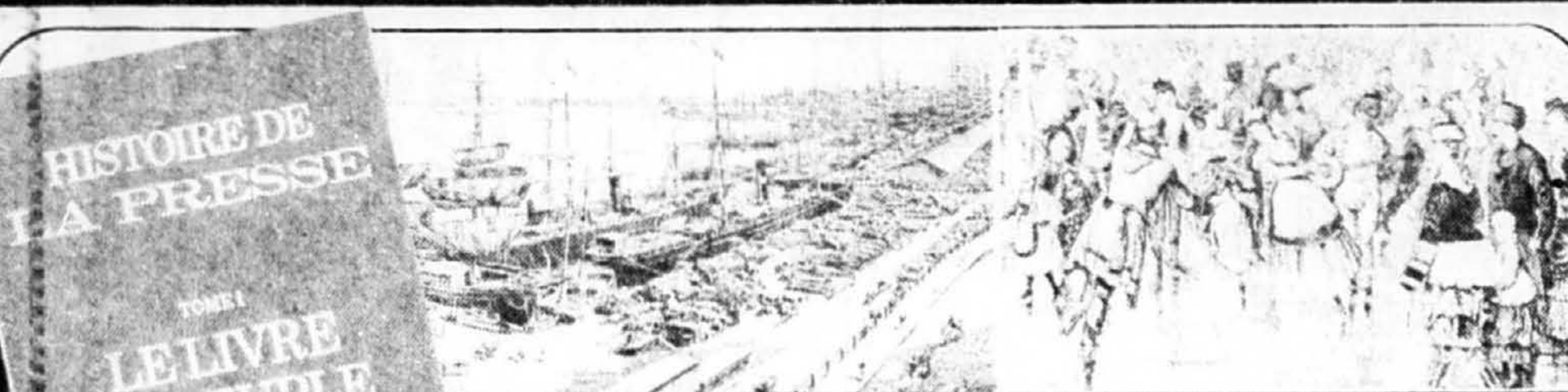
gens qui n'en avaient même pas fait la demande.

« A cette époque (octobre), a indiqué M. Scott, le gouvernement demandait aux syndiqués et aux salariés de se serrer la ceinture et ce geste coûteux a choqué bon nombre des éducateurs qui ont reçu cette trousse d'information. »

De toute façon, a confié M. Scott, tous les documents contenus dans cette trousse sont disponibles aux différents bureaux du gouvernement, dans les bibliothèques et dans tous les centres d'information du Canada.

Au Centre d'information sur l'unité canadienne, toutefois, on s'est dit surpris d'apprendre que ces trousseaux de documents sur le fédéralisme et les services du gouvernement aient été envoyés sans qu'une demande n'ait d'abord été faite par les intéressés.

## Aux Éditions La Presse



Un document historique de première valeur

# HISTOIRE DE LA PRESSE

par Cyrille Felteau

TOME 1

## LE LIVRE DU PEUPLE

De la naissance de LA PRESSE à la mort de celui qui en fit « le plus grand quotidien français d'Amérique ».

M. Treflé Berthiaume le « sauveur » de La Presse.

Nombreuses illustrations / 406 pages

## Témoignages de lecteurs:

« Votre livre m'a passionné... C'est un immense travail qui vous vaut toute mon admiration... »

Renaude LAPOINTE, sénateur

« Je tiens à vous féliciter pour ce travail remarquable sur le plan recherche, rédactionnel et iconographique... Votre ouvrage est une mine de renseignements dans une foule de domaines touchant le journalisme, la politique, l'activité politique, sociale, religieuse dans notre milieu. »

J.-Z. Léon PATENAUDE, ancien président du Conseil Supérieur du Livre

« Je dois vous féliciter d'avoir traité d'un sujet aussi austère avec autant de succès. Ce qui aurait pu être ennuyeux est devenu, grâce à votre talent, amusant et fort instructif »

Pierre GASCON, ex-directeur du magazine « Perspectives »

« Je ne saurais vous dire la joie que j'ai à le parcourir, ça se lit comme un joli livre de contes! »

Mme Catherine NADEAU, Fleurimont, Qué.

## OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

### BON DE COMMANDE

Veillez me faire parvenir

( ) exemplaire de « HISTOIRE DE LA PRESSE » au prix de \$14.95 chacun, plus \$1 de frais de poste et de manutention. Je suis abonné à LA PRESSE. Veuillez me faire parvenir ( ) exemplaires de « HISTOIRE DE LA PRESSE » au prix de \$11.95 chacun, plus \$1 de frais de poste et de manutention.

No d'abonné

IMPORTANT: Joignez à cette commande un chèque ou mandat payable aux Éditions La Presse Ltée.

Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

MASTERCARD No

VISA No

À retourner aux:

Éditions La Presse, Ltée, 7, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1K9

NOM

ADRESSE

VILLE

PROVINCE

CODE POSTAL

TEL

TOTAL Ci-joint

(Plus \$1 pour frais de poste et manutention)

# PONY RASSEMBLE LES MEILLEURS CONCESSIONNAIRES EN VILLE.



Hyundai Auto Canada Inc. a l'honneur d'annoncer la nomination des concessionnaires suivants pour la vente et le service après-vente de la Pony.

Pour vous assurer que la Pony que vous achetez aujourd'hui vous donnera pleine satisfaction durant de nombreuses années, ces concessionnaires ont effectué un investissement important en pièces et en outillage.

Quand vous viendrez essayer la Pony, profitez-en pour visiter les lieux. Seuls de vrais professionnels affichent l'enseigne Pony.



Automobile Ulsan Ltée  
2355, boul. Hymus  
Dorval 683-5702

Safari Automobiles Inc.  
300, rue Laflour  
LaSalle 365-4500

Hyundai Auto Mascouche  
133, chemin des Anglais  
Mascouche Heights 477-5730

Pie IX Pony  
9390, boul. Pie IX  
Montréal 324-6821

Les Automobiles  
Lise Grenier Inc.  
1250, Rte. Marie-Victorin  
Tracy 743-1244

Claude Desmeules Inc.  
1237, boul. des Laurentides  
Ville de Laval 668-6393

Pony de Montréal  
5180, avenue Papineau  
Montréal 523-2171

Garage St-Louis Ltée  
356, boul. Sauvé  
St-Eustache 491-1292

Lemenn Automobile Ltée  
3839, boul. Taschereau  
St-Hubert 678-1220

Bouchard Automobiles  
1325, boul. St-Joseph  
Drummondville 477-0673

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE Service rapide et efficace 285-6984

Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Pris de noter que les décharges et les remboursements ne sont pas acceptés.

# Verdict le 22 février dans la cause d'Yvon Charbonneau et compagnie

■ **QUEBEC (PC)** — Le juge Robert Auclair, du tribunal du travail, rendra son jugement le 22 fé-

vrier prochain relativement à une grève de 24 heures déclenchée le 10 novembre 1982 par des ensei-

gnants et des employés d'hôpitaux. Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec,

M. Yvon Charbonneau, un représentant de cette centrale aux tables de négociations, M. Gilles La-

voie, l'ex-coordonnateur de la CSN au sein du Front commun, M. Jean-François Munn, ainsi que la Fédération des affaires sociales (FAS) ont subi leur procès hier à Québec sous l'accusation d'avoir participé à une grève illégale pendant qu'une convention collective était en vigueur.

La plainte qui avait été déposée contre un autre représentant de la CEQ, M. Claude Salois, a été retirée, la poursuite ayant fait savoir qu'elle n'avait pas de preuve à offrir.

Accompagnée d'une manifestation sur la colline parlementaire, la grève du 10 novembre 1982 visait à protester contre la Loi 70, qui imposait des coupures de salaires aux employés du secteur public.

Advenant un verdict de culpabilité, M. Charbonneau, Munn et Lavoie seront passibles d'amendes de \$1 000 à \$10 000 tandis que la CEQ et la FAS pourraient se voir imposer des amendes variant de \$5 000 à \$50 000.

M. Munn est aujourd'hui conseiller en relations de travail auprès du cabinet du premier ministre.

# Le Trancontinental: le RCM veut que Via revienne sur sa décision

■ Le Rassemblement des citoyens de Montréal demande au ministre fédéral des Transports, Lloyd Axworthy, d'intervenir auprès de Via Rail afin que celle-ci revienne sur sa décision de déménager de Montréal à Toronto les ateliers d'entretien du train Transcontinental de l'Ouest.

Ce déménagement prévu pour le 15 avril prochain cause une perte nette de 249 emplois à Montréal. Selon le RCM, cette décision de Via Rail enlève à Montréal la place d'importance en matière de transport des voyageurs par chemin de fer qu'elle détenait jusqu'ici.

Pressé par les conseillers du RCM d'intervenir dans les plus brefs délais auprès du ministre Axworthy, le maire Jean Drapeau a déclaré attendre le rapport commandé à la CIDEM-Transport avant de prendre position.

Le maire a quand même précisé qu'on ne peut rester indifférent devant cette décision de Via Rail. « Je crois en des méthodes d'intervention discrète. Je ne me fie pas aux déclarations faites dans les journaux.

Par ailleurs, le Conseil municipal a approuvé les nouveaux frais d'immobilisation, de remorquage et de remisage d'un véhicule à l'aide du sabot de Denver. Ces nouveaux tarifs sont: \$30 pour l'installation et l'enlèvement du sabot (ces frais étaient de \$20); quant aux frais de remorquage et du remisage, ils sont inchangés à \$35 et \$10 par jour ou fraction de jour.

Le Conseil a également renouvelé le contrat qui lie la Ville à la firme Bill Baney et Associés pour l'année 1984. Le Rassemblement des citoyens de Montréal a voté contre cette proposition du Comité exécutif.

**sélectronic**  
**la technique anglaise**  
**MISSION ELECTRONICS**

à partir de **247\$** la paire

À la recherche de la perfection à la mesure de l'art! Les enceintes acoustiques MISSION s'adressent aux réels amateurs de la musique. Ceux qui savent savourer le dynamisme, la présence, la puissance même. Ceux qui veulent vivre leur musique!

575, boul. Saint-Martin ouest à l'ouest du boul. des Laurentides Laval **668-9880**

6200, boul. Louis-Hippolyte-Lafontaine coin Beaubien, sortie Yves-Prévost Anjou **352-6200**

## Expo habitat

du Montréal Métropolitain  
le plus grand choix de maisons au Québec

du 20 au 29 janvier  
au Palais des Congrès de Montréal  
de 13h00 à 23h00

APCHA  
Renseignements: (514) 334-8722

Dans le cadre de son Année du Centenaire

# la presse

100 ans

offre une chance UNIQUE de vivre

## UNE TRAVERSÉE HISTORIQUE QUÉBEC-SAINT-MALO.

Pour participer au concours

### «LE JOURNAL DE L'AVENIR»

décrivez en 100 mots le journal de l'an 2000

Une chance exceptionnelle pour 10 personnes de vivre 10 jours à bord du paquebot Mermoz et de visiter la Bretagne et la région parisienne.

# La forme au maximum

Pour profiter au maximum de la vie, pour donner un rendement maximum, visez la forme au maximum!... dans un Centre de conditionnement Nautilus.

C'est l'endroit idéal pour redécouvrir en quelques semaines, et dans une atmosphère décontractée, les joies du bien-être physique.

Et si vous vous abonnez pour 1 an entre le 3 janvier et le 24 février 1984, vous pourriez avoir l'occasion de jouir de votre bonne forme physique au Club Méditerranée. Il y aura, à gagner, 7 voyages pour 1 personne dans le village de votre choix\*.

**Club Med** Venez donc nous rencontrer dès maintenant. Il y a un Centre de conditionnement Nautilus près de chez vous!

\*Jusqu'à concurrence de 1 500\$  
Règlements complets dans les Centres de conditionnement Nautilus

**Centre de conditionnement Nautilus**

**PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UN ESSAI**

<b>ANJOU</b> 7777 Métropolitain Est 352-1487	<b>LASALLE</b> 1050 Shevchenko 386-6300	<b>LONGUEUIL</b> 550 Côte Pourier Ouest 674-6794
<b>BROSSARD</b> 1970 Pinawa 672-8883	<b>LAVAL</b> Centre sportif Carrefour 881-6455	<b>REPENTIGNY</b> 740 Pontirand 582-0867
<b>CENTRE-VILLE</b> 1226 Ste-Catherine Ouest 866-3533	<b>LAVAL</b> Club de tennis Val des Arbres 1533 Saint-Martin Est 688-1088	<b>ROCKLAND</b> Centre Rockland 341-1657
<b>CÔTE-DE-LIESSE</b> 8305 Côte-de-Liesse 739-2789		

# Cap sur l'avenir

Programme spécial de l'Office franco-québécois pour la jeunesse

## Une traversée historique

À l'occasion de l'anniversaire de la découverte de la Nouvelle-France, l'Office franco-québécois pour la jeunesse convie 300 jeunes Québécois et 300 jeunes Français, âgés de 18 à 35 ans, à une traversée de l'Atlantique.

Cap sur l'avenir, une chance unique de se connaître et de se faire reconnaître. Une occasion de partager sa vision de l'an 2000, de conjuguer ensemble les perspectives du XXI<sup>e</sup> siècle.

Du 28 mai au 8 juin prochain, 600 jeunes Québécois et Français relèveront le défi d'une aventure qui puise à la fois dans le passé, le présent et l'avenir. Plus qu'une rencontre internationale, plus qu'un rappel historique, ces 10 jours de vie à bord du paquebot Mermoz seront une expérience unique d'échanges d'intérêts et d'action.

**LA PRESSE** est fière de s'associer à cet événement en offrant à 10 personnes la chance de vivre une expérience inoubliable.

### Règlements

- Pour participer au concours «Le journal de l'avenir», il suffit de décrire en 100 mots ce que sera le journal de l'avenir et d'envoyer votre réponse accompagnée du bulletin d'inscription publié dans LA PRESSE les 14, 16, 18, 20, 21, 24, 26, 28 janvier et 1er et 4 février ainsi qu'une preuve attestant votre date de naissance à l'adresse indiquée ci-contre.
- Le concours s'adresse aux résidents du Québec âgés de 18 à 35 ans. Les employés de LA PRESSE, de l'OPQ et les membres du jury ainsi que leur famille ne peuvent participer au concours.
- Parmi tout le courrier reçu, une première sélection sera faite par le jury de l'OPQ, composé de 5 membres, selon l'originalité et la qualité de la réponse. Une lettre confirmant l'éligibilité des participants au tirage leur sera envoyée. Le tirage au sort des 10 gagnants aura lieu le 27 février 1984 à 19 h au SALON NAUTIQUE à la Place Bonaventure.
- La valeur de chacun des 10 prix offerts est de 700\$ et comprend: l'hébergement à Québec le 27 mai 1984, la traversée de 10 jours sur le paquebot Mermoz (hébergement et nourriture) du 28 mai au 8 juin 1984; l'hébergement et le transport en Bretagne et dans la région parisienne du 8 au 14 juin 1984; et le billet d'avion de retour le 14 juin 1984.
- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec.

Faire parvenir cette formule avec votre texte «Le journal de l'avenir».

Concours «Le journal de l'avenir»  
**LA PRESSE**  
Service de la Promotion  
7, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1K9

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ App. \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ No. de tél. \_\_\_\_\_

LE MIDEM, UN MAUVAIS MOMENT À PASSER

# La France a le coup de foudre pour Ginette Reno

■ CANNES — Le gala d'ouverture du MIDEM présenté au Palais des festivals à Cannes dimanche ne passera pas à l'histoire comme un des grands événements culturels de la saison. À vrai dire, notre gala de l'ADISQ décrite par plusieurs ressemblait à une grande réussite technique si on le compare à cette foire qu'on a vu dimanche soir. Il fallait assister à la répétition pour mesurer l'incohérence du spectacle et la malheureuse improvisation de l'équipe technique.



JEAN BEAUNOYER  
envoyé spécial  
de LA PRESSE

Mais il y avait de grands invités. Mort Schumann, Joan Baez, Herbie Hancock, Tina Turner, Francis Cabrel, Spandau Ballet, Nicoletta et notre Ginette Reno nationale.

Mal servie par la technique qui lui renvoyait sans cesse des «feed back» Ginette s'en est tout de même bien tirée avec la voix qu'on lui connaît et que les Français connaissent de plus en plus. Arrivée ici en coup de vent accompagnée de Alain Charbonneau, elle devait repartir le lendemain matin pour Paris pour rencontrer plein de gens. Parce que ça démarre très vite pour Ginette à Paris et dans son cas à MIDEM ça ressemble à un dur moment à passer.

«Je n'aime pas ce genre de festival. Je n'aime pas ce genre de spectacle. J'aime la vraie scène avec du vrai monde pour communiquer. Ici tout est plus compliqué. C'est toujours plus long pour signer un contrat mais ça vaut le coup parce que ça marche très fort. Une espèce de coup de foudre. J'ai déjà vendu 100 000 copies de la chanson «J'ai besoin de



Ginette Reno

photothèque LA PRESSE

parler» (qu'elle interprétait d'ailleurs le soir du gala). On me reconnaît dans la rue et j'ai le même genre de relation avec les gens que j'ai au Québec.

## Une tournée au printemps

Ginette toujours aussi naturelle, franche, directe au MIDEM qu'à Baie-Comeau nous a fait une

petite place dans sa loge. Petite rencontre québécoise quoi.

«Il y a 10 ans, je n'aurais pas pu tenter ce genre d'expérience en Europe. Ma tête n'était pas là; je ne connaissais même pas la tour Eiffel. Avec le temps j'ai acquis une certaine culture et à 70 ans je me dirai qu'au moins j'aurai essayé».

Ginette Reno revient au Québec pour une longue tournée au

printemps mais il y a un soir à l'Olympia en mars, une tournée européenne à préparer et un retour à l'Olympia pour dix soirs à l'automne. On en parle dans les journaux. Ginette raconte sa vie sans retenue, parle de son poids, de ses enfants de la nourriture et les Français aiment bien...

«On me prends d'où je suis. L'âme du public à travers le monde c'est la même chose. Si la personne est généreuse, le public est généreux. Ici on m'offre beaucoup de chansons. Il y a beaucoup d'auteurs ici mais peu de chanteurs. Ma peur dans toute cette entreprise c'est au niveau familial. Une vedette appartient au monde mais moi je pense que les enfants ne sont pas faits pour être élevés par d'autres. Mes petits pour moi, c'est mon équilibre. Alors il faudra que je sache quand m'arrêter, savoir dire «non»; aussi m'organiser une vie où mes enfants pourront vivre avec moi. Ma fille et son enfant ici ou au Québec je n'en sais rien encore...»

Mais pourquoi tant d'efforts, tant de risques en Europe quand on réussit si bien chez soi?

«Au Québec, une tournée c'est six mois au maximum par deux ans. Qu'est-ce qu'on fait le reste du temps? Un artiste a besoin de challenge et puis c'est gratifiant de chanter devant un public dix fois plus nombreux, de faire des grandes salles pendant des années...»

«Et puis entre nous, vous ne pensez pas qu'il était temps que les interprètes du Québec commencent à chanter en France. Après tout le temps où nous avons reçu les chanteurs français. Hein?... Jacques Brel a déjà dit qu'il n'y avait pas de chanteurs au Québec. J'espère que m'entendant chanter il se retourne dans sa tombe».

Ainsi s'exprimait un soir de gala Ginette Reno d'abord et avant tout une chanteuse française.



## On n'a pas digéré la télé payante et voici les canaux spécialisés!

■ Les Canadiens n'ont pas encore avalé la télévision payante, que déjà une autre flopée de canaux pointe à l'horizon. Aujourd'hui à Hull, patrie du Conseil de la radiodiffusion et des communications canadiennes (CRTC), 17 optimistes présentent leurs projets de canaux dits spécialisés. On prévoit que l'audience durera deux semaines.

Quel genre de canaux manque à notre bonheur, pensez-vous? De la musique avant toute chose. Quatre promoteurs veulent lancer des canaux musicaux, à la suite du grand intérêt pour le réseau MTV aux USA, qui ne fait pas encore de profits toutefois. Les vidéos sont une denrée «hot» actuellement et on dépense des sommes folles en frais de production. Ainsi, le vidéo *Thriller* de Michael Jackson a coûté près d'un million de dollars US. Il y avait même un cinquième projet de canal musical, qui est mort en route, les promoteurs (Harold Greenberg et cie) étant occupés à rescapier First Choice.

On trouve aussi deux projets de canaux de sports, deux projets santé-bien-être, deux chinois, trois multilingues, deux projets d'affaires publiques, un canal pour enfants et un projet de magazine télé.

Aucun projet n'est uniquement francophone. Deux des canaux projetés toutefois sont bilingues. L'un est musical, avec des marionnettes style Gérard D. Laflaque comme présentateurs (ça évite les problèmes de synchronisation au doublage) et l'autre est un canal «élitique» qui présenterait des séries documentaires et un service d'achat via la télé.

C'est encore de la télévision payante, mais où les prix proposés sont extrêmement variés. Ça va de 50 cents par mois (pour un des canaux musicaux) à \$40 pour un canal santé. Le CRTC a autorisé ces canaux à avoir des commerciaux, mais pas à entrer en compétition avec les diffuseurs actuels pour les annonceurs locaux ou régionaux.

Le CRTC accordera-t-il beaucoup de permis? Ce serait étonnant. L'industrie de la télévision payante ne s'est pas encore remise de ses débuts le 1er février dernier, alors que le CRTC, dans un moment d'aberration ont dit plusieurs, a accordé deux permis nationaux et cinq permis régionaux. Déjà deux compagnies ont fait faillite (C et Star Channel) et les deux canaux francophones Premier Choix et TVEC sont à fusionner. Il faut préciser aussi que depuis l'an dernier, le CRTC a changé de président, et que M. André Bureau sera peut-être plus prudent que son prédécesseur.

Il faut penser également que les positions libres, même chez les câblodiffuseurs qui offrent 30 canaux, ne sont pas légion. Et que plusieurs petits câblodans le pays n'offrent encore que 12 canaux à leurs abonnés.

Lorsque le CRTC a annoncé qu'il permettrait les canaux spécialisés, 43 promoteurs se sont dit intéressés. Le fait qu'il n'en reste plus que 17 parle de lui-même.

Pourquoi ces nouveaux canaux spécialisés? C'est qu'il y en a aux États-Unis, et que le CRTC ne laissera pas entrer au Canada de canaux américains s'il existe des canaux canadiens du même genre. On permettra toutefois aux canaux spécialisés américains d'entrer s'il n'y a pas de concurrence canadienne dans un domaine particulier.

On ignore encore quelle stratégie de mise en marché sera adoptée au sujet de ces canaux. Il se pourrait que les câblodiffuseurs offrent à leurs abonnés un ou deux canaux spécialisés avec un canal de télévision payante, pour quelque \$20 par mois. Ou alors un «package» de deux canaux spécialisés pour \$5 et plus par mois.

C'est de tout cela qu'il sera question à Hull au cours des prochains jours.

## La Course autour du monde : un projet Radio-Canada-CBC

■ C'est maintenant officiel : La course autour du monde revient pas la saison prochaine. Les Européens, en particulier la France où l'émission a commencé il y a huit ans, ont décidé que la série avait fait son temps. Sachez toutefois que Radio-Canada a voté contre la décision. Mais Radio-Canada était seule à plaider la cause de La Course. En démocratie, la majorité l'emporte.

Mais un autre projet de course mijote au 12e étage de la Tour de la rue Dorchester. Une course Radio-Canada-CBC, avec quatre concurrents francophones et quatre anglophones. M. Jean-Claude Rinfret, de la direction des programmes de la télévision, tentera le 9 février prochain de convaincre ses homologues du réseau anglais d'embarquer dans ce projet de coproduction.

Ne faites pas vos valises tout de suite les jeunes : les projets de coproduction entre les deux réseaux ne font pas partie des premières priorités du réseau CBC.

Mais tout espoir n'est pas perdu. La SDICC (la banque canadienne de financement du cinéma et de la télévision) serait même prête à investir dans une course bi-bi.

On peut toutefois prédire que si ça se réalise, ce ne sera pas pour septembre prochain.

Où courraient les cinéastes en herbe? On pense à les limiter à l'Amérique du Nord (où les deux grandes lignes aériennes du pays sont bien représentées) et éventuellement à une vraie course autour du monde. Mais nos deux transporteurs aériens, Air Canada et CP, ne couvrent pas le monde avec autant d'escaliers qu'Air France.

## LE BÉLIER

# De bons comédiens débusquent le syndrome de la dame patronnesse

Le Bélier, texte : David Freeman ; traduction : Louis-Denis ; mise en scène : Alain Fournier ; distribution : Élisabeth Chouvalidzé, Sylvie Léonard et Denis Roy ; décor : Marcel Desrochers ; production : Théâtre d'aujourd'hui. Jusqu'au 11 février.

## JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le Bélier, de l'auteur anglo-montrealais David Freeman, n'est pas une oeuvre toute neuve. Cette pièce, *Battering Ram*, avait en effet été présentée au Canada anglais et aux États-Unis dans sa langue d'origine, il y a une dizaine d'années. Mais, dans l'adaptation que le Théâtre d'aujourd'hui offre depuis quelques jours en français à Montréal, on a la conviction d'assister à une véritable création originale. Le metteur en scène a effectivement obtenu de l'auteur qu'il remanie son texte et la traduction, s'adresse directement aux sensibilités d'ici, dans une langue claire, sans isoler le propos dans un dialecte local.

On ne sait trop pourquoi, mais *Le Bélier*, version québécoise actuelle, traite d'un sujet qui se situe bien au centre des préoccupations de la présente décennie et à cet titre on ne peut la mettre dans

la catégorie des traductions déphasées. C'est en tout cas pour nous une pièce fascinante, parfaitement montée, au triple point de vue de la direction artistique, de l'interprétation des comédiens et de l'ingéniosité du décor.

Voyons un peu. Gabriel, le bélier, joué par Denis Roy, est un jeune handicapé plein d'énergie qui se déplace en fauteuil roulant. Il n'a pas l'usage de ses deux jambes. Corinne, (Élisabeth Chouvalidzé), une bonne dame bienveillante, décide, pour ses propres raisons «charitables», de retirer Gabriel de sa maison de santé et de l'héberger dans son propre salon. La fille de Corinne, Laura (Sylvie Léonard), est naturellement bousculée par cette tournure des événements. On voit d'ici, bien sûr, le petit jeu auquel le triangle doit s'adonner pour le contrôle des émotions, pour combattre le rejet et pour l'attrait des affections.

Il ne s'agirait ici que d'un petit mélodrame si le metteur en scène et ses comédiens ne nous donnaient pas une intuition, une intuition au niveau des tripes, de ce que nous appelons le syndrome de la dame patronnesse. Ce syn-

drome, ce travers émotif, est présent en plus ou moins forte intensité en chacun de nous; mais il existe fréquemment chez les personnes et dans les organisations qui ont pour fonction de «rendre des services aux autres», chez les personnes «en relation d'aide» comme on dit dans les ministères. L'examen de ce syndrome est d'autant plus pertinent que la part des travailleurs qui servent, qui ne «produisent» de biens, a considérablement augmenté. Tout le monde veut être payé par l'État pour «aider les autres» est-il pas?

Toujours est-il que Corinne n'a pas que la charité dans le coeur lorsqu'elle accueille son protégé; elle cherche à meubler sa solitude, d'une part et à satisfaire les besoins de sa libido d'autre part. Elle est en quelque sorte inconsciente car elle ne tient pas compte de la réalité. De l'exiguïté des lieux de sa demeure, et, partant, des besoins de sa propre fille. Elle ne choisit pas, non plus, d'aller au bout de ses désirs et d'engager une relation structurée avec son protégé. Gabriel flaire naturellement l'impasse dans laquelle il se trouve et c'est avec son esprit qu'il réagit en bélier,

en bête traquée qui finit par apercevoir la manipulation dont il fait l'objet.

Denis Roy crée ce personnage avec une belle précision. Il nous fait deviner la sourde violence qui l'étreint, une violence qui vient davantage des hypocrisies de l'entourage que des limites au fonctionnement de ses jambes. Mmes Chouvalidzé et Léonard, de même, nous montrent habilement comment les intérêts familiaux, génétiques l'emportent sur ceux des affaires de coeur les plus fondamentales.

La morale de cette histoire? Les handicapés, naturellement, doivent se méfier des dames patronnesse; ils doivent demander à leurs bienfaiteurs, avant de se laisser aider, que ceux-ci fassent la démonstration de la bonne qualité de leurs motivations. Ils doivent ainsi s'assurer que les âmes charitables cherchent à répondre aux besoins objectifs des autres plutôt qu'à satisfaire leurs propres pulsions cachées. L'auteur, lui-même handicapé, nous montre, donc, par son propos, qu'il sait de quoi il parle à cet égard. Et les gens du Théâtre d'aujourd'hui, eux, nous montrent qu'il l'ont bien compris.

## CHOIX D'ÉMISSIONS PAR LOUISE COUSINEAU



19:00 — Pierre Nadeau rencontre Le maire Jean Drapeau.

20:00 — «Le crime était presque parfait» Un bon Hitchcock qu'on n'a pas vu souvent à la télé, surtout dans sa version française (en anglais, c'est *Dial M for Murder*). Avec Grace Kelly, Ray Milland et Robert Cummings. Un mari cupide charge un tueur de supprimer sa femme.

23:30 — «The Snows of Kilimanjaro» Hemingway au cinéma, avec Gregory Peck, Susan Hayward et Ava Gardner. Une histoire qui se déroule dans la brousse africaine.

00:00 — «West Side Story» Roméo et Juliette dans les bas-fonds de New York et en comédie musicale sur une musique de Leonard Bernstein. avec Natalie Wood.

## HORAIRE RÉVISÉ

10:00 — Beverly Hillbillies  
16:30 — Battle of the Planets  
17:00 — WKRP in Cincinnati  
17:30 — Three's Company

19:00 — The Love Boat  
21:30 — Michel Jasmin  
Co-anim.: Louise Deschatelets. Inv.: Jean Lapointe, René Buisson et Line Corriveau.

### LE COLLÈGE DU CONSERVATOIRE

AU CONSERVATOIRE LASSALLE : un cours collégial (D. E. C.) de deux ans avec spécialisation en SCIENCE DE LA PAROLE :

- français
- philosophie
- technique orale
- technique de scène
- et plus encore!

COURS DE JOUR OU DU SOIR (3 ans). INSCRIVEZ-VOUS!

288-4140  
3505, rue Durocher  
Montréal, H2X 2E7  
(permis no: 749569)

(\*) Collège reconnu d'intérêt public.

### «La Dianétique™ m'a vraiment fait trouver une confiance en moi-même.»

— Claudine Chatel

Venez rencontrer Claudine Chatel au Centre de Dianétique Lafayette, 1705, rue St-Denis, les 27 et 28 janvier 1984 de 10h à 22h.

«J'ai toujours voulu être très honnête. Je ne pouvais pas supporter de ne pas être honnête avec moi-même ou avec les autres. La Dianétique m'a vraiment fait découvrir des aspects de l'être humain que je ne connaissais pas. Mon niveau de conscience face aux gens a augmenté donc j'ai une très bonne compréhension des gens et je peux être honnête avec moi-même et avec les autres. Je recommande vraiment la Dianétique à tout le monde.»

LISEZ LA DIANÉTIQUE™

Achetez-le dès aujourd'hui. Seulement \$6.50 partout où les livres de poche sont vendus.

LE THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE PRÉSENTE JUSQU'AU 11 FÉVRIER

CE SOIR 20 H



# LA PASSION de Juliette

DE MICHELLE ALLEN

AVEC CHRISTIANE RAYMOND, LUC DURAND, SOPHIE CLÉMENT, PIERRE CHAGNON, MARKITA BOIES

MISE EN SCÈNE YVES DESGAGNÉS

DÉCOR ET COSTUMES MARTIN FERLAND ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU MUSIQUE ORIGINALE JEAN SAUVAGEAU

**tnm** Direction artistique: Olivier Reichenbach 84 ouest rue Sainte-Catherine 661-0563

Représentations: du mardi au ven.: 20h, sam.: 17h et 21h, dim.: 15h. Moins de 25 ans et plus de 60 ans: 30% de réduction en tout temps (achat en personne et preuve d'âge)

LA BRASSERIE O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

## À L'OSM Pour les inconditionnels de Zubin Mehta

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre invité: Zubin Mehta. Soliste: Barbara Martin, mezzo-soprano. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; reprise ce soir. Dans le cadre des «Concerts Gala».

Programme: Ancient Voices of Children, cycle de mélodies sur des poèmes de Federico Garcia Lorca, pour mezzo-soprano, soprano, hautbois (+ harmonica), mandoline (+ scie musicale), harpe, piano électrique (+ piano-jouet) et percussions (1970). George Crumb Symphonie no 7, en mi majeur (1981-83), version originale (1985), édition Leopold Nowak (1954). Anton Bruckner.

Ce troisième programme «Gala» de la 50e saison de l'OSM est aussi le concert annuel de Zubin Mehta à Montréal. Encore une fois, l'horaire new-yorkais de Mehta oblige l'OSM à modifier le sien. C'est-à-dire que le concert du mercredi était donné un lundi.

### CLAUDE GINGRAS

Le programme est dominé par la septième Symphonie de Bruckner, jouée en hommage à Josef Krips, le grand chef viennois qui l'inscrivit au répertoire de l'orchestre lors d'un mémorable concert au Plateau en 1960. L'œuvre fut ensuite reprise plusieurs fois: par Mehta en 1964, par Decker en 1969 et 1976, et par un certain monsieur Delacôte en 1978. Mehta en est en fait à sa troisième Septième de Bruckner à Montréal: il nous l'avait présentée

avec la Philharmonie d'Israël en 1976.

Double hommage, ce programme: à Krips, mais aussi au 100e anniversaire de la création de l'œuvre (Gewandhaus de Leipzig, dir. Nikisch, 30 décembre 1884).

Mehta dirige l'œuvre de mémoire et l'exécution dure 68 minutes: de 21 h 06 à 22 h 14. Le fameux coup de cymbales de la fin de l'Adagio (mesure 177) intervient à 21 h 45 et me tire du sommeil où j'allais glisser. Et pourtant, j'adore Bruckner. Mais j'ai compris hier soir qu'on puisse détester cette musique. Ce concert m'a apporté deux autres confirmations:

a) que Mehta nous a donné le meilleur de lui-même alors que, jeune chef encore inconnu et non gâté par le succès, il dirigeait, dans les années 60, ses premiers concerts à l'OSM;

b) qu'à force de jouer du Ravel, l'OSM est en train de perdre cette belle sonorité germanique, sombre et profonde, que lui avait conférée Franz-Paul Decker.

Charles Dutoit, qui était là hier soir, prendra certainement la chose comme une bonne nouvelle.

En entrant dans la salle, on se croirait à la SMCQ. Le plateau est presque vide. Quelques instruments, ici et là. Sept musi-

ciens s'y installeront, une chanteuse y circulera et un soprano (c'est le terme par lequel on désigne un enfant qui chante soprano) fera écho à sa voix en coulisse. Je ne croyais pas qu'il entrerait dans les fonctions d'un orchestre symphonique de programmer une chanteuse qui fait rrrrrrrrrrrrrrrrr ou qui hurle dans le piano, un pianiste qui joue sur un piano-jouet, un hautboïste qui joue de l'harmonica, un mandoliniste qui fait de la scie musicale.

Ancient Voices of Children, de George Crumb, ne manque pas de sonorités séduisantes ni d'éléments visuels intéressants. Mais cela reste d'une facilité déconcertante et d'une prétention consommée, avec un texte (en espagnol) dont il n'y a presque rien à retenir. Il faut dire cependant que l'exécution d'hier soir (et notamment le mezzo) était supérieure à celle que les créateurs de l'œuvre ont fixée sur disque.



Zubin Mehta

Cela dure 26 minutes et il y a ensuite 25 minutes d'entracte. C'est-à-dire que, si vous êtes un inconditionnel de Zubin Mehta, arrivez après 21 h et vous n'aurez rien manqué.

**HOTEL DE PASSE**  
18 ANS  
PAPINEAU 1 omega 2  
Plus de 20 films érotiques

**Touch Me**  
18 ANS  
in the MORNING  
EVE GUY

**UN GRAND OUI UNANIME!**  
18 ANS adultes

**oui girls**  
AUSSE DEUXIEME GRAND FILM  
LE BEAVER  
3177 PARK 849 9469  
CINE 539  
130 ST CATHERINE W. 845 7000  
PCCADILLY  
5005 DUNDAS W. 446 2071  
CASSETTES VIDEO A VENDRE

Un air de 1 800 ans

PEKIN (D'après Reuter) — Un lutiste chinois a fait revivre une mélodie d'après une partition que personne n'avait jouée depuis plus de 1 800 ans, soit la partition la plus vieille jamais découverte en Chine. Les archéologues ont découvert la partition écrite sur un bout de bois dans d'anciennes cavernes bouddhistes à Dunhuang en 1920.

**Les Cauchemars**  
DU GRAND MONDE DE GILBERT TURP  
TROIS MISES EN SCÈNE À VOIR EN DEUX SOIRS  
«Une expérience passionnante»  
George Hébert Germain, Radio-Canada  
MARDI - MERCREDI - SAMEDI À 20 H 30  
MISES EN SCÈNE DE CLAUDE POISSANT JEAN-LUC DENIS  
JEUDI - VENDREDI À 20 H 30 ET DIMANCHE À 15 H 00  
MISE EN SCÈNE DE GILBERT TURP  
AVEC RENÉ RICHARD CYR LUC MORISSETTE LUCIE ROUTHIER  
SCÉNOGRAPHIE DE MARIO BOUCHARD  
PRODUCTION THÉÂTRE PETIT À PETIT  
SALLE FRED-BARRY  
Théâtre de création  
Réservation: 253-8974  
4353 rue Ste-Catherine Est  
Métro Papineau - Autobus 34

**Les Cinémas Odeon**  
POUR DES FILMS CONÇUS POUR LE GRAND ÉCRAN

Quand la course au trésor vaut des millions...  
RÉNE MALO présente  
**LE RUFFIAN**  
UN FILM DE JOSE GIOVANNI  
CLAUDIA CARDINALI LINDA VENTURA BERNARD GIRAUDEAU  
Sérial 3 Jean-Talon Cartier-Laval Brossard 3  
288-2115 725-7000 663-5124 465-5906

RENÉ MALO présente  
**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE**  
Sérial 1 Villieroy Longueuil 2  
248-2115 388-5577 679-7451  
Sérial 1200 200 400 600 800 1000 Long-Vill. 715 915

RENÉ MALO présente  
**CARMEN**  
un film de CARLOS SAURA  
Sérial 2 288-2115 130 330 530 730 930

RENÉ MALO présente  
**L'ÉTÉ MEURTRE**  
ISABELLE ADJANI  
Sérial 4 288-2115 110 340 625 900

RENÉ MALO présente Un film de  
**INGMAR BERGMAN**  
**FANNY & ALEXANDRE**  
Dauphin 2 721-6060 800

JESSICA LANGÉ  
**frances**  
SAM SHEPARD KIM STANLEY  
en Version Française  
Crémazie 388-4210 645 915

PHILIPPE NOIRET JEAN ROCHEFORT  
**L'AMI DE VINCENT**  
un film de PIERRE GRANIER DEFERRE  
Dauphin 1 721-6060 730 930

PRIMA FILM présente  
**"CONP DE FONDRE"**  
MIU MIU ISABELLE HUPPERT  
Montréal 2 521-7870 continué dès 1:00 pm

SEAN CONNERY JAMES BOND  
**JAMAIS PLUS JAMAIS**  
Sérial 5 288-2115 150 420 645 930

en Version Française  
**CHRISTINE**  
d'après le roman de STEPHEN KING  
Champlain 2 Brossard 2 Orléans 1 Laval  
524-1685 465-5906 687-5207

Terence Hill **Bud Spencer**  
**Quand faut y aller, faut y aller.**  
2e film à chaque ciné  
Mercier Longueuil 1 Verdun Montréal 1  
255-6224 679-7451 768-2092 521-7870

Monsieur **MAMAN** le roi du foyer  
Version Française de MR. MOM  
Champlain 1 524-1685  
Brossard 1 Orléans 2 Laval  
465-5906 687-5207  
710 925

MERYL STREEP KURT RUSSELL  
**CHER**  
**SILKWOOD**  
Alexis Nihon 2 936-4246 Décarie 2 341-3190  
646 915

Danse sociale et Disco  
**COURS D'INITIATION 3 LEÇONS 6\$**  
seul(e) ou en couple  
687-2370  
de 12h30 à 22h30  
du lundi au vendredi  
**Fred Astaire**  
STUDIO DE DANSE  
407, Labelle bureau 201  
PERMIS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION No 69930

**DUCEPPE**  
**BAVIAR** ou **LENTILLES**  
Ce soir à 20h.  
Une comédie de Giulio SCARNICCI et Renzo TARABUSI  
Théâtre Port-Royal  
Place des Arts

LES GRANDS EXPLORATEURS  
**CEVLAN**  
(SERIE EN 3) L'ILE RESPLENDISSANTE  
avec PATRICK MOREAU  
**3 DERNIERS SOIRS**  
Du 16 au 26 janvier  
HORAIRES  
Lun. 16 - mar. 17 - mer. 18 - lun. 23 à 20h00  
jeu. 19 - mar. 24 - mer. 25 à 19h00  
ven. 20 et sam. 21 à 19h00 et 21h30  
dim. 22 à 13h00 16h00 et 20h30  
jeu. 26 à 19h00 et 21h30  
THÉÂTRE **ARLEQUIN**  
1004 est, Ste-Catherine 288-2943  
Généralistes ouverts des midi  
Carnet-médias tel. avec carte de  
tel. 288-4391 de 11h à 18h  
Cagoyers TICKETRON

**Expo Habitat** du Montréal Métropolitain  
le plus grand choix de maisons au Québec  
du 20 au 29 janvier  
au Palais des Congrès de Montréal  
• 450 modèles de maisons  
• 225 exposants de qualité  
• Les nouveaux matériaux  
• Les technologies de construction  
• La rénovation... des idées, des matériaux  
• "Le chantier des jeunes"... expérience amusante  
• Faites votre plan avec les spécialistes de l'A.P.C.H.Q.  
• Un centre d'information  
DANS LE CADRE DE SON ANNÉE DU CENTENAIRE.  
**la presse** 100 ans  
vous offre, son exposition «100 ans d'imprimerie», au Salon Expo Habitat du Montréal Métropolitain. Ne manquez pas ce grand rendez-vous au stand de LA PRESSE.  
Venez voir l'imprimerie à ses tout débuts. Les différentes étapes de fabrication et de production d'un journal ainsi que l'équipement sont en démonstration. Les artisans de la première heure partageront avec vous les secrets de l'imprimerie au pluriel.  
1) Tous les jours à 21h00, Expo Habitat du Montréal-Métropolitain fera deux tirages d'une valeur de 5 000,00\$ chacun.  
2) Pour participer, vous n'avez qu'à remplir le billet de tirage qui vous sera remis à l'entrée de l'Expo Habitat du Montréal-Métropolitain.  
3) Ces prix seront valables seulement pour l'achat d'une maison chez un constructeur participant. Les droits de propriété des prix ne seront pas transférables ni négociables en argent comptant.  
4) Les gagnants devront faire l'acquisition de leur propriété entre le premier février 1984 et le 31 décembre 1984. Les prix ne seront pas valables pour les achats effectués avant le premier février 84 ou après le 31 décembre 1984.  
5) Les règlements complets du concours sont imprimés au verso des billets de tirage.  
**LE GRAND CONCOURS**  
**la presse**  
**100 000,00\$ en prix.**  
Vous pourriez gagner 5 000,00\$ pour l'achat d'une maison, chez n'importe lequel des constructeurs participants à ce concours.  
Dès vendredi le 20 janvier, Expo Habitat du Montréal-Métropolitain vous accueille de 13h00 à 23h00 jusqu'au 29 janvier.  
Place d'Armes  
Région du Montréal Métropolitain  
Renseignements: (514) 334-8722  
**APCHA**

**VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE**

**CINÉMAS UNIS**

Dans la neige, on peut faire autre chose que du ski.

**HOT DOG** (14 ANS)  
LA CITE: 6.00, 7.50, 9.40  
CLAREMONT: 6.00, 7.50, 9.40  
PALACE: 5.10, 2.50, 4.35, 6.20, 8.10, 10.00  
698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL  
CLAREMONT: 5038 SHEBROOKE O. 486-0973 VENOÛME  
LaCité 2: 3575 AV. DU PARC 844-9470 260 AVE. DORVAL 631-8506

**Mel BROOKS TO BE OR NOT TO BE** (20 ANS)  
12.30, 2.40, 5.00, 7.15, 9.30  
PLACE VILLE-MARIE  
CINÉMA 1 866-0689

**«Amène-toi... nous rentrons!»**  
**UNCOMMON VALOR** (14 ANS)  
IMPERIAL: 7.15, 9.15  
4330 BILFURY 268-7702

Prix spécial de matinée pour groupes d'étudiants. Appeler le cinéma PALACE 866-6991.

**70MMDCI** (14 ANS)  
Adultes: \$5.50  
Enfants (14 à 17 ans): \$3.50  
Enfants (13 ans et moins): \$2.50  
Age d'Or des Cinémas Unis: \$2.00

**THE RIGHT STUFF** (14 ANS)  
PALACE 1: 1.00, 4.30, 8.00  
698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

**BARBRA STREISAND** (14 ANS)  
DOLBY STEREO au YORK seulement  
**YENTL**  
YORK: 12.00, 2.25, 4.50, 7.15, 9.40  
FAIRVIEW: SEM. 6.30, 9.05  
YORK: 1487 ST-CATHERINE O. 937-8976 GUY  
FAIRVIEW 1: TRANS-CAN S. 52 697-8095

**CLINT EASTWOOD** (18 ANS)  
**SUDDEN IMPACT**  
DIRTY HARRY EST DE RETOUR!  
PALACE 2: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25  
698 ST-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

**18 ANS**  
CATHERINE DENEUVE  
DAVID BOWIE  
SUSAN SARANDON  
**PRÉDATEURS**  
PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30  
GREENFIELD: 6.00, 7.50, 9.40  
LAVAL: 6.05, 7.55, 9.50  
VERSAILLES: 6.00, 7.40, 9.20  
Le PARISIEN 3: 480 ST-CATHERINE O. 866-3856  
GREENFIELD PARK 3: PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
VERSAILLES 2: PLACE VERSAILLES 353-7880  
LAVAL 4: CENTRE LAVAL 688-7776

**14 ANS**  
Un chef-d'œuvre. Simone de Beauvoir  
**LA BALLADE DE NARAYAMA**  
un film de SHOHEI IMAMURA  
6.30, 9.00  
ELYSEE 1: 35 MILTON 842-6053

**LA PASSION VUE PAR GODARD**  
Je le reverrai avec plaisir  
UN D'OR DU JURY VENEZIE  
**Carmen**  
6.05, 7.50, 9.30  
ELYSEE 2: 35 MILTON 842-6053

**14 ANS**  
Son corps est possédé par la musique en son honneur.  
**Les Femmes d'Albi**  
PARISIEN: 1.00, 3.00, 5.00, 7.05, 9.10  
GREENFIELD: 7.25, 9.15  
LAVAL: 6.00, 7.50, 9.45  
VERSAILLES: 6.00, 7.40, 9.20  
Le PARISIEN 2: 480 ST-CATHERINE O. 866-3856  
GREENFIELD PARK 2: PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
LAVAL 2: CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 1: PLACE VERSAILLES 353-7880  
RADISSON

**POUR TOUS**  
JOHN TRAVOLTA OLIVIA NEWTON-JOHN  
**Two of a Kind**  
LOEWS: 12.10, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00  
DORVAL: 7.30, 9.30  
LAVAL: 6.00, 7.45, 9.30  
LOEWS 3: 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL  
LAVAL 3: CENTRE LAVAL 688-7776  
DORVAL 3: 260 AVE DORVAL 631-8506

**14 ANS**  
WILLIAM HURT  
LEE MARVIN  
**GORKY PARK**  
KENT: SEM. 7.00, 9.15  
LOEWS: 12.00, 2.15, 4.35, 7.00, 9.30  
LOEWS 2: 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL  
KENT 2: 6100 SHERBROOKE O. 489-9703

**Le plus sensationnel roman erotique français depuis «Emmanuelle»** (18 ANS)  
**JOY**  
PARISIEN: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20  
GREENFIELD: 7.30, 9.30  
LAVAL: 7.15, 9.15  
Le PARISIEN 1: 480 ST-CATHERINE O. 866-3856  
GREENFIELD PARK 1: PL. GREENFIELD PARK 671-6129  
LAVAL 1: CENTRE LAVAL 688-7776

**LES EX-PÈRES de la COMÉDIE!** (POUR TOUS)  
PIERRE RICHARD / GÉRARD DEPARDIEU  
**LES COMPÈRES**  
UN FILM DE FRANCIS VEBER  
PARISIEN: 12.05, 2.00, 4.00, 5.50, 7.45, 9.40  
LAVAL: 6.00, 7.50, 9.40  
VERSAILLES: 6.10, 7.50, 9.30  
Le PARISIEN 4: 480 ST-CATHERINE O. 866-3856  
LAVAL 5: CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3: PLACE VERSAILLES 353-7880  
RADISSON

**POUR TOUS**  
«Un des plus beaux films à voir à Noël. Je le recommande à 100%»  
— L. Gagliardi, BON DIMANCHE  
«Un film sur l'amitié comme il ne peut en exister qu'un entre deux femmes»  
— Serge Dussault, LA PRESSE  
**Lamie**  
un film de MARGARETHE VON TROTTA  
Le PARISIEN 5: 12.15, 2.15, 4.10, 6.05, 8.00, 9.55  
480 ST-CATHERINE O. 866-3856

**14 ANS**  
DEBRA WINGER  
SHIRLEY MACLAINE  
JACK NICHOLSON  
**Terms of Endearment**  
FAIRVIEW, LA CITE et LE CINÉMA: SEM. 7.15, 9.40  
LOEWS: 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.40  
LOEWS 1: 954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL  
LE CINÉMA: WESTMOUNT SQUARE 931-2477  
LaCité 1: 3575 AV. DU PARC 844-9470  
FAIRVIEW 2: TRANS-CAN S. 52 697-8095

**THE KEEP** (14 ANS)  
LOEWS 5: 12.05, 2.00, 3.50, 5.45, 7.50, 9.50  
954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

**POUR TOUS**  
SEAN CONNERY  
«JAMES BOND»  
**NEVER SAY NEVER AGAIN**  
LOEWS 4: 12.00, 2.20, 4.40, 7.10, 9.45  
954 ST-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

**«Magnifiquement filmé.»**  
— L. Gagliardi  
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
WALT DISNEY'S  
**NEVER CRY WOLF** (POUR TOUS)  
PLACE VILLE-MARIE: CINÉMA 2 866-0689

### Evgueny Evtuchenko: le sexe et les juifs

MOSCOU (AP) — Un nouveau film de Evgueny Evtuchenko, «Jardin d'enfants», qui comprend deux scènes de nu et un long épisode sur un rabbin, vient de sortir sur les écrans moscovites, mais le réalisateur craint que le long métrage ne soit jamais distribué sur le plan international.

Bien que le film ait immédiatement suscité louanges et critiques, il a surtout été remarqué pour sa description détaillée d'un village sibérien pendant la guerre et son traitement sans retenue de deux sujets normalement tabous en Union soviétique: le sexe et les juifs.

«Jardin d'enfants» narre l'histoire d'Evtuchenko lorsqu'il a évacué Moscou pendant la Deuxième Guerre mondiale et son enfance en Sibérie. Une séquence montre notamment une femme nue qui vient de sortir du sauna, se baigne voluptueusement et joue dans la neige.

Une seconde scène montre en plan rapproché une marraine de guerre, la moitié supérieure du corps entièrement nue, qui accueille son nouveau mari et l'invite dans son lit.

«Les Soviétiques ne sont pas habitués à la nudité», a déclaré le réalisateur. «Prenez toute la littérature russe, vous verrez qu'elle ne contient aucun érotisme, aucune sensualité.»

Dans une autre séquence du film, un rabbin, qui a pris place à bord d'un train d'évacués, est reconnu comme juif et on le montre lisant de l'hébreu, fait très rare dans les films soviétiques.

Pendant qu'il tournait le film, Evtuchenko a déclaré que les autorités lui avaient conseillé de supprimer les scènes de nu et l'épisode du rabbin. Or, il n'a rien coupé au montage: «Si vous cédez un pouce à la commission de censure, c'est tout le corps qu'elle dévoré pour ne recraché que des bouts de chair», a-t-il dit.

Université de Montréal  
Service d'animation culturelle

### Des ateliers pour tous

Le Service d'animation culturelle de l'U de M organise, chaque session, des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans différents domaines.

Pour la session d'hiver 1984, le SAC propose au public les ateliers suivants:

<p><b>Musique</b> Leçons individuelles Flûte à bec Guitare classique Guitare populaire Jam Session Atelier de rythme Expression sonore Théorie musicale Littérature musicale classique Littérature musicale du XXe siècle Littérature des musiques non-occidentales Banque de noms d'instrumentistes Création d'une œuvre musicale Chorale Stage Band</p> <p><b>Théâtre</b> Improvisation Improvisation et créativité Maquillage de théâtre Décor et costumes Éclairage de scène</p> <p><b>Artisanal</b> Céramique Tournage Techniques mixtes Atelier livre Fabrication de papier Vitraux (Tiffany) Tricot à laiguille Fabrication de bijoux</p>	<p><b>Arts plastiques</b> Dessin moderne vivant Peinture (gouache) Tourage de bois Mécanique automobile Décoration intérieure Navigation côtière Aérogéologie Initiation au micro-ordinateur</p> <p><b>Mouvements expressifs</b> Danse sociale Danse folklorique Tai Chi Chuan Ballad (danse orientale) Ballet-jazz Danse moderne Stage technique et chorégraphique Danse en aérobie Auto-défense pour femmes Atelier de relaxation Massage Introduction Travail corporel holiste Suedois</p> <p><b>Loisirs littéraires</b> Ecriture de l'ébauche au droit à auteur Ecriture journalistique Initiation à l'écriture Ecriture pour être lu Bandes dessinées</p>	<p><b>Techniques diverses</b> Menuiserie élémentaire Procédés de finition des bois Tourage de bois Mécanique automobile Décoration intérieure Navigation côtière Aérogéologie Initiation au micro-ordinateur</p> <p><b>Audiovisuel</b> Video: initiation aux appareils Video: tournage et montage Initiation au cinéma super 8</p> <p><b>Encadrement</b> Encadrement L et H Montage et ramassage sur bois Atelier livre</p> <p><b>Photographie</b> Matériel et apprentissage de la caméra 35 mm Techniques de prise de vue et chambre noire N B Utilisation et étalonnage du flash électronique Photomicrographie de nature Prise de vue en photo de traitement Techniques de chambre noire N B Techniques de chambre noire couleur Photo avec films infra-rouges Techniques de copie Techniques de montage audiovisuel Atelier livre</p>
--	--	---

Ces ateliers auront lieu durant la période du 28 janvier au 6 avril 1984 (la plupart à raison d'un soir par semaine et certains en stage de fin de semaine).

Les inscriptions se font en personne au secrétariat du SAC, local C-25/4 du Centre communautaire, 2332 boul. Edouard-Montpetit (métro Laurier ou Snowdon autobus 51) du 23 au 27 janvier 1984, de 9 h 30 à 20 h.

Note: les frais d'inscription doivent être payés en argent comptant ou par chèque certifié (chèques personnels et cartes de crédit refusées).

Pour renseignements: 343-6524

**C'est tout un programme**

**pour vous le mardi DE L'AMOUR**

18h LE 18 HEURES  
19h GALAXIE avec Réal Giguère et Ilot Chantierelle Fanfan Déde Touf Touf Nestor

20h30 UNE VIE

21h BELLE RIVE

19h29 TIRAGE DE LA QUOTIDIENNE

19h30 LA CROISIÈRE S'AMUSE

21h30 MICHEL JASMIN

22h30 LES NOUVELLES TVA

**cftm 10**  
CABLE 7

la station des jeux olympiques d'hiver 1984

Dans le cadre de son Année du Centenaire

**la presse 100 ans**

en collaboration avec **CFGL FM 105.7**

**INVITE 500 PERSONNES à la première du film**

**LA CRIME**  
UN FILM DE PHILIPPE LABRO  
**CLAUDE BRASSEUR**  
GABRIELLE LAZURE · DAYLE HADDON  
JEAN-CLAUDE BRIALY  
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT  
**LE JEUDI 2 FÉVRIER À 21 h AU PARISIEN 1**

- Le concours débute le 18 janvier et se termine le 24 janvier inclusivement.
- Le texte des règlements relatifs à ce concours est disponible à la réception de CFGL.
- Le tirage au sort des billets aura lieu le 27 janvier.
- La valeur des prix offerts est d'environ 2 500 \$.

«La Crime»  
CFGL-FM  
2830, boul. Saint-Martin est  
Laval, Québec H7E 5A9

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Cpde postal \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**MUSIQUE**

**PREMIÈRE VENDREDI  
«Hänsel und Gretel» au  
Studio d'opéra  
de McGill**

**Claude Gingras**

■ *Hänsel und Gretel*, le charmant opéra « pour enfants de tous les âges » d'Engelbert Humperdinck, est le choix du McGill Opera Studio pour sa production annuelle.

Comme à l'accoutumée, le spectacle sera donné en trois représentations : vendredi et samedi soirs à 20 h et dimanche à 14 h 30, au Pollack Hall de l'université McGill. L'oeuvre, très populaire dans les pays allemands et anglophones, où elle est présentée à l'époque de Noël, sera chantée dans la traduction anglaise de Constance Bache. Le livret original est de Adelheid Wette, sœur du compositeur.

L'intrigue, inspirée d'un conte des frères Grimm, est la suivante. Deux enfants, Hänsel et sa sœur Gretel, sont perdus dans la forêt. Fatigués, ils s'endorment. Au matin, ils découvrent une maison faite de pain d'épice. C'est la maison d'une sorcière et le pain d'épice dont sa maison est faite provient des enfants perdus qu'elle a fait cuire dans son four. Hänsel et Gretel trouvent le moyen de pousser la sorcière dans le four. Le four éclate. Tous les enfants transformés en pain d'épice reviennent alors à la vie.

Les deux rôles-titre seront interprétés par Elizabeth Charlton, mezzo-soprano (Hänsel est un rôle travesti), et Dominique Labelle, soprano. La basse Gregory Atkinson et le mezzo Elizabeth Bolton incarneront les parents, et Heike Margolis sera la sorcière. La mise en scène sera de nouveau signée Edith et Luciano Della Pergola (Mme Della Pergola est le directeur du Studio d'opéra de McGill) et, suivant la tradition, c'est leur fille Felicity Blatt qui a signé les décors. L'Orchestre symphonique de McGill et le chœur de l'école FACE seront dirigés par Richard Hoenich.

C'est la deuxième fois que le McGill Opera Studio monte *Hänsel und Gretel*. La première production date de la saison 1961-62.

**Mehta à Montréal**

Zubin Mehta, ancien chef de l'Orchestre Symphonique de Montréal, qui occupe actuellement le même poste à l'Orchestre Philharmonique de New York, revient une fois par saison pour un concert double au pupitre de son ancien orchestre. Ce concert a lieu cette semaine mais, en raison de l'horaire newyorkais de Mehta, l'OSM doit chaque année modifier le sien pour cette unique venue de l'ex-Montréalais. Les abonnés du mardi ne sont pas déplacés mais ceux du mercredi assistaient au concert hier soir.

**Choeur et cuivres**

Le Choeur de Montréal, créé en 1981, dirigé par Jean-François Sénart et groupant 125 voix, donne un concert avec le Quintette de cuivres de Montréal et l'organiste Hélène Panneton dimanche, le 29, à 20 h, en l'église Saint-Jean-Baptiste (angle Rachel et Drolet). Programme intitulé « Trois siècles de musique sacrée », avec des oeuvres de Charpentier, Schütz, Gabrieli, Bruckner, Pinkham, etc.

**Sonde en Europe**

Le groupe de musique électroacoustique Sonde effectuera une tournée en France, en Suisse et en Allemagne de l'Ouest en février. Le programme comprend des oeuvres des cinq membres du groupe: Pierre Dostie, Chris Howard, Charles de Mestral, Robin Minard et Andrew Culver.

**Auditions à l'OSM**

Charles Dutoit passe quelques jours à Montréal cette semaine pour présider des auditions de musiciens à l'OSM. Il y a des postes à combler chez les premiers-violons. On cherche également un trombone-solo: actuellement, le poste est occupé par intérim.

Au plan des concerts, Dutoit ne dirige rien à l'OSM avant le 28 février. Il rentre de concerts à Los Angeles, Pittsburgh et St. Louis. Jeudi, il part pour l'Allemagne, Londres et Paris, pour d'autres concerts et un enregistrement: *Le Roi malgré lui*, de Chabrier, pour Erato.

**Québec octroie \$ 50 000 pour les artistes des communautés culturelles**

■ Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu dans le tout nouveau et très beau Centre hellénique, M. Gérald Godin, ministre des Communautés culturelles, a annoncé la création d'un projet pour l'acquisition d'oeuvres d'art signées par des artistes québécois issus des communautés culturelles.

Un budget de \$50 000 a été prévu pour cela. Un jury choisira les oeuvres. Elles vaudront à leurs auteurs un montant ne dépassant pas \$2 500. Mme Andrée Paradis, directrice de la revue « Vie des

Arts », présidera ce jury dont feront partie M. Gilles Daigneault, critique d'art au « Devoir »; Mme Miyuki Tanobe, peintre; M. Yves Trudeau, sculpteur et professeur à l'UQAM; et M. Martien Thivierge, du Musée d'art contemporain de Montréal.

Par ailleurs, sera octroyé pour la première fois cette année le Prix des Communautés culturelles, accompagné d'une bourse de \$15 000.

**Taxe d'amusement: La Fenièrre ne rit plus**

■ QUÉBEC (PC) — Le doyen des théâtres d'été au Québec, celui de La Fenièrre, à l'Ancienne-Lorette, menace de déménager ses pénates ailleurs à cause d'un différend avec la municipalité concernant le paiement de la taxe d'amusement. Le directeur fondateur de La Fenièrre, M. Georges Delisle, a annoncé qu'il se mettrait à la recherche d'une municipalité plus compréhensive pour les entreprises artistiques si l'administration municipale de l'Ancienne-Lorette maintenait son intention de percevoir la totalité de la taxe d'amusement sur les revenus aux guichets.

**Événements littéraires**

■ L'écrivain Jovette Marchessault donne cette semaine une conférence intitulée *L'Aventure littéraire des femmes*. C'est à la Maison de la culture Maisonneuve, 4120 est, rue Ontario, demain à 19 h 30. La même conférence sera reprise plus tard à la Maison de la culture Marie-Uguay puis à la bibliothèque d'Ahuntsic.

■ Parmi les événements de la « Veillée de culture » du café-théâtre La Poudrière, qui aura lieu de 20 h à 3 h le samedi 28 février, il y aura un festival de poésie avec Jeanne Gagnon et les poètes d'origine haïtienne Saint-Valentin Kauss et Roland Morisseau.

■ L'Académie canadienne-française reçoit officiellement cette semaine deux nouveaux membres, Gérald Beaudoin, présenté par Guy Sylvestre, et Fernand Dumont, présenté par Jean-Charles Falardeau.

R. M.

**S.V.P.**  
**Simpsons • Valeur • Plus**



«Tan Jay» à S.V.P. — pour une garde-robe complète à peu de frais!

OBTENEZ-EN PLUS POUR VOTRE ARGENT — en magasinant au S.V.P. Chez Simpsons! Voici 8 coordonnés «Tan Jay» en tissu sans souci que vous pouvez vous procurer pour moins de \$300! Incroyable mais vrai!

**\$24 à \$68**

Valeur Simpsons  
TENUES «CLASSIC A.R.T.S.» DE «TAN JAY». Polyester lavable à la machine. Caramel au beurre, crème ou noir, sauf indication contraire. 10 à 18:

1. BLAZER à devant 2 boutons, poches plaquées. Doublure polyester. Valeur Simpsons \$68
2. CHEMISIER À MANCHES COURTES. Empiècement froncé. Imprimé abstrait en crème/noir ou crème/caramel au beurre. Valeur Simpsons \$27
3. JUPE FOURREAU ASSORTIE. Froncée tout autour. Valeur Simpsons \$32
4. GILET AVEC CEINTURE. Poches plaquées. Valeur Simpsons \$36
5. BLOUSES À MANCHES LONGUES. Empiècement froncé, boucle amovible. Imprimé floral en crème/caramel au beurre ou crème/noir. Valeur Simpsons \$36
6. JUPE PLISSÉE AU DOS. Glissière au dos. Valeur Simpsons \$27
7. TUNIQUE AVEC CEINTURE. Patte devant, empiècement froncé. Imprimé fantaisie en crème/caramel au beurre ou crème/noir. Valeur Simpsons \$30
8. PANTALON FOURREAU. Valeur Simpsons \$24

Rayon 617, S.V.P. coordonnés pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.  
Pour achat en personne seulement

SIMPSONS CENTRE-VILLE AU CINQUIÈME ET AUX MAGASINS DE BANLIEUE



**Vente pour le foyer Simpsons**

Beau cahier de 40 pages couleur dans lequel vous trouverez tout ce dont vous avez besoin pour votre foyer... des meubles aux électroménagers aux appareils de divertissement. Maintenant en plein essor jusqu'au samedi 28 janvier 1984.

*Simpsons*



**clermont = LA SOLUTION!**

Le concessionnaire G.M. du centre-ville



TOUT COMME LE SALON, NOUS VOUS OFFRONS LE CONFORT TOTAL. UN INVENTAIRE COMPLET SUR 4 ÉTAGES À L'INTÉRIEUR BIEN AU CHAUD!

DEUX STATIONNEMENTS À VOTRE DISPOSITION.

UN PERSONNEL ACCUEILLANT VOUS Y ATTEND!

**clermont**  
Chevrolet Oldsmobile inc.



5363, St-Denis Montréal  
279-6301

**Simpsons vous propose des aubaines «vidéo» remarquables. Vaste sélection de cartouches de jeu et programmes éducatifs «Commodore»**

Simpsons vous offre une multitude de cartouches «Commodore» à bas prix... vous n'avez que l'embarras du choix! Des programmes éducatifs aux cartouches de jeu, vous trouverez sûrement la cartouche que vous recherchez. Agrandissez vos horizons en complétant votre bibliothèque «vidéo». Rendez-vous chez Simpsons dès aujourd'hui.

**Logiciels «VIC-20»:**  
**\$30**

**Valeur Simpsons, ch.**  
«Atterrissage sur Jupiter»  
«Course Omega»  
«Chasse au rat»  
«Les clowns»  
«Cosmic Cruncher»

**Logiciels «Commodore 64»**

**\$35**

**Valeur Simpsons, ch.**  
«Atterrissage sur Jupiter»  
«La course des rats»  
«Loup des mers»  
«Les clowns»  
«Visite du système solaire»

**\$40**

**Valeur Simpsons**  
«Gortek and the Microships»

**\$119**

**Valeur Simpsons**  
«Practical 64»  
Disque ou cassette disponible à tous les magasins Simpsons ou par leur entremise.

Les logiciels des «Séries éducatives Commodore» vous offrent un vaste champ d'exploration tout en étant une excellente façon d'apprendre et d'approfondir les multiples fonctions de votre ordinateur. Conçu pour les étudiants de la 3<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année. Version française ou anglaise disponible à tous les magasins Simpsons ou par leur entremise.

**\$39.95**

**Valeur Simpsons, ch.**  
Mathématiques Livre I  
Mathématiques Livre II  
Mathématiques Livre III  
Études sociales Livre I  
Géographie Livre I  
Histoire Livre I  
Anglais Livre I  
Anglais Livre II  
Français Livre I  
Science élémentaire  
Physique Livre I  
Chimie Livre I

Rayon 203, ordinateurs, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

**Pour achat en personne seulement**

**La Cave**

**La Cave**  
Toute une ressource de délices: des fruits aux légumes frais aux pains alléchants en passant par les fines charcuteries, nos quatre restaurants, des articles ménagers, la papeterie, livres, revues, articles de sport, de loisirs et quincaillerie.

**Simpsons** MD



Lundi au mercredi 9h30 à 18h  
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h  
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

**CENTRE-VILLE** - Ste-Catherine et Metcalfe  
**FAIRVIEW** - Pointe-Claire  
**GALERIES D'ANJOU** - Ville d'Anjou  
**LE CARREFOUR LAVAL** - Chomedey, Laval  
**LES PROMENADES ST-BRUNO** - St-Bruno